

Pearson téléphone à Kennedy: Ottawa en colère

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Sans perdre l'espoir d'un compromis qui conserverait au C.T.C. et à l'A.F. of L.C.I.O. l'autorité de régler la guerre des marins sur les Grands Lacs, la Chambre des Communes a adopté en dernière lecture hier soir la loi imposant la tutelle aux syndicats belligérants. Seulement quatre députés de l'opposition — trois néo-démocrates, un conservateur — ont enregistré leur dissidence. La passage de la loi risque d'aggraver sérieusement les rapports entre le Canada et les États-Unis, déjà tendus par les déclarations inopportunes du secrétaire du travail, M. Willard Wirtz et du président de la centrale ouvrière américaine, M. George Meany.

Le premier ministre Lester Pearson a protesté par téléphone hier soir auprès du président Kennedy contre les interventions de M. Wirtz et de M. Meany. Il lui a, d'autre part, fait parvenir par télégramme le compte rendu des débats de la Chambre afin de lui faire bien sentir la colère des députés devant ce qu'ils considèrent être un affront au Parlement.

En Chambre, M. Pearson a déclaré:

"Si les députés et les Canadiens en général sont indignés par ces déclarations (de M. Wirtz et de M. Meany), c'est qu'elles dénotent que le secrétaire américain au travail et le président

de l'A.F. of L.C.I.O. n'ont pas compris que le conflit des Grands Lacs est un problème essentiellement du ressort des Canadiens, bien qu'il ait des ramifications internationales et qu'il puisse susciter des répercussions internationales.

"L'inaptitude des chefs ouvriers américains à faire cette distinction fut la pierre d'achoppement de toutes les tentatives en vue de rechercher une solution proprement syndicale au conflit. Il est clair, par exemple, que le refus de l'A.F. of L.C.I.O. de prévoir des dispositions garantissant que les membres du conseil de tutelle seraient en majorité des Canadiens, a fait échouer les négociations.

"Des l'origine, mon gouvernement a donné son entier appui au Congrès du Travail du Canada sur ce sujet. Toute autre solution était inimaginable et je m'étonne que le gouvernement et les chefs ouvriers des États-Unis ne l'aient pas comprise.

"Il est un autre fait que Washington ne semble pas reconnaître. C'est que le conflit des Grands Lacs mine progressivement le syndicalisme libre au Canada et que le chef du Syndicat international des Gens de mer (Hal C. Banks) n'a pu empêcher ce travail de saper."

M. Wirtz avait imputé la responsabilité de l'échec des négociations au Congrès du Travail du Canada à cause de son insis-

tance pour que deux des trois membres du conseil de tutelle soient des Canadiens. De son côté, M. Meany a affirmé que l'action du gouvernement canadien tendait vers l'abolition du syndicalisme libre et il a félicité M. Banks de combattre cette atteinte aux droits des travailleurs.

M. Pearson et le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, n'ont eu qu'un mot pour décrire l'intervention de M. Meany: "shocking".

"J'espère, a dit le premier ministre, que les marins ne l'interprèteront pas comme une invitation à la violence."

Malgré ces difficultés et l'hostilité de M. Wirtz et de l'A.F. of L.C.I.O., le gouvernement canadien n'a pas abandonné tout espoir de trouver une solution syndicale au conflit. Aucune démarche n'a été faite dans ce sens pendant la journée d'hier, mais il apparaissait possible que Washington veuille ouvrir les pourparlers. Si une solution satisfaisante était trouvée, on n'aurait pas recouru à la loi de tutelle.

L'opposition n'a guère réclamé de modifications au projet de loi que la Chambre a adopté en deuxième lecture par 181 voix contre quatre. La discussion s'est cependant prolongée jusqu'à tard hier soir en comité plénier. On espérait que le projet serait adopté en troisième lecture avant la fin de la soirée.

La loi autorise le gouvernement à constituer un conseil de tutelle de trois membres ayant pleins pouvoirs d'administrer les syndicats belligérants, de renvoyer ou de suspendre leurs dirigeants et leurs employés, de suggérer aux membres divers amendements à leur constitution, enfin de prendre toute mesure susceptible de restaurer les droits des membres et le processus démocratique à l'intérieur des syndicats.

Les cinq syndicats sont: Le Syndicat international des Gens de mer, dirigé par M. Hal Banks; la section maritime de la Fraternité canadienne des Cheminots et Ouvriers du transport; le Syndicat maritime Canadien; l'Association nationale des Ingénieurs maritimes et la Guilde canadienne de la Marine marchande. Le premier a été expulsé en 1960 du Congrès du Travail du Canada, mais il demeure affilié à l'A.F. of L.C.I.O. Les quatre autres sont tous affiliés de la centrale canadienne, le C.T.C. Ils groupent ensemble environ 21,000 marins.

Les dispositions du projet de loi s'inspirent de très près des recommandations du juge Thomas Norris, qui a mis près d'un an à enquêter sur l'administration des syndicats, sur les causes de leur rivalité et sur la situation des marins des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 239

MONTREAL, SAMEDI 12 OCTOBRE 1963

Tout Montréal doit se rendre à l'Exposition

L'Exposition technique française de Montréal est ouverte depuis hier: le public y a désormais accès, y est invité chaleureusement, y est amicalement attendu. Il faut que les Montréalais s'y pressent, dans les quinze jours qui viennent, et sachent profiter pleinement de l'extraordinaire panorama qui leur est offert. Extrêmement diverse, profondément révélatrice, présentée dans tous ses aspects avec un soin, un goût, un souci du détail inégalés jusqu'ici, cette exposition tient réellement du chef-d'œuvre: elle est un tableau éloquent du monde moderne conçu, pensé et présenté en français. Scientifiques et techniciens de tous les milieux, financiers et hommes d'affaires, universitaires, étudiants, notamment, doivent visiter cette exposition avec attention.

Voici, d'autre part, l'occasion pour les Canadiens français de mesurer la vitalité de leur culture dans des domaines auxquels on est peu porté à l'associer en Amérique du Nord. Les réussites de la France que consacre cette exposition sont un peu nôtres et, souvent à notre insu, nous servent puissamment.

Nous le sentons tous de plus en plus de même que nous reconnaissons qu'entre la France et nous quelque chose a changé pour le mieux.

Ce qui d'abord retient l'attention, dans les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition française, c'est le ton nouveau et l'accent mis sur des préoccupations qui jusqu'ici passaient plutôt au second plan. L'ère des évocations purement sentimentales et des images d'Épinal est heureusement revenue: la France des parfums et du champagne, d'un côté, le Canada de Maria Chapdelaine, de l'autre, ont vécu. Le député Sanson, de Paris, avait raison de déclarer, hier, que l'exposition française de Montréal "peut être une étape nouvelle et décisive sur la route convergente de nos destins."

Du côté canadien et même canadien-français, c'est une sorte de redécouverte de la France, de la France considérée comme grande puissance industrielle, scientifique et technique qui propose aujourd'hui au monde, dans ces divers domaines, des réalisations, des méthodes, des productions aisément rivales de ce qui nous vient traditionnellement des États-Unis ou du Royaume-Uni.

Voir page 10: Montréal

Paris, Québec et Ottawa président également:

Ere nouvelle dans les rapports France-Canada et France-Québec

par Jean-Marc LÉGER

Rappel bouleversant de ce qui fait la grandeur et la fragilité de l'homme, interrogation au monde de demain (André Malraux), évocation magistrale du sens du combat séculaire du Canada français (Lapalme), signification de l'Exposition technique française et hommage au Canada français (le député Sanson, de Paris) hommage à la France et réaffirmation éloquentes des liens entre la France et le Canada (M. Martin, ministre des affaires extérieures): tels furent les grands thèmes des allocutions prononcées hier à l'issue du déjeuner qui marquait l'inauguration officielle de l'Exposition française (On lira dans le journal le compte rendu de la cérémonie inaugurale).

Ce déjeuner était un véritable coup d'envol non seulement de l'exposition mais plus encore d'une ère nouvelle, que chacun sentait profondément, dans la nature et l'ampleur des relations entre la France et le Canada et plus particulièrement entre la France et le Québec.

Au nom de la France, M. André Malraux, entouré d'une brillante et nombreuse délégation officielle française, dont l'ancien gouverneur de la Banque de France et ancien ministre des finances, M. Baumgartner, au nom du Québec, les ministres des Affaires culturelles, de l'Éducation, des Richesses naturelles, de l'Industrie et du Commerce, etc.; au nom de la ville de Montréal, le maire, M. Drapeau, le président de la commission exécutive, M. Saulnier, au nom du gouvernement d'Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, le sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, M. Marcel Cadieux, ainsi que force parlementaire de Québec et d'Ottawa.

Au nom de l'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire, évêque auxiliaire, au nom de l'université de Montréal, Mgr Lussier, recteur, plus les présidents de toutes les associations franco-canadiennes, de toutes les grandes organisations et institutions montrealaises.

Près de 800 convives qui représentaient tous les secteurs de l'activité du Québec et de Montréal et pour définir le sens de la réunion et accueillir tour à tour à la tribune les divers orateurs, le président de la Chambre de commerce française à Montréal, M. Ponsot, qui a rempli sa difficile tâche avec autant de distinction que de brio.

ETAPE SUR LA ROUTE CONVERGENTE DE NOS DESTINS

Député de Paris, M. René Sanson, président de la commission parlementaire des foires et expositions françaises à l'étranger, après avoir apporté à Montréal le salut de Paris et déclaré qu'il était temps "que la France revint au Canada" (allusion à l'exposition de 1954) a rappelé que depuis dix ans, la France s'est profondément transformée, politiquement, économiquement

Voir page 10: FRANCE-CANADA ET FRANCE-QUEBEC

guration officielle de l'Exposition française (On lira dans le journal le compte rendu de la cérémonie inaugurale).

Ce déjeuner était un véritable coup d'envol non seulement de l'exposition mais plus encore d'une ère nouvelle, que chacun sentait profondément, dans la nature et l'ampleur des relations entre la France et le Canada et plus particulièrement entre la France et le Québec.

Au nom de la France, M. André Malraux, entouré d'une brillante et nombreuse délégation officielle française, dont l'ancien gouverneur de la Banque de France et ancien ministre des finances, M. Baumgartner, au nom du Québec, les ministres des Affaires culturelles, de l'Éducation, des Richesses naturelles, de l'Industrie et du Commerce, etc.; au nom de la ville de Montréal, le maire, M. Drapeau, le président de la commission exécutive, M. Saulnier, au nom du gouvernement d'Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, le sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, M. Marcel Cadieux, ainsi que force parlementaire de Québec et d'Ottawa.

Au nom de l'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire, évêque auxiliaire, au nom de l'université de Montréal, Mgr Lussier, recteur, plus les présidents de toutes les associations franco-canadiennes, de toutes les grandes organisations et institutions montrealaises.

Près de 800 convives qui représentaient tous les secteurs de l'activité du Québec et de Montréal et pour définir le sens de la réunion et accueillir tour à tour à la tribune les divers orateurs, le président de la Chambre de commerce française à Montréal, M. Ponsot, qui a rempli sa difficile tâche avec autant de distinction que de brio.

ETAPE SUR LA ROUTE CONVERGENTE DE NOS DESTINS

Député de Paris, M. René Sanson, président de la commission parlementaire des foires et expositions françaises à l'étranger, après avoir apporté à Montréal le salut de Paris et déclaré qu'il était temps "que la France revint au Canada" (allusion à l'exposition de 1954) a rappelé que depuis dix ans, la France s'est profondément transformée, politiquement, économiquement

Voir page 10: FRANCE-CANADA ET FRANCE-QUEBEC



MM. Lapalme et Malraux ne se quittent plus...

L'Exposition française de Montréal est ouverte

Malraux: faire la civilisation de l'Atlantique

par Marc-Henri CÔTÉ

"La rupture avec un passé médiocre et trop simple, la prise de responsabilité, face à l'union de la science et de l'esprit", voilà comment se traduit cette civilisation que la France apporte à l'humanité. M. André Malraux, ministre d'État du gouvernement français, au moment où il inaugurerait officiellement, hier midi, l'Exposition française de Montréal, au Palais du Commerce, a évoqué en ces termes la mission de la France actuelle.

"Quel que soit le passé, nous faisons ensemble la civilisation de l'Atlantique, la seule civilisation du monde libre tout entier," disait-il.

Tout Montréal était venu saluer le moment tant attendu

de l'ouverture de l'Exposition française.

M. Malraux, dans un geste caractéristique de salut fraternel a joint les mains en direction de la foule, en descendant les marches qui relient le Palais du Commerce à l'annexe tout spécialement construite pour l'Exposition française.

A l'adresse de M. Lionel Chevrier, ministre de la jus-

LESAGE DEFINIT LE ROLE DU CANADA FRANÇAIS:

Etre l'antidote de l'américanisation

QUEBEC (DNC) — "Jamais nous ne pourrions être davantage fidèles à nos origines qu'en demeurant, dans la Confédération canadienne, l'antidote contre l'américanisation de nos cultures", a déclaré, hier soir, le premier ministre à l'is-

de l'ouverture de l'Exposition française.

M. Malraux, dans un geste caractéristique de salut fraternel a joint les mains en direction de la foule, en descendant les marches qui relient le Palais du Commerce à l'annexe tout spécialement construite pour l'Exposition française.

A l'adresse de M. Lionel Chevrier, ministre de la jus-

Georges-Émile Lapalme, ministre des affaires culturelles, et Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie, l'accompagnaient.

Le dîner réunissait quelque 150 convives dans la grande salle de bal du Château Frontenac.

Voir page 10: Lesage

Voir page 10: L'Exposition

Declarations "hystériques" de M. Pearson

WASHINGTON. — Dans l'optique d'un porte-parole de la Fédération américaine du Travail et du Congrès des organisations industrielles, les déclarations du premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson sont "hystériques". A la Maison Blanche, les propos de M. Pearson ont été accueillis par un mutisme renfrogné.

M. Rusk et la Maison Blanche ont été saisis officiellement hier soir des protestations d'Ottawa.

Un porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que le président ne ferait aucun commentaire sur les dénégations du syndicalisme américain et du secrétaire du Travail par M. Pearson. M. Kennedy est trop "occupé avec la situation berlinoise" pour se tourner vers les problèmes bilatéraux.

Au secrétaire du Travail, toutefois, on s'émeut devant l'attitude de M. Pearson. On croit discerner dans ses propos qu'il accuse M. Wirtz de vouloir intimider le peuple canadien.

Blé: épreuve de force entre Ottawa et les EU

WASHINGTON. — Les États-Unis, agacés par la façon dont le Canada a vendu ses surplus de blé, ces dernières semaines, se proposent d'entamer une épreuve de force avec le gouvernement canadien, a laissé entendre hier un porte-parole officiel du département de l'Agriculture à Washington. Ce même fonctionnaire a ajouté que les explications fournies par le ministre canadien Mitchell Sharp étaient peut-être satisfaisantes pour le Canada mais nullement pour les États-Unis.

Il a encore déclaré que son pays fera des représentations diplomatiques à Ottawa pour se plaindre de la façon dont le Canada a vendu son blé, ne respectant pas les usages. Il a laissé entendre qu'une réunion au plus haut échelon n'était pas impossible afin de régler cette affaire et prévenir la répétition de telles affaires.

"Nous ne serons pas partie à des tractations secrètes. Nous verrons s'il est possible d'en arriver à une politique commune sur la vente du blé et ensuite nous avisérons."

M. Sharp a expliqué qu'en vendant le blé à prix fixe, sans vouloir tenir compte des fluctuations des prix le Canada entend affermir le marché mondial du blé et amener les éventuels clients à s'adresser au Canada. M. Sharp a ajouté qu'il ne pensait pas que la Chine et l'URSS auraient acheté le blé canadien si l'Office du blé n'avait pas agi de la sorte. Le ministre du Commerce a également défendu l'Office du blé pour ses discussions avec le Japon qui a acheté 800,000 tonnes de blé à un prix fixe.

Optimisme des dockers mutisme des armateurs

Les débardeurs de Montréal tiennent ce matin à huit heures, au Centre sportif Maisonneuve, une assemblée générale au cours de laquelle ils considéreront les dernières propositions qui ont été faites visant à mettre fin à la grève qui touche les principaux ports du Saint-Laurent. Il n'est pas encore possible de prévoir si la grève des débardeurs prendra fin bientôt.

La partie patronale, représentant les 38 lignes maritimes de la Fédération des armateurs du Canada, ne s'est pas encore engagée publiquement à accepter les nouvelles propositions de règlement même si les débardeurs les acceptaient.

Toutefois, les négociateurs représentant les 3,800 débardeurs en grève semblaient confiants hier matin qu'un règlement interviendrait dans le conflit qui dure depuis neuf jours. Les représentants syndicaux ont tenu une longue séance jeudi soir avec les représentants de la Fédération des armateurs. Il était 2h du matin quand la réunion a pris fin.

"Si les membres de l'Association internationale des débardeurs acceptent les propositions du juge Lippe telles qu'amendées, cela mettrait fin à l'arrêt de travail", a déclaré le président Paul Asselin.

Quand un journaliste a demandé à M. Asselin s'il est possible que les dockers re-

tournent au travail dès samedi après-midi, il a répondu: "J'espère ne pas revoir le juge Lippe. Ce n'est pas que je ne l'aime pas mais parce que j'espère que le conflit sera bientôt réglé."

Le différend entre les débardeurs et les armateurs est basé semble-t-il, sur le problème des allocations sociales et sur la durée du nouveau contrat de travail qui a été proposé.

Voir page 10: Optimisme

GREVE: on connaît mal les effets sur l'expédition du blé à l'URSS

Jusqu'à quel point le transport du blé a été touché par la grève des débardeurs dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec? Il est difficile de le savoir exactement.

Les principaux ports du Saint-Laurent, pour l'expédition de céréales, sont Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec et Baie Comeau.

De ces ports, deux ne sont pas touchés par la grève: Sorel et Baie Comeau, où les expéditions de blé s'effectuent comme à l'ordinaire.

Baie Comeau, dont la capacité d'entreposage est de 13,000,000 de boisseaux, est le plus considérable des deux. Sorel peut recevoir 5,000,000 de boisseaux dans ses silos. Les débardeurs de Baie Comeau ne font partie d'aucun syndicat, tandis que ceux de Sorel appartiennent à la Confédération des syndicats nationaux.

Un navire a quitté Sorel hier, avec une cargaison de blé, tandis que deux autres

Voir page 10: Grève

En quelques heures, la France perd Edith Piaf et Jean Cocteau

PARIS. — A quelques heures d'intervalle, la France a perdu deux des plus prestigieuses personnalités de sa vie artistique: Edith Piaf est décédée à Paris, à l'âge de 47 ans, et peu après avoir appris la mort de cette dernière, Jean Cocteau expirait dans sa propriété de Milly-la-Forêt, à 74 ans.

Edith Piaf, la "môme", comme on l'avait appelée à ses débuts, a d'abord été une chanteuse des rues. Elle était devenue par la suite la plus grande chanteuse réaliste française de l'après-guerre. Edith Piaf avait débuté à Bobino en 1939. Elle s'était imposée en France avant de conquérir la renommée internationale, à l'occasion de ses tournées aux États-Unis. En 1952, elle avait épousé Jacques Pills, mais le grand amour de sa vie avait été le boxeur Marcel Cerdan. En octobre 1962, donc il y a un an, elle avait épousé le jeune chanteur Théo Sarapo.

Son état de santé était très mauvais depuis quelques années, et en dépit de fréquentes interventions chirurgicales, elle avait continué à donner des récitals.

Piaf avait chanté dans toutes les capitales du monde. Aux États-Unis, elle avait notamment donné son tour de chant au Carnegie Hall, de New-York, et à Las-Vegas. Elle était venue plusieurs fois à Montréal, tout d'abord avec les Compagnons de la Chanson, dès 1947, puis seule. Elle avait contribué à lancer à Paris plusieurs vedettes dont Yves Montand, Eddie Constantine, Félix Martin, Aznavour etc. Elle avait enregistré plusieurs dizaines de chansons.

Voir page 10: Piaf-Cocteau



ROGER TÉTREAULT: il ne veut pas un dossier judiciaire

MARIO BACHAND: il veut un procès et non un compromis!

par Marcel VLEMINCKX

Roger Tétréault ne veut pas revenir au Canada "parce qu'il se dit innocent de tout crime de terrorisme et qu'il redoute la justice".

Mario Bachand, pour sa part, (ainsi que Pierre Schneider) ont accepté de rentrer au pays. Ils doivent se poser à Dorval, ce matin, à bord d'un vol de la North Eastern partant de Boston à 9 h. 20... à moins de contretemps.

Même s'il rentre au pays, à l'instigation de son père et du journaliste Paul Rochon qui ont souscrit à Paris égales le cautionnement de \$5,000 exigé pour la libération provisoire de ce prévenu du Front de libération québécois, Bachand refuse d'être condamné sans procès.

Ainsi donc, tout moribond qu'il soit de par la condamnation de ses principaux piliers au bague, lundi dernier, le FLQ grâce à la fugue de Roger Tétréault, journaliste à la pique, de Mario Bachand, employé au Service des parcs de la ville de Montréal et de Pierre Schneider, messager de la Société Radio-Canada, continue à faire la manchette des journaux de la métropole et de l'étranger.

"C'est le droit d'être pris dans un engrenage de tractations, déclare Mme Mario

Bachand (Louise) qui a poussé mon mari à fuir le pays.

"C'est parce qu'il se dit innocent et redoute d'être condamné à la prison que mon fils a fui, dit de son côté Mme Muriel Tétréault, la mère de Roger.

Faisons le point.

Bachand et Schneider ont été accusés par la Couronne de meurtre public et de négligence criminelle par suite de la dissémination de bombes dans les boîtes postales de Westmount le 17 mai dernier. En tentant de démanteler un des engins, le sergent de l'armée Walter Leja a été grièvement blessé.

Roger Tétréault, journaliste à la pique, a été accusé d'avoir trempé dans la tentative de dynamitage des bureaux de La Solbec à l'édifice de la Sauvegarde le 3 mai dernier.

Tous trois, Bachand, Schneider et Tétréault ont été libérés contre cautionnements au cours de l'été par le juge Emile Trottier au stade des enquêtes préliminaires.

Lundi dernier, à la surprise de tous, les prévenus de terrorisme, de Gabriel Hudon à Richard Bizier, reconnaissent leur culpabilité à divers chefs d'accusation, le plus grave de ces chefs étant l'homicide involontaire. Les peines imposées par le juge Marc Cousineau atteignent 12 ans au maximum

pour tomber à six mois de prison dans le cas de Bizier.

Ce rapide dénouement de l'affaire du FLQ avait été préparé par des études de dossier menées par les porte-parole du procureur général du Québec et les divers procureurs des prévenus.

Mais voilà. Ce rapide dénouement de toute cette histoire a déplié aux "irréductibles" du séparatisme par la violence. Une fois en géolie, ils sombrèrent dans l'oubli. D'aucuns n'ont pas voulu ce "baisser de rideau honteux".

En apprenant que leur sort avait été scellé dans les officines du palais de justice, Mario Bachand, Roger Tétréault, André Garant et Pierre Schneider ont décidé de "prendre le large". Un "bienfaiteur anonyme" (qui a déjà monnayé la fuite de Gilles Pruneau jusqu'en Algérie) leur a souscrit des fonds de l'ordre de \$2,000 pour leur fugue... destinée à empêcher que le FLQ ne sombre à tout jamais dans l'oubli populaire.

Mario a été écoeuré de constater que la pénurie d'argent comptait pour quelque chose dans le règlement hors cours des accusations soulevées contre lui. Il voulait se défendre devant les tribunaux, de dire Mme Bachand.

Voir page 10: Le FLQ

<p>MÉTÉOROLOGIE</p> <p>Ensoleillé, périodes nuageuses. Max: 55</p> <p>Dimanche: ensoleillé, un peu plus chaud</p> <p>Gratuites de</p> <p>SHEARER LUMBER CO. LTD</p> <p>MONTREAL</p>	<p>FÊTE DU JOUR</p> <p>S. GERMAIN, évêque et confesseur</p> <p>RADIO - SACRÉ - COEUR</p> <p>Du lundi au samedi</p> <p>Emission sur 38 postes</p>
---	--

Le plan directeur de l'île de Montréal sera prêt à l'été 1966

Au cours des prochains années, plusieurs plans concernant l'avenir de Montréal seront mis au point par le service d'urbanisme de Montréal.

M. Hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a révélé, à l'issue d'un entretien avec M. Gérard Desautels, qui dirige le service en l'absence de M. Claude

Rebillard, que le plan directeur de l'île de Montréal sera déposé dès l'été de 1966.

C'est en février dernier que la Corporation de Montréal Métropolitain, conformément à sa charte, a confié au service d'urbanisme de Montréal la tâche de préparer le plan directeur de toute l'île de Montréal, comprenant le plan du réseau routier ainsi que

l'inventaire économique, démographique et géographique de l'île.

Le plan du réseau routier sera publié sous peu, soit quelques mois après qu'une décision définitive aura été prise concernant le tracé de la route trans-canadienne dans l'île de Montréal.

CENTRE ADMINISTRATIF
Avant la fin de cette année le service d'urbanisme soumet-

tra à l'administration le plan du centre administratif de Montréal.

Depuis plusieurs années déjà on parle de grouper tous les services municipaux qui sont actuellement éparpillés à travers la ville dans des espaces loués par la cité.

Ce centre administratif sera à l'intérieur du quadrilatère borné par l'hôtel de ville ac-

tuel, la rue Craig, la rue Béri et la rue St-Paul.

M. Saulnier a dit qu'il était encore trop tôt pour déterminer comment seront réparés les édifices du centre administratif, mais le projet d'implantation devrait être prêt avant la fin de cette année.

RIVIERE-DES-PRAIRIES
Enfin le président du comité exécutif a révélé que le

plan directeur du nouveau quartier de Rivière-des-Prairies sera prêt pour le printemps de l'année 1964.

Le territoire de Rivière-des-Prairies représente un grand apport pour la cité de Montréal. Ce territoire étant à peu près inoccupé, les autorités municipales veulent établir un plan directeur pour en assurer un développement rationnel.

Faits divers

La polio
OTTAWA. — Quatre nouveaux cas de poliomyélite ont été déclarés au Canada durant la semaine qui s'est terminée le 5 octobre, annonce le ministère de la Santé.

Les quatre victimes sont du Québec ce qui porte à 79 le nombre de victimes dans cette seule province.

A la même date l'an dernier, il y avait 83 cas au Canada dont 49 au Québec.

La terrible maladie a fait 10 morts cette année comparativement à seulement deux en 1962. Neuf de ces décès sont survenus au Québec et un autre en Alberta.

Emboutissage
SHERRBROOKE. — Eugene Francoeur, âgé de 17 ans, de Windsor, dans le Québec, a été tué, jeudi soir, quand son camion a embouti l'arrière d'un autobus stationné. L'accident est survenu à l'extérieur de Bromptonville.

Vol nocturne
Des voleurs ont dérobé des cigarettes, des produits pharmaceutiques et d'autres articles commerciaux d'une valeur globale de \$20,000 dans un camion, au cours de la nuit de vendredi. Le véhicule appartient à la compagnie Rimouski Transport.

Illégalité
OTTAWA. — Onofrio Minaudo, âgé de 63 ans, propriétaire d'une boulangerie d'East Windsor en Ontario, est au Canada illégalement depuis deux ans. Les autorités de l'immigration le savent et disent seulement qu'il y a de bonnes raisons qui expliquent la présence de cet Italien au Canada.

Minaudo a été mentionné à Washington comme lieutenant de la Mafia par un commissaire de police de Detroit. Le dossier Minaudo est entre les mains du ministre M. Guy Favreau. Ironie du sort, le ministre a soutenu jeudi soir devant une association d'hommes d'affaires de Toronto que les Neo-Canadiens d'ascendance italienne sont tout aussi respectueux des lois que les autres habitants et que l'indice de criminalité chez les Italiens est très bas.

Surpeuplement
SMITHS FALLS, Ont. — Le directeur d'une institution pour jeunes arriérés mentaux à Smiths Falls, en Ontario, le Dr Hal Frank, a admis hier soir que la mort d'un patient de neuf ans le mois dernier était partiellement attribuable au trop grand nombre d'enfants dans cet hôpital.

Le médecin a témoigné à l'enquête relative à la mort du jeune Mauro Uliana, petit sourd-muet de Port Arthur qui s'est éloigné de la cour de récréation de l'Ontario Hospital School le 14 septembre dernier et fut retrouvé sans vie dans un bois voisin six jours plus tard.

Le code d'affichage soulève beaucoup de protestations
Le nouveau code d'affichage de Montréal semble soulever beaucoup de protestations.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a révélé qu'il avait reçu des protestations de sept associations et de certaines compagnies.

Avant que le code ne subisse sa seconde lecture, M. Saulnier discutera du problème avec les intéressés et leurs revendications seront transmises au service d'urbanisme qui décidera s'il doit apporter des modifications au projet original.

Les associations qui ont enregistré leurs protestations jusqu'à maintenant sont l'Association des Manufacturiers canadiens; le Centre Commercial de l'Ouest; l'Association des Marchands; le Centre d'achat St-Henri; l'Association des épiciers en gros; l'Association du progrès du Plateau Mont-Royal, et les Hommes d'affaires du Nord.

Le nouveau code défend la publicité de produits à vendre dans la plupart des rues.

Rendre permanente la présence de l'industrie française au Québec

L'Exposition française qui se déroule présentement au Palais du Commerce c'est la présence à Montréal de plus de 200 entreprises manufacturières françaises, et ce serait une grave omission de la part des entreprises manufacturières du Québec de ne pas profiter de cette présence.

Dans un message spécial aux milieux d'affaires du Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Le-

vesque, rappelle que la France, par son Exposition de Montréal, exprime de manière éloquente l'intérêt qu'elle porte maintenant au marché canadien. Et il importe, ajoute M. Levesque, que la réponse des milieux économiques québécois montre clairement à nos visiteurs français notre désir de travailler avec eux.

Explicite sa pensée le ministre de l'Industrie et du Commerce déclare textuellement ce qui suit:

"J'encourage fortement nos industriels, nos distributeurs de biens d'équipement et nos hommes d'affaires en général à venir au Palais du Commerce se rendre compte par eux-mêmes des réalisations techniques françaises d'après-guerre. Ils trouveront là, je crois, des produits intéressants et techniquement avancés. Il pourrait donc être profitable pour eux d'en assurer la distribution ou

de les manifester sous licence dans leur usine.

"Ils devraient, à mon sens, utiliser le séjour à Montréal des représentants des firmes françaises, afin de négocier avec eux des accords de représentation commerciale, des ententes pour fabrication sous licence ou même des associations pour la fabrication éventuelle de ces produits au Canada".

L'Exposition universelle vue par les enfants de Montréal

Tandis que les organisateurs de l'Exposition universelle et les Montréalais se posent peut-être encore des questions au sujet de l'Expo 1967 à l'île Ste-Hélène, les enfants de Montréal auront peut-être l'occasion de donner une leçon à leurs aînés, grâce à leurs créations personnelles.

Les enfants de la métropole sont en effet invités à prendre part à un concours d'art intitulé: "Ce que sera l'Exposition universelle de 1967 selon moi". Le premier prix du concours est \$50, qui servira au paiement initial d'une maison neuve pour la famille du gagnant. Le deuxième prix est une obligation d'épargne du Canada de \$100 et le troisième prix est de \$50. De plus, 15 médailles seront décernées aux concurrents qui mériteront une mention honorable.

Le concours, qui sera jugé par un jury composé de personnalités du monde des arts et du spectacle, commencera le 12 octobre et se terminera le 17 novembre. On doit soumettre les participations au Parc Duvivier, 3547-A, boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul.

Déraillement
AYLMER. — Des enfants ont placé des cailloux sur une longueur de 25 pieds de rail près d'Aylmer en banlieue d'Ottawa. Un fourgon motorisé a heurté ces obstacles et a déraillé jeudi. Deux des trois cheminots à bord ont été blessés. Vu le jeune âge des coupables, aucune accusation ne sera portée contre eux.

Les métallos sous la tente

Les Métallurgistes unis d'Amérique ont réuni, mercredi, à Matagami, leurs militants travaillant pour Matagami Lake Mines Ltd. (une filiale de Noranda) sous une tente par une température en dessous du point de congélation.

Un représentant du syndicat de la région de l'Abitibi, M. Robert Bouchard, a expliqué que son organisation avait dû recourir à ces moyens de fortune par suite du refus de la Commission scolaire de lui louer la seule et unique salle de l'endroit qui n'appartienne pas à la compagnie.

M. Bouchard a toutefois tenu à préciser que le refus de la Commission scolaire n'est pas nécessairement un geste anti-syndical, puisqu'un règlement visant à interdire la location de la salle à des groupes ou individus avait été adopté avant que les Métallos ne fassent leur demande. "Le moins que l'on puisse dire, a cependant ajouté le représentant syndical, c'est que cela fait drôle de se faire refuser une salle, par un dénommé Crocker, ingénieur de la compagnie, au nom d'une Commission scolaire entièrement composée de représentants du patronat, à l'exception du cure de l'endroit."

"D'ailleurs, a-t-il poursuivi, je n'hésite pas à mettre sérieusement en doute le caractère démocratique d'une décision comme celle de la Commission scolaire de Matagami, quand on sait qu'elle a charge d'administrer au nom des citoyens la seule salle susceptible de servir à des réunions publiques."

Ouvert aux jeunes âgés de cinq à quinze ans, le concours est divisé en trois catégories d'âge: 5 à 8 ans, 9 à 11 ans et 12 à 15 ans. Les peintures peuvent être de toutes dimensions, mais elles doivent mesurer au moins 8 pouces par 10.

On annoncera le nom des gagnants le 23 novembre et on exposera les oeuvres des participants au Parc Duvivier, du 1er novembre au 1er décembre.

Onofrio Minaudo, âgé de 63 ans, propriétaire d'une boulangerie d'East Windsor en Ontario, est au Canada illégalement depuis deux ans. Les autorités de l'immigration le savent et disent seulement qu'il y a de bonnes raisons qui expliquent la présence de cet Italien au Canada.

Minaudo a été mentionné à Washington comme lieutenant de la Mafia par un commissaire de police de Detroit. Le dossier Minaudo est entre les mains du ministre M. Guy Favreau. Ironie du sort, le ministre a soutenu jeudi soir devant une association d'hommes d'affaires de Toronto que les Neo-Canadiens d'ascendance italienne sont tout aussi respectueux des lois que les autres habitants et que l'indice de criminalité chez les Italiens est très bas.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 h.

ALEX Sherman's RECORD CENTRE 1385 ouest, rue Ste-Catherine (entre Crescent et Bishop)

est heureux de présenter les nouveaux

VICTROLA RECORDS

UNE MARQUE DE DISTINCTION POUR VOS DISQUES CLASSIQUES A TRES BAS PRIX

Les plus grands solistes, orchestres symphoniques, et chefs d'orchestres de réputation mondiale, interprétant les oeuvres les plus fameuses, des plus grands compositeurs

BERLIOZ SYMPHONIE FANTASTIQUE MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1031 Stereo: VICS-1031	CHABRIER LES SAUTS DE DANSE MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1057 Stereo: VICS-1057	BEETHOVEN "EROICA" MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1036 Stereo: VICS-1036	BEETHOVEN SYMPHONY NO. 8 SCHUBERT SYMPHONY NO. 8 MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1035 Stereo: VICS-1035
BRAHMS VIOLIN CONCERTO IN D SEVERAL / LONDON SYMPHONY / MONTIERS Mono: VIC-1028 Stereo: VICS-1028	LA MER RAPRODIE ESPAGNOLE SEVERAL / LONDON SYMPHONY / MONTIERS Mono: VIC-1041 Stereo: VICS-1041	Dvorak SLAVONIC DANCES JEAN MARTINON LONDON SYMPHONY ORCHESTRA Mono: VIC-1054 Stereo: VICS-1054	JAIME LARZEO VIOLIN CONCERTO SEVERAL / LONDON SYMPHONY / MONTIERS Mono: VIC-1033 Stereo: VICS-1033
FRANCK SYMPHONY IN D MINOR MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1034 Stereo: VICS-1034	RACHMANINOFF Piano Concerto No. 2 BRILLIOWSKY MONTEUX VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1024 Stereo: VICS-1024	TCHAIKOVSKY 1812 OVERTURE LONDON SYMPHONY ORCHESTRA Mono: VIC-1025 Stereo: VICS-1025	TCHAIKOVSKY PIANO CONCERTO No. 1 MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1027 Stereo: VICS-1027
SCHEHERAZADE MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1013 Stereo: VICS-1013	STRAVINSKY FIREBIRD DEBUSSY NOCTURNES MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1027 Stereo: VICS-1027	TCHAIKOVSKY VIOLIN CONCERTO IN D MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1037 Stereo: VICS-1037	TCHAIKOVSKY PIANO CONCERTO No. 1 MONTIERS VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA Mono: VIC-1039 Stereo: VICS-1039

A SON MEILLEUR

Prix régulier \$2.50 (Mono) - \$3.00 (Stéréo)

ECONOMISEZ 20% SUR LE PRIX DE CES GRANDS ALBUMS. MAINTENANT CHEZ ALEX SHERMAN'S

Commandes postales et téléphoniques acceptées
Ajouter le taxe de vente, plus .35 pour frais de poste et emballage.

VI. 2-5842

ALEX SHERMAN'S RECORD CENTRE
1385 ouest, rue Ste-Catherine (entre Bishop et Crescent)
SUCCURSALES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU QUEBEC ET DE L'ONTARIO



Comme presque tout le monde, vous prenez une assurance-vie pour protéger votre famille. Mais vos polices sont aussi de bons placements, lorsqu'elles ont une valeur de rachat connue. Les assurés de Mutual Life voient la valeur garantie de leurs polices augmenter sans arrêt, en plus de dividendes insurpassables. Pesez bien les avantages que donne Mutual Life, d'abord en fait de protection, et en garantie de vos épargnes. Appelez l'agent de Mutual Life aujourd'hui.

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
La compagnie aux dividendes constamment élevés

6 SUCCURSALES À MONTRÉAL

BANQUE ROYALE

LÉVESQUE: Ottawa ne doit pas se mêler de l'intégration des réseaux

STE-MARGUERITE — Prenant la parole au congrès de l'association canadienne des rédacteurs de journaux d'entreprise hier soir, le ministre des richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, a exposé le point de vue du Québec au sujet de la politique fédérale en matière d'énergie électrique, politique établie aux Communes récemment par le ministre fédéral du commerce, M. Mitchell Sharp.

M. Lévesque a déclaré:

- que l'interconnexion de réseaux entre les provinces doit se réaliser par l'action conjointe des gouvernements provinciaux intéressés, sans intrusion "inutile et injustifiable" du fédéral;
- que le Québec appuie la politique fédérale au sujet de l'exportation de l'électricité pourvu qu'on s'assure que les ventes se feront à des prix tenant compte des prix de l'énergie de substitution à l'étranger;
- que M. Sharp devrait s'employer à faire éliminer la taxe spéciale sur les matériaux de construction pour tout ce qui

concerne la production, le transport et la distribution de l'électricité, conformément à la politique fédérale de "stimuler l'expansion de l'économie en fournissant aux consommateurs de l'énergie électrique à des prix modérés".

M. Lévesque a rappelé que le Québec a fait connaître son attitude l'an dernier quand le gouvernement fédéral a clairement manifesté l'intention de s'occuper de mise en valeur du potentiel hydro-électrique, en vue de la création d'un réseau national d'énergie électrique.

"La position du Québec n'a pas changé, a déclaré M. Lévesque. Nous croyons toujours que la juridiction provinciale, dans ce domaine, n'a pas à être discutée. En conséquence, le Québec n'a pas participé aux études qui sont censées avoir été conduites de concert avec les provinces".

Le ministre des richesses naturelles s'est dit heureux de voir que M. Sharp est plus réaliste que ses prédécesseurs, puisqu'il ne parle plus de réseau national immédiat, ce qui "n'avait de sens ni techniquement, ni économiquement".

Toutefois, M. Lévesque a souligné que "l'interconnexion entre provinces, à laquelle semble se réduire pour l'instant les propos fédéraux, peut fort bien (et même mieux sans intrusion à la fois inutile et injustifiable) se réaliser par l'action conjointe des gouvernements provinciaux intéressés".

Quant à la politique d'exportation d'énergie que préconise M. Sharp, le ministre des richesses naturelles a affirmé qu'elle avait tout l'appui du Québec. "Les questions d'exportation sont du domaine fédéral, a-t-il dit, et il faut savoir gré à M. Sharp de ne pas avoir craint de proposer ce qui sera un changement majeur à une politique traditionnelle. Il faudra étudier, bien sûr, l'économie de chacun des projets d'exportation et s'assurer, entre autres, que les ventes se feront à des prix tenant compte des prix de l'énergie de substitution à l'étranger, et non pas à des prix qui leur seraient inférieurs. Il faut bien s'attendre, si

nous voulons faire des échanges avec l'étranger, que celui-ci y trouvera des avantages, mais sans oublier que c'est d'abord ce que nous pouvons en tirer, nous, qui doit retenir notre attention".

D'autre part, le ministre des richesses naturelles a fait remarquer qu'il y a contradiction entre la politique fiscale du ministre fédéral des finances et la politique énergétique du ministre du commerce qui vise à "stimuler l'expansion de l'économie en fournissant aux consommateurs de l'énergie électrique à des prix modérés".

Même si c'est à un domaine où le fédéral n'a pas à consulter les provinces, le Québec donne tout son appui à M. Sharp dans les démarches qu'il pourrait entreprendre en vue de faire rescinder la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction pour tout ce qui touche la production, le transport et la distribution de l'électricité.

Selon M. Lévesque, cette mesure fiscale est un non-sens économique.

parlementaire conforme d'ailleurs aux engagements pris par nombre de candidats fédéraux, de tous les partis politiques.

"Au moment où l'Autorité fédérale, quel que soit le parti au pouvoir, poursuit-il, ne se gêne aucunement pour intervenir, même par des lois, dans les matières qui relèvent de la compétence exclusive des provinces, je ne comprends pas que la législature de Québec puisse éprouver des scrupules à exprimer, par voie de résolution, les sentiments de la communauté québécoise et de la nation canadienne-française sur un problème qui met en cause la survie du Québec, du Canada et de tout l'univers civilisé. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'exercer une responsabilité qui appartient à un autre gouvernement, mais de guider cet autre gouvernement en la renseignant tout simplement sur les sentiments et les convictions de l'opinion québécoise.

"J'entends, déclare le chef de l'opposition, poursuivre la lutte sur le plan parlementaire, tout en continuant de la situer bien au-dessus des considérations partisans. Dans mon opinion et dans celle de mes collègues de l'opposition, il est très important de maintenir le problème du désarmement nucléaire en dehors des querelles de partis."

LES AMENDEMENTS DE LA FCC AU BILL 60

Les supérieurs de collège appuient leurs dirigeants

Les dirigeants de la Fédération des collèges classiques étaient autorisés à se prononcer dans le sens qu'ils l'ont fait au sujet du bill 60. C'est ce qu'affirme un communiqué de la F.C.C., qui a été publié à l'issue d'une assemblée régulière de ses membres.

"De concert avec la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et la Corporation des instituteurs, déclare le communiqué, le Conseil général de la Fédération des collèges classiques faisait connaître, en août dernier, les amendements qu'il proposait au bill 60. Le Conseil s'est vu

par la suite reprocher publiquement "de faire des déclarations officielles sans consulter l'assemblée générale".

"A l'occasion de leur 29e assemblée générale qui vient de se terminer à Saint-Laurent, les supérieurs de collège tiennent à préciser que, en mai dernier, ils avaient donné à leur Conseil un mandat explicite pour se prononcer au nom de la Fédération sur les recommandations du Rapport Parent concernant la formation d'un ministère de l'Éducation.

"L'assemblée générale a confirmé par la suite que les amendements proposés par le Conseil se trouvent parfaitement en accord avec les idées qu'elle avait elle-même exprimées sur la question et au sujet desquelles elle avait demandé au Conseil de se prononcer."

FCC: le Père Larivière est élu président

Le Père Florian Larivière, recteur du Collège des jésuites de Québec, vient d'être élu président de la Fédération des collèges classiques. Il succède à Mgr Pierre Decary, qui a dirigé la F.C.C. pendant six ans et qui a été nommé, ce printemps, doyen de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

Le Père Larivière, qui était jusqu'ici vice-président de la F.C.C., est l'un des premiers supérieurs de collège à appuyer publiquement le bill 60, en dépit de l'opposition officielle de la Fédération à la création d'un ministère de l'Éducation.

Au cours de la 29e assemblée générale des membres de la F.C.C., qui vient d'avoir lieu à Saint-Laurent, Mgr Lucien Beauchamp, du Séminaire de Valleyfield, a été élu vice-président de l'organisme, tandis que le chanoine Raymond

UNE "ARMEE REPUBLICAINE" INCITE LES TERRORISTES A FAIRE PREUVE DE PATIENCE

Un mouvement qui se fait connaître sous le nom de "l'Armée républicaine du Québec" a émis une lettre circulaire hier dans laquelle il "conseille instamment" à tous les mouvements clandestins de ne pas agir avant six mois, parce que "toute action non coordonnée mettrait en danger leur sécurité et l'efficacité de la révolution".

Voici le texte de cette circulaire:

"L'Armée républicaine du Québec, devant l'urgence de la situation, sort prématurément de sa clandestinité pour lancer un vibrant appel à toutes les forces armées révolutionnaires du Québec.

"Nous conseillons instamment à tous les mouvements clandestins de ne pas agir avant six mois. Toute action non coordonnée mettrait en danger leur sécurité et l'efficacité de la révolution.

"Nous leur recommandons durant les prochains six mois de perfectionner leur structure et leur organisation; d'accumuler plus d'armement et d'argent; de construire des arsenaux et des camps partout au Québec; d'intensifier leur recrutement et l'infiltration des forces policières et militaires.

"Une révolution bien organisée demande un an ou deux de préparation. L'Armée républicaine du Québec doute qu'un mouvement soit suffisamment prêt actuellement pour étendre la révolution sur tout le territoire du Québec et à prendre le maquis avec tout ce que cela nécessite.

"Nous attendons la libération nationale depuis deux siècles, ne risquons pas de mal débiter en commençant trop hâtivement. Six mois de délai sont bien peu en histoire et nous pourrions très bien employer ces mois à mieux nous préparer."

M. Gérin-Lajoie: Il y a beaucoup trop de collègues

Le ministre de la jeunesse a affirmé que le système d'éducation traditionnel favorisait les professions libérales au détriment des études techniques. "Nous n'avons pas à nous occuper des écoles techniques, mais nous avons beaucoup trop de collèges classiques", a déclaré M. Paul Gérin-Lajoie devant les membres de la Provincial Association of Teachers (PAPT) qui étaient réunis à Montréal, jeudi soir, à l'occasion de leur 9e congrès annuel.

Le ministre responsable de l'éducation a signalé que 25 pour cent des étudiants québécois se préparent aujourd'hui à occuper des emplois qui n'existeront plus lorsqu'ils entreront sur le marché du travail.

M. Gérin-Lajoie a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les autorités scolaires francophones et anglophones du Québec. "Nous ne devons plus travailler comme des voisins, mais comme des membres d'un même organisme", a-t-il précisé.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 12 OCTOBRE 1963

EN MARGE DE L'EXPOSITION FRANÇAISE

LE PREMIER VOL DU PROTOTYPE CONCORDE AURA LIEU EN 1966

L'aérobus supersonique Concorde, dont la vitesse sera de Mach 2,2, inaugurera l'ère de l'aviation commerciale supersonique dans laquelle les constructeurs français et britanniques ont placé leur entière confiance. Le premier vol du prototype de Concorde aura lieu dans trois ans.

Cette fois dans l'aviation supersonique, l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales de France en faisait part au cours d'une conférence de presse, à l'hôtel Reine-Élisabeth, à l'occasion de l'Exposition française de Montréal, jeudi soir, à l'occasion de leur 9e congrès annuel.

Le ministre responsable de l'éducation a signalé que 25 pour cent des étudiants québécois se préparent aujourd'hui à occuper des emplois qui n'existeront plus lorsqu'ils entreront sur le marché du travail.

Mme Jacqueline Auriol, célèbre pilote d'essai qui détient le record féminin de vitesse, en circuit fermé, aux contrôles des plus rapides avions, assistait à cette conférence de presse.

Outre les progrès de l'aviation supersonique, il y avait question de la coopération qui pourrait s'établir avec le Canada.

Ainsi, les industries aéronautiques françaises et canadiennes pourraient élaborer de concert des éléments, sinon des appareils nouveaux, selon M. Cahen-Salvador. Il n'a pas précisé cependant dans quel domaine particulier cette collaboration pouvait le plus rapidement et le plus efficacement s'établir.

Il faisait cependant allusion à l'entente déjà amorcée entre Canadair et Sud-Aviation au

M. JOHNSON NE PARTICIPE PAS A LA MARCHÉ SUR QUEBEC MAIS SOUSCRIT A SES OBJECTIFS ET LE DIRA EN CHAMBRE

QUEBEC (DNC) — Tout en refusant de participer à la démonstration qui a lieu aujourd'hui dans la capitale contre l'entreposage d'armes nucléaires sur le sol du Québec, le chef de l'opposition affirme qu'il poursuivra la lutte en ce sens sur le plan parlementaire. Il craint que sa participation ne soit interprétée comme une manœuvre partisane.

Dans une lettre en réponse au secrétaire du mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix, qui l'invitait à participer à la démonstration, M. Daniel Johnson rappelle que, le 28 mars dernier, onze jours avant les élections fédérales, il avait inscrit au feuillet de l'assemblée législative une motion ainsi rédigée: "Cette chambre est

d'avis qu'aucune arme nucléaire ne doit être entreposée sur le sol de l'État du Québec".

"Il ne s'agissait pas, écrit M. Johnson, d'une mesure législative, mais d'une expression d'opinion. Plus encore que la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, la législature de Québec se devait, dans mon opinion, de prendre position sur le sujet, parce qu'en plus de parler au nom de la population québécoise, elle est actuellement le seul organe qui puisse exprimer les vues de la nation canadienne-française."

en comparaison d'une production de quelque \$560,000,000.

Les appareils qui répondent le mieux aux espoirs de l'envol à la verticale et parmi eux le Bréguet 841 et le Mirage III, de Dassault avec le concours de Sud-Aviation ont déjà un succès assuré.

La coopération internationale entre les constructeurs français et ceux d'autres pays devient d'un intérêt grandissant. C'est le cas particulièrement, avec l'Allemagne, du cargo militaire C160 Transall.

"Nous souhaitons qu'ent" le Canada et la France s'établissent des échanges et que la coopération industrielle se développe encore plus. L'industrie aérospatiale est toute prête à coopérer de la façon la plus active et nous souhaitons voir prochainement se matérialiser ce vœu," a conclu M. Cahen-Salvador.

M. H. Côté

parlementaire conforme d'ailleurs aux engagements pris par nombre de candidats fédéraux, de tous les partis politiques.

"Au moment où l'Autorité fédérale, quel que soit le parti au pouvoir, poursuit-il, ne se gêne aucunement pour intervenir, même par des lois, dans les matières qui relèvent de la compétence exclusive des provinces, je ne comprends pas que la législature de Québec puisse éprouver des scrupules à exprimer, par voie de résolution, les sentiments de la communauté québécoise et de la nation canadienne-française sur un problème qui met en cause la survie du Québec, du Canada et de tout l'univers civilisé. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'exercer une responsabilité qui appartient à un autre gouvernement, mais de guider cet autre gouvernement en la renseignant tout simplement sur les sentiments et les convictions de l'opinion québécoise.

"J'entends, déclare le chef de l'opposition, poursuivre la lutte sur le plan parlementaire, tout en continuant de la situer bien au-dessus des considérations partisans. Dans mon opinion et dans celle de mes collègues de l'opposition, il est très important de maintenir le problème du désarmement nucléaire en dehors des querelles de partis."

PROFESSEUR DIPLOME

En langues germaniques (anglais, allemand, néerlandais) et français — 9 ans d'expérience

Cherche situation :

- Dans l'enseignement
- Comme traducteur ou interprète
- Comme professeur privé (possède laboratoire linguistique privé)

Téléphoner avant 10h.30 et après 5h.30 **489-1075**

Fenêtre d'aluminium de 1ère qualité qui vous assure du confort à l'année longue.

3 RAINURES

CHOIX DE PLUSIEURS COULEURS EN EMAIL CUIT

- Ventilation par le haut ou par le bas
- Apparence supérieure
- Remplacement rapide et facile des vitres
- Isolation de feutre assurant un fonctionnement sans bruit
- Volets pivotants pour un nettoyage plus facile
- Coins renforcés
- Cadre à bordure
- Aluminium rotulé de haute qualité.



AERO aluminium inc.
maison essentiellement canadienne-française

10,330 Pelletier Montréal-Nord Tél.: 321-1222
Portes ● Fenêtres ● Moustiquaires

Un délégué de Québec à Anjou

QUEBEC (DNC) — Un délégué du ministère des Affaires municipales assistera le 2 novembre prochain, jour du scrutin municipal de Ville d'Anjou.

M. Pierre Laporte a annoncé la nouvelle dans une lettre au président de l'Association des citoyens de cette municipalité.

M. Edouard Lavoie écrivait, le 7 octobre, au ministre des Affaires municipales lui demandant de déléguer un surveillant dans chaque bureau de scrutin. Le président de l'Association déclarait que le maire Ernest Crépault et tous les candidats aux élections étaient d'accord sur le principe de cette surveillance.

M. Laporte écrit: "Vous imaginez bien que cette procédure est assez inusitée et qu'il serait assez difficile pour nous de déléguer un représentant pour chaque poli".

HICKS

MAGNIQUE VENTE de TAPIS DES INDES

TANJORE ET MIRZAPOUR

Ces merveilleux tapis ont été choisis parmi notre marchandise régulière et mis en vente à des prix incomparables. Réduction jusqu'à 40%. Tout laine, tissés à la main par des Indiens. Importés exclusivement pour Hicks.

TANJORE	Reg.	Vente	TANJORE	Reg.	Vente
BLEU CELADON 10' x 14'	420	289.	ROSE CENDRE 6' x 9'	229.	109.
BEIGE MALIBU 9' x 12' 8' x 10' 6' x 9' 10' x 14' 10' x 20'	329. 245. 229. 420. 599.	219. 169. 109. 289. 430.	BLANC COQUILLE D'OEUF 9' x 6' 10' x 14'	229. 420.	109. 289.
SANTAL 9' x 12' 8' x 10' 10' x 14'	329. 245. 420.	219. 169. 289.	BEIGE FONCE 10' x 14' 8' x 10'	420. 245.	280. 169.
BRUN EPICE 9' x 12' 10' x 14' 8' x 10'	329. 420. 245.	219. 289. 169.	VERT GEORGIEN 8' x 10'	245.	169.
BRUN FAUCON 9' x 12'	329.	219.	BLEU FAIENCE 10' x 14'	420.	289.
TAN DORE 9' x 12' 8' x 10' 10' x 14' 6' x 9'	329. 245. 420. 229.	219. 169. 289. 109.	BLANC CENDRE 8' x 10' 9' x 12' 10' x 14'	245. 329. 420.	169. 219. 289.
			MIRZAPOUR		
			VIEIL ARGENT 10' x 19' 8' x 10'	525. 245.	379. 169.


TERMES FACILES DISPONIBLES. HICKS ORIENTAL RUGS LTD. — 1370 ouest, rue Ste-Catherine — UN. 6-7974

QU'EST-CE QUE LE BILL 60 ?

par PAUL GERIN-LAJOIE

- LA CLÉ DE L'AVENIR DU QUÉBEC
- UN LIVRE REMARQUABLE, QUE TOUT CITOYEN ALERTE DEVRA LIRE !

En vente partout à **\$1.00**



VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigé par Jacques Hébert
111, ST DENIS, MONTREAL
V. 9-2228

EDITORIAL

"Pourquoi le bill 60"?

Malgré tout ce qui arrive, je me sens forcé de revenir sur le bill 60. Je crois que tout y ramène — qu'il s'agisse de l'invocation d'André Malraux, "Canadiens, nous ferons ensemble la civilisation de demain..." ou d'essor économique, ou même de relations fédérales-provinciales.

Non point que le bill 60 résolve les problèmes de l'éducation: il n'y touche pas. Mais il en établit, dans le domaine des structures, la condition préalable.

C'est ce que met en relief le livre de Paul Gérin-Lajoie, Pourquoi le bill 60? Oeuvre d'un homme d'action, ce petit bouquin en dit à la fois moins et plus que le rapport de la commission Parent. Dans ses meilleures pages, il utilise un langage direct, et il est animé par l'enthousiasme. L'homme qui le signe croit à la cause qu'il défend.

Il utilise, en faveur d'un ministère de l'Éducation des arguments dont les principaux se ramènent à deux idées: celle de l'efficacité, celle de la démocratisation.

Nous avons si souvent marqué la nécessité pratique de cet instrument d'unification qu'est un ministère de l'Éducation, que nous ne développerons pas ce thème une fois de plus. Soulignons que M. Gérin-Lajoie en parle avec l'autorité de l'expérience. Quand il dénonce l'inefficacité de la "bico-phalie" — c'est-à-dire d'un régime à deux têtes —, on sent à quel point il s'est lui-même buté à des obstacles insurmontables, et comme l'initiative souffre de cette absence de direction.

Quand il invoque la démocratie, ses propos sont vifs, directs et souvent offensants. Il ne craint pas ses mots:

"...quel pouvait des années l'État n'a eu d'autre rôle que de servir d'outil à une politique anti-démocratique... tu ne reconnaites pas les régimes Thatcher et De Gaulle, ou, en d'autres termes, la venue de l'État dans un monde où l'État n'aurait dû intervenir que pour assurer la continuité de la vie sociale."

Il se pose la question: à quel point le système est-il démocratique? Il ne nous dit pas, et le lecteur le montre les faits:

Le système en fait rendu un point de vue qui ne s'inscrit que dans quelques semaines de vacances, élucubrations de la semaine, puis OSEK (Organisation des services éducatifs) et autres, sans doute, enseignants et parents, après l'éducation.

La société canadienne-française se trouve implicitement jugée. Elle peut invoquer l'histoire: cette défense vaut sûrement, mais pour le passé. Elle devient autour d'elle illusion ou hypocrisie.

Démocratiser l'enseignement, pour le ministre, cela signifie rendre l'enseignement accessible à tous (compte tenu, bien sûr, de la volonté et des dons individuels); par la gratuité, qui supprime au moins partiellement l'obstacle de l'argent; par la régionalisation qui permet, dans une certaine mesure, d'abolir l'obstacle des distances. Mais démocratiser le système de l'enseignement, c'est en rendre la clef au peuple. L'éducation cesse, dans cette hypothèse, d'être soustraite à la démocratie: elle dépend d'un ministre et d'un gouvernement responsable à l'Assemblée législative, c'est-à-dire aux élus du peuple.

Ce que cette conception a de brutal et d'absolu est corrigé par le Conseil supérieur de l'Éducation, où siègent des représentants des corps intermédiaires — et notamment des parents.

A ce sujet, M. Gérin-Lajoie fait justice d'un argument inventé contre le bill 60: à savoir que celui-ci priverait les parents de pouvoirs qu'ils auraient autrefois possédés. Mais le régime antérieur ne leur reconnaissait rien, alors que le nouveau régime entend leur faire une petite place. Ici, M. Gérin-Lajoie surévalue d'ailleurs l'ampleur de leurs nouvelles attributions. Reconnaissons qu'ils n'étaient rien et qu'ils commencent à apparaître dans le paysage: il restera à étudier ce mode de participation, et à se demander si on ne l'a pas entendu — le signataire de cet article compris — dans un sens trop littéral.

Nous n'avons pas encore rendu compte de ce que ce livre apporte de plus neuf: le sentiment d'une urgence. Il nous fait assister à la "montée vertigineuse de la population vers le secteur tertiaire, l'avènement d'une civilisation du loisir et de la culture de masse et l'accélération de l'évolution sociologique". Bref, il nous plonge jusqu'au cou dans les problèmes du vingtième siècle. Par exemple:

Cette explosion scolaire dont nous avons déjà senti les premiers effets, nous allons la subir complètement d'ici moins de vingt ans. On nous servira donc par elle et ce sera la fin de notre existence comme groupe français, au moins en ce qui concerne la culture. Nous aurons donc à porter par elle à l'avant-garde du progrès. Dans cette aventure passionnante qui ouvre l'âge de l'esprit, le Québec n'a pas le choix.

Toute une mythologie nous empêche d'affronter nos problèmes. Il est nécessaire de la balayer.

Ces pages sont très convaincantes. L'idée s'inscrit d'ailleurs en filigrane dans tous les chapitres. Comme nulle part n'est abordé — et pour cause — le problème du contenu de l'éducation, on éprouve même à la longue un certain malaise. L'esprit qui anime le livre apparaît parfois comme plus technicien qu'humaniste. On y pense en fonction des "effets", de la "carte scolaire", des "nécessités sociologiques, plutôt que de l'individu à éduquer. Cela tient au sujet même, et à l'optique activiste dans laquelle le livre est conçu.

Cependant, en conclusion d'un article où je n'ai pas écrit le quart de ce que je voulais communiquer, je dirai: éducateurs, vrais éducateurs, qui réfléchissez sur le sens de votre métier et de votre mission, qui devez penser aux hommes et pas seulement aux fonctions et aux cadres, — au lieu de vous dresser contre un instrument nécessaire, préparez-vous à humaniser le nouveau système, et peut-être bientôt à vous méfier de conceptions trop exclusivement utilitaires de l'éducation.

Elles ne sont pas tributaires du bill 60. Elles pourraient imprégner n'importe quelle structure. Il s'agit donc d'un autre problème, et j'anticipe sur les questions qui seront posées demain.

Elles le seront quand nous nous serons enfin débarrassés des débats préliminaires: quand nous posséderons un vrai ministère de l'Éducation.

André LAURENDEAU

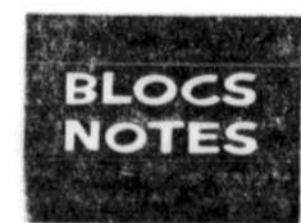
"Mr. Wirtz is getting wirtz and wirtz." (Diefenbaker)

Durant la campagne électorale du printemps dernier, M. Lester Pearson a parcouru le pays en promettant de restaurer les liens d'amitié qui nous unissent aux États-Unis. Sans doute constate-t-il, après six mois d'exercice du pouvoir, que les frasques de son prédécesseur n'étaient pas le seul motif de tension entre nos deux pays et qu'il est parfois difficile d'entretenir de bons rapports avec un ami qui réclame toujours sans jamais rien donner.

Le Canada est à l'égard des États-Unis dans une position comparable à celle du Canada français vis-à-vis du Canada anglais: on se montre avec lui amical et gentil pour autant qu'il ne suffoque pas qu'on lui marche sur les pieds; on veut bien de son amitié lorsqu'elle nous enrichit, mais on se moque si elle doit nous coûter quelque chose.

Toute l'histoire de nos difficultés récentes avec les États-Unis tient dans un mot de cinq syllabes que les Canadiens ont de plus en plus fréquemment dans la bouche et qui paraît dépasser de façon bizarre l'entendement des Américains: souveraineté. Le gouvernement, les syndicats, l'industrie et le commerce des États-Unis convoitent et organisent leurs affaires à l'échelle du continent. Le Canada est une succursale, dont les seuls particularismes sont d'être plus grande que le Texas et protégée par des tarifs gênants qu'on évite en créant des filiales ayant pour mission de desservir la clientèle canadienne sans faire concurrence à la maison-mère.

Dans ces conditions, notre répugnance à obéir aux caprices de Washington et à subir l'ordre américain devient une infraction et notre volon-



Devant une telle situation, M. Pearson a pris le seul parti qui s'imposait. Toutes les tentatives ayant échoué en vue de régler par des moyens syndicaux le conflit ouvrier sur les Grands Lacs, son gouvernement procède avec diligence à l'adoption de la législation qui soumettra à la tutelle les cinq groupements belligérants. L'objectif ultime de la loi est de rétablir la démocratie à l'intérieur du syndicat international des gens de mer qui, suivant le rapport Norris, est le premier responsable des troubles. M. Wirtz aurait voulu confier cette tâche à M. Paul Hall, patron et protecteur du chef du SIGM, Hal Banks, dans la FAT-CO.

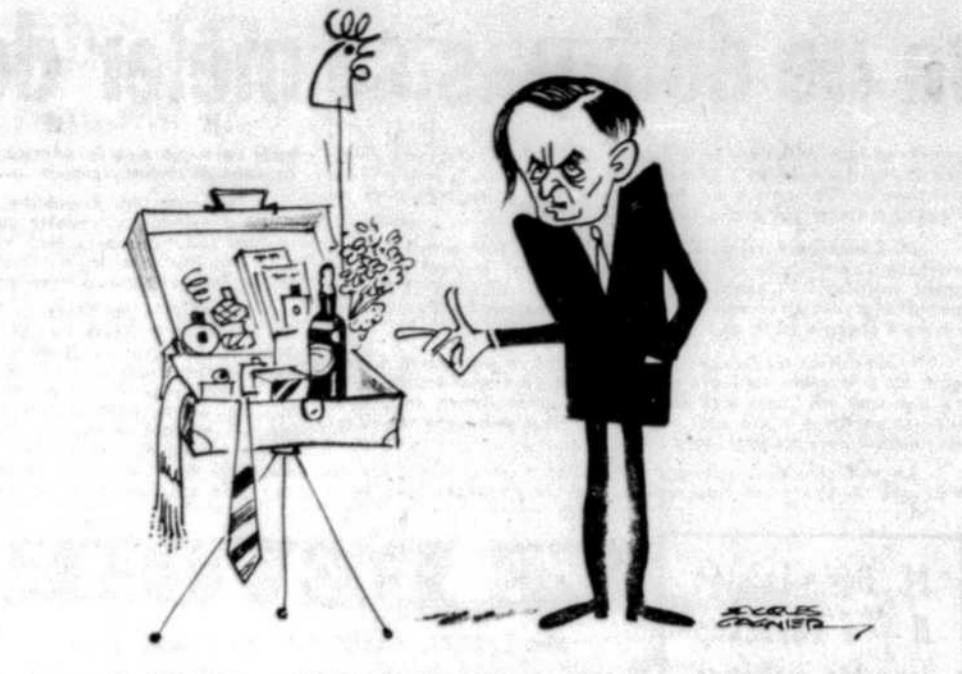
La crise qui nous sépare aujourd'hui a été précipitée par le secrétaire au travail M. Wirtz, ce qui autorise M. Diefenbaker à faire le bon mot que nous reproduisons plus haut, mais il serait bien naïf d'en ramener simplement la cause à sa personnalité, à son intransigeance dans les négociations des deux derniers mois et à son manque de tact. Hier, c'était le secrétaire au commerce M. Hodges qui était intraitable sur la question de la fabrication des pièces d'automobile. Avant lui, le secrétaire au trésor M. Dillon sur la question de la taxe d'égalisation des intérêts. Demain, ce sera peut-être M. McNamara sur la question des contrats pour la défense. Derrière eux tous, il y a le président Kennedy, auquel ils sont comptables, et les exigences des intérêts américains.

La crise qui nous sépare aujourd'hui a été précipitée par le secrétaire au travail M. Wirtz, ce qui autorise M. Diefenbaker à faire le bon mot que nous reproduisons plus haut, mais il serait bien naïf d'en ramener simplement la cause à sa personnalité, à son intransigeance dans les négociations des deux derniers mois et à son manque de tact. Hier, c'était le secrétaire au commerce M. Hodges qui était intraitable sur la question de la fabrication des pièces d'automobile. Avant lui, le secrétaire au trésor M. Dillon sur la question de la taxe d'égalisation des intérêts. Demain, ce sera peut-être M. McNamara sur la question des contrats pour la défense. Derrière eux tous, il y a le président Kennedy, auquel ils sont comptables, et les exigences des intérêts américains.

Real Caouette se défend contre un traitement injuste

Quelles qu'aient été les fautes des caouettistes, ils sont aujourd'hui parfaitement justifiables de protester contre le sort injuste qu'on leur fait.

Quand le groupe du Crédit social est rentré, divisé, au parlement le 30 septembre, le président Alan MacNaughton a omis, comme il convenait, de se prononcer sur le statut respectif de la fraction Thompson et de la fraction Caouette. Il a demandé les instructions de la Chambre, qui a renvoyé la question pour étude à l'un



Malraux: "Nous ne voulons plus être à vos yeux le champagne..."

lettres au DEVOIR

Le cas Gordon

En démissionnant l'an dernier comme capitaine dans les Forces armées de réserve à cause des sorties intempestives de M. Donald Gordon contre les Canadiens français, mon motif ne fut nullement d'aider plusieurs concitoyens à obtenir la tête de M. Gordon. Que l'homme soit compétent dans l'exercice de ses fonctions, qu'il soit un homme qui se tient debout, je l'admets comme probable et lui en rends hommage; qu'il préconise le principe que le meilleur poste doit aller au meilleur homme quel que soit son nom, sa nationalité et sa couleur, je l'admets comme une honnête conviction pour un homme public; et lui en rends doublement hommage de l'affirmer.

Telle n'était cependant pas la raison de ma démission des Forces armées du Canada. M. Gordon a représenté pour moi le fonctionnaire public qui ne l'existe pas même au Canada: un homme qui ne veut pas comme tel. Il a eu le néfaste mérite de l'affirmer publiquement alors que plusieurs le pensent et n'ont pas le courage de le dire aussi carrément au plus grand avantage d'un Canada uni.

La fonction publique fédérale comme celle dans les Forces armées du Canada est essentiellement assimilatrice pour le Canadien français. Si je veux demeurer Canadien français de mentalité et de langue, je ne serai jamais un bon Canadien ni au gouvernement fédéral, ni dans les Forces armées, ou bien je vivrai dans un pays étranger, très sympathique souvent mais fondamentalement hostile à ma langue et mentalité. En dehors du Québec, il n'y a pas de place pour élever une famille vrai-

ment canadienne-française en dehors du milieu familial. Les exceptions confirment la règle. Cent ans de Confédération nous ont prouvé aujourd'hui qu'un gouvernement central fort à Ottawa est une heureuse solution pour un Canada attiré par le Sud au carré de sa distance alors que c'est la mort lente pour le Québec, avec le résultat actuel que nous constatons tous. La Confédération est devenue une fédération de neuf provinces contre une pour faire un grand Canada uni dans la même langue, presque la même mentalité et les mêmes habitudes que chez nos voisins du Sud. L'indépendance du Québec n'est pas une utopie; elle s'en viendra plus vite par le durcissement des volontés en dehors du Québec de nous fonder au grand tout canadien "From Coast to Coast". Mais avant de durcir toutes les volontés de nous assimiler — le moyen le plus facile serait peut-être de conserver la Confédération que nous avons — et les volontés de nous déclarer indépendants par voix populaire, il y aurait-il pas lieu d'en ajouter d'autres qui existent actuellement au Canada? Aux cinq points entrepris par un nouveau gouvernement énergique de l'État du Québec pour conquérir notre place dans la "Fédération" du Canada, n'y aurait-il pas lieu d'en ajouter un autre aussi important à mon avis en créant une atmosphère psychologique favorable au redressement de nos retards sur l'histoire, en donnant aux Québécois un sens de dignité et de confiance plus grand encore en lui-même par l'affirmation légale du Gouvernement du Québec à l'en-

contre du "British North America Act" — les temps ont changé et nous ne serons pas toujours en retard — que seule la langue française est officielle dans les actions et transactions officielles de l'État du Québec, à l'intérieur et à l'extérieur du Québec? Par ceci nous ne demandons pas plus que ce qui existe dans neuf autres provinces de la "Confédération": la langue anglaise seulement. Et nous demandons aussi le même traitement au point de vue scolaire pour les minorités françaises dans les autres provinces que nous accordons aux minorités anglaises et autres, nous "les péles, les galeux, dignes de tout mal" dans l'État du Québec. Je crois que là-dessus nous pouvons facilement affronter une cour internationale de Justice.

C'est ce que j'entends par égalité entre deux groupes ethniques qui ont formé la "Confédération". Je n'appelle pas ça du racisme, ni du nationalisme outré, pas même "angry young men", j'appelle ça de la justice sociale: à moins que mon sens des valeurs n'ait été tronqué par une éducation française et anglaise dans le Québec, au collège militaire royal en Ontario, et dans l'armée, au Canada et en Europe durant la dernière guerre.

Conservé votre poste, M. Donald Gordon; mais même si nous n'existons pas dans votre monde, nous sommes comme le roseau de la fable ou comme Pascal nous le rappelle il y a longtemps: des êtres pensants... parfois.

personne, ce qui constituerait la négation de la démocratie. Cette déclaration indigne, pour le moins, que le Ministère de la Jeunesse a mal compris le problème et mal interprété ses responsabilités. C'est justement à lui qu'il incombe en l'occurrence, de créer les corps intermédiaires bien constitués, bien représentatifs, à qui pourrait être confiée ensuite sous la souveraineté générale de l'État le soin de gérer notre système d'éducation. C'est à lui à créer les structures nécessaires pour que ceux qui devraient, selon moi, pouvoir s'exprimer — en l'occurrence les parents — puissent le faire efficacement en ayant à se prononcer, ce que sera le cas, sur des questions scolaires.

Si ce n'est pas là de la meilleure démocratie qu'un vaste fourre-tout gouvernemental sur lequel des électeurs ne peuvent se prononcer en bloc que de temps à autre, qu'est-ce alors que la démocratie? Peut-on appeler démocratie un système qui, en multipliant les responsabilités de l'État, permet à des politiciens de jouer les questions les unes contre les autres et de forcer les électeurs au vote pour le moindre mal? La réponse me paraît évidente.

François-Albert ANGERS

M. Angers répond à M. Gérin-Lajoie

Puis-je vous demander le privilège de vos colonnes des "Lettres au Devoir" pour exercer le droit de réplique envers le ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie, qui selon un rapport de vos journalistes, à l'édition du lundi 7 octobre, aurait déclaré, à Thetford-Mines, qu'en demandant la région de l'éducation à l'échelon supérieur par un corps intermédiaire, j'exprime la "l'opinion d'un homme qui ne croit pas à la démocratie".

L'affirmation est pour le moins singulière quand on songe au rôle que jouent les corps intermédiaires dans la pensée chrétienne, à savoir: décentraliser les responsabilités de façon à ce qu'elles soient exercées le plus possible par les intéressés eux-mêmes.

A tout événement, si M. Gérin-Lajoie a voulu dire que je ne crois pas à la force d'une démocratie à l'intérieur de laquelle on ne consulte les intéressés qu'une fois tous les quatre ans, en tant qu'électeurs ayant à se prononcer sur une multitude de questions de plus en plus complexes au fur et à mesure que l'intervention de l'État se fait plus envahissante, j'en suis tout de suite d'accord. Comment veut-on que le peuple puisse se prononcer intel-

ligement et régler efficacement en même temps les situations contradictoires qui peuvent surgir à la voirie, à la commission des liqueurs, à l'Hydro-Québec, dans les écoles, dans l'assistance sociale, etc., etc.

l'État extrêmement limité dans ses fonctions, fonction d'arbitre entre des intérêts individuellement libres sous le régime général de la loi. Dans ces conditions, il était relativement aisé d'élire des hommes politiques au suffrage universel uniquement en fonction de leurs idées générales et de leurs talents personnels. Il n'en est plus du tout ainsi à partir du moment où l'État commence à assumer des tâches qui exigent des compétences spécifiques, soit en administration des affaires, soit en éducation, etc. La décentralisation et la spécialisation par les corps intermédiaires devient alors un attribut essentiel de toute véritable démocratie.

M. Gérin-Lajoie s'oppose, rapporte le journal, à confier des responsabilités de décision à des groupes sociaux qui ne sont responsables à

son compte deux membres de moins que le groupe caouettiste, et de ne pas reconnaître le ralliement des créditistes sous prétexte qu'il n'avait pas subi l'épreuve d'une élection générale. Les conservateurs, les néo-démocrates et les caouettistes se sont opposés à cette décision, mais libéraux et thompsonnistes étaient en nombre suffisant dans le comité pour la faire passer.

Depuis quand est-il interdit à des députés de se grouper en parti entre deux élections? Depuis quand les députés n'ont-ils plus le droit d'interpréter leur mandat de la façon qu'ils jugent la meilleure au lendemain d'une élection, quitte aux électeurs à les rejeter à l'élection suivante s'ils ne sont pas satisfaits? Ce sont des questions auxquelles le comité n'a pas cherché à répondre, les précédents étant assez rares d'un côté que de l'autre. Mais on se souvient de

jours récents où les libéraux avaient moins de scrupules: M. Ross Thatcher se passa dans leurs rangs ou encore quand M. Marceau s'est détaché du Crédit social au début de la session.

En plus d'être inexplicable, la décision est fort injuste puisqu'elle prive M. Caouette, qui dirige pourtant un groupe plus représentatif que celui de M. Thompson, du droit de parole en plusieurs occasions et du droit de représentation aux comités parlementaires. Les caouettistes ont donc maintenant raison de se défendre et d'entraver, s'il le faut, les travaux de la Chambre pour obtenir justice. Il faut espérer que la Chambre les soutiendra et renversera la décision du comité lorsqu'elle étudiera son rapport la semaine prochaine.

J.-P. FOURNIER

Le Canada vu par un Néo-Canadien

Je crois de mon devoir, en tant que Néo-Canadien, d'exprimer ici une opinion qui pourrait passer certains aspects de la crise présente entre Canadiens des deux races, sous lumière.

Tout d'abord, je ne suis ni d'origine française ni anglaise et par conséquent je crois pouvoir apporter ici l'opinion d'un neutre sincèrement intéressé à l'épanouissement du Canada.

Ma décision d'immigriger au Canada avec ma famille et par la suite de devenir un citoyen canadien n'a été motivée ni par un attrait financier ni politique. J'ai choisi librement le Canada parce qu'il offrait à mes yeux un grand espoir d'avenir; la coexistence de deux grandes races belligères dans le passé, en formant un seul pays, puisse s'accomplir sans communication mutuelle et dont la clé reste dans la connaissance non superficielle des deux langues respectives. Mais cette connaissance n'est pas suffisante pour le rétablissement d'un équilibre stable si l'une des deux communautés cherche directement ou indirectement à dominer l'autre, et si une justice dans les droits et obligations n'est pas établie.

Il est difficile de croire qu'une affinité entre deux races, belligères dans le passé, puisse s'accomplir sans communication mutuelle et dont la clé reste dans la connaissance non superficielle des deux langues respectives. Mais cette connaissance n'est pas suffisante pour le rétablissement d'un équilibre stable si l'une des deux communautés cherche directement ou indirectement à dominer l'autre, et si une justice dans les droits et obligations n'est pas établie.

J'ai constaté qu'une ségrégation entre les deux éléments existe. Elle est plus profonde qu'apparente. Certains prétendent qu'elle est due à la religion, d'autres à la supériorité de la majorité, d'autres à la stagnation économique et politique d'un élément par rapport à l'autre.

Peu importe la raison, cette ségrégation existe. Il est clair, en voyant des gens d'une même race, religion et langue cherchant à se grouper, à former un bloc homogène pour mieux se conserver; mais ce qui m'a inquiété le plus c'est l'indifférence avec laquelle les Canadiens de langue anglaise, sans qu'ils soient nécessairement d'origine anglaise, traitent leurs concitoyens de langue française, et la réaction suscitée par une telle attitude chez ces derniers. Mais ce qui est encore plus grave, à mon avis, c'est la réaction chez les enfants: images souvent fidèles des pensées et attitudes des parents, ou l'animosité mutuelle plus ou moins violente, se fait sentir d'une façon certaine.

Certains prétendent qu'un départ de la minorité anglaise de la province de Québec peut contribuer au rétablissement de la souveraineté française. Ils appuient sur une comparaison avec les autres provinces de langue anglaise. Je ne crois pas personnellement à une telle conception, mais je pense qu'il est inadmissible de voir cette minorité par suite de son statut privilégié continuer à ignorer la langue et les aspirations naturelles de ceux qui ont tant contribué à la formation de la Canada et à la fallu malheureusement l'éclatement de quelques bombes et les agissements des extrémistes pour réveiller les habitants des autres provinces et les inciter à venir leur rendre visite vis-à-vis de leur concitoyens dans leur propre pays.

Il est à noter que l'ignorance de la présence française est plutôt générale dans le Canada et à la fallu malheureusement l'éclatement de quelques bombes et les agissements des extrémistes pour réveiller les habitants des autres provinces et les inciter à venir leur rendre visite vis-à-vis de leur concitoyens dans leur propre pays.

Personnellement, je pense qu'il faut oublier le passé de tout préjugé. Il faut parler "les cartes sur la table" objectivement, intelligemment et surtout avec la sincérité et le désir ardent d'un médecin qui se consacre à la guérison de son malade.

Le problème du Canada ne s'arrête pas aux éléments majeurs de la population, mais aussi à l'intégration des minorités, souvent très actives dans la vie canadienne, dans l'ensemble canadien dans le respect, la justice et l'égalité. Je vois l'avenir du Canada résider dans un Québec fort de langue française ou l'anglais est appris à l'école obligatoirement, dans les autres provinces de langue anglaise ou le français est également appris à l'école obligatoirement.

Posséder bien les deux langues, personne ne se sent ainsi étranger dans son pays si vaste. Il faut encourager les échanges culturels et artistiques entre les deux communautés, les échanges des enfants, éléments de l'avenir, à l'âge scolaire, et aussi encourager la culture apportée par les minorités afin de donner au Canada un visage riche, multiculturel où chaque citoyen trouve la place qui lui revient, respectivement de son origine ou religion, et continue à travailler à l'épanouissement du Grand Canada.

Dr A.M. Ayroud, Grand-Mère, Qué.

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI ROUSSA LE 10 JANVIER 1910
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué, René Savard, directeur en chef adjoint, trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.
"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, Lévis et Baieville: 825 par semaine.
Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal: \$2.00, Québec: \$2.00, Lévis: \$2.00, Baieville: \$2.00.
A l'étranger: \$2.50. Édition du samedi: \$3.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.
Telephone: VICTOR 4-3261

Incident de frontière: les Soviétiques bloquent un convoi américain à Berlin

BERLIN. — Environ 100 soldats soviétiques ont immobilisé hier un convoi de ravitaillement de l'armée américaine, à Berlin. Un autre convoi américain composé de 100 soldats armés est sorti de Berlin et s'est tenu prêt à toute intervention.

Echange de prisonniers entre Moscou et Washington

NEW-YORK. — Des échanges de prisonniers ont eu lieu hier, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Washington a ordonné la libération de deux espions soviétiques tandis que Moscou libérait un pasteur et un étudiant américains également accusés d'espionnage.

C'est le pire incident qui se soit produit depuis des années sur l'autoroute qui relie l'Allemagne occidentale à Berlin. Selon des informateurs dignes de confiance, les soldats soviétiques étaient munis de mitraillettes et certains d'entre eux portaient des casques d'acier.

Hier le convoi a quitté Marienborn mais a été arrêté de nouveau à Babelsberg. Des véhicules est-allemands se sont joints aux camions soviétiques sur la route, a déclaré le porte-parole américain.

Le convoi immobilisé avait presque une journée de retard lorsqu'il est arrivé au poste de contrôle, jeudi. Un porte-parole américain a affirmé que les Soviétiques ont déclaré qu'ils maintiendraient ce blocus tant que ne sera pas réglé un différend sur le trafic militaire des Etats-Unis.

Les difficultés ont commencé jeudi lorsque les Soviétiques ont fait stopper ce convoi de ravitaillement de 18 véhicules et 61 hommes à Marien-

L'ONU CONDAMNE L'AFRIQUE DU SUD

NATIONS UNIES. — L'Assemblée des Nations Unies a, une nouvelle fois, condamné la politique raciale en vigueur en Union sud-africaine. La résolution, adoptée à une très forte majorité, recommande l'arrêt de tous les procès politiques intentés dans ce pays africain et la libération de toutes les personnes incarcérées pour leur opposition à l'apartheid.

Aux 4 coins du monde

CHOU EN-LAI

TOKYO. — Le premier ministre de la Chine continentale, M. Chou En-Lai, aurait déclaré que le conflit sino-soviétique est purement idéologique et que Pékin n'a aucunement l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec la Russie et encore moins entrer en guerre contre elle.

CANDIDAT NOIR

NEW-YORK. — M. Grandy Ocumings, un Noir de religion catholique, âgé de 33 ans, président du Parti national des droits civiques, a été désigné comme candidat de ce parti aux élections à la présidence des Etats-Unis, en 1964.

SKOPIE

BELGRADE. — Un aéroport terriblement est tombée sur Skopje pendant plus de sept heures jeudi, inondant plusieurs rues, un parc et des camps de tentes, annonce-t-on à Belgrade. Le plus grand camp de tentes abritant des sinistres du tremblement de terre, qui est installé dans le parc municipal, a dû être évacué il y a deux jours et est maintenant complètement noyé par les eaux, annonce l'agence Tanjug.

TITO

ACAPULCO, Mexique. — Venant par avion de Guadalajara, le maréchal Tito est arrivé à Acapulco où il a reçu un accueil chaleureux de la population mexicaine. Le maréchal Tito a exprimé le désir de se reposer dans cette station balnéaire et les cérémonies officielles seront réduites au minimum.

La tragédie de Vaiont pourrait dégénérer en scandale politique

ROME. — Les observateurs politiques italiens estiment que la catastrophe du barrage de Vaiont pourrait fort bien provoquer un scandale dont il serait difficile, dans une situation politique aussi incertaine que celle que connaît la péninsule, de prévoir les répercussions.

Selon certaines informations, il était connu depuis longtemps que les pentes abruptes du mont Toc, surplombant le lac artificiel de Vaiont, étaient sujettes à des glissements. Le journal communiste "Unità", a reproduit un titre qu'il avait publié en avril 1961, titre qui posait la question: "Le glissement de terrain qui cause- ra le réservoir de Vaiont viendra-t-il lentement, ou sera-ce un éroulement terrifiant!"

Le gouvernement a annoncé qu'il y aurait une enquête et, selon les observateurs, les communistes cherchent à exploiter politiquement l'affaire en lançant contre les autorités, s'ils le peuvent, des accusations de négligence criminelle.

Le gouvernement de M. Leone doit démissionner le mois prochain, et on pense que des négociations délicates s'engageront pour le remplacer par une coalition de centre-gauche. Le parti communiste invite les socialistes ennemis à refuser d'entrer dans cette coalition, et à se joindre à lui au sein d'un nouveau "front populaire".

Toutes sortes d'informations circulent à Rome au sujet de la catastrophe de Vaiont: depuis longtemps la terre glissait sur le flanc de la montagne à la vitesse de 40 centime-

tres par jour. Le maire du village de Erto E Casso, qui a été détruit, avait fait afficher des avis conseillant à la population de partir. Plusieurs bergers se seraient éloignés de la région à cause de l'inquiétude que manifestaient les troupeaux.

Le journal néo-fasciste "Il Secolo" affirme que "la menace d'un éboulement géant pesait sur le barrage depuis 10 jours".

A Turin, le journal libéral "La Stampa", écrit: "De lourdes responsabilités peuvent apparaître, d'autant plus que la montagne était déjà en mouvement, et qu'il y avait eu des signes avant-coureurs du grand éboulement".

Selon l'agence "Ansa", des rescapés de la catastrophe rappellent qu'une certaine opposition à la construction du barrage s'était manifestée parmi la population de la région de Belluno.

Luttes farouches chez les Tories pour la succession de Macmillan

BLACKPOOL. — Les manœuvres qui se développent autour de la succession de M. Harold Macmillan aux postes de premier ministre et de chef du parti conservateur, ont atteint de telles proportions au congrès conservateur de Blackpool que les parlementaires conservateurs les plus écoutez ont lancé un appel au calme pour éviter une désastreuse lutte intestine au sein du parti.

Ils ont vu M. Martin Redmayne, chef du groupe conservateur au parlement, et lui ont demandé d'utiliser sa grande influence pour calmer les esprits des partisans de M. Richard Butler et de Lord Hailsham, les deux principaux candidats à la succession de M. Macmillan.

Craignant que la lutte ne soit sans issue entre M. Butler et Lord Hailsham, ces parlementaires ont même proposé que Lord Home, secrétaire au Foreign Office, soit choisi à la place de M. Butler, premier ministre par intérim, qui est âgé de 60 ans, et de Lord Hailsham, chef du groupe parlementaire conservateur à la Chambre des Lords, qui est âgé de 56 ans.

Lord Home, cependant, ne paraît pas désirer la charge qui lui serait offerte et reste en marge des manœuvres et batailles politiques du congrès.

Dans les milieux du congrès conservateur, on estime qu'il pourrait reconsidérer sa position s'il était convaincu qu'il soit le seul à pouvoir rétablir l'unité du parti et jouer le rôle de conciliateur.

La rivalité entre M. Butler et Lord Hailsham est rendue plus ardente du fait que leurs partisans se recrutent dans des milieux différents. Lord Hailsham, qui a déclaré vouloir renoncer à son titre qui l'empêche de briger la plus haute charge du gouvernement, est le favori des militants conservateurs à travers le pays. Chaque fois qu'il apparaît au congrès, les applaudissements

BERTRAND JACQUES Ltée 1482 Ouest St. Catherine West Montréal 25 - Tél. 937-4256

Pour célébrer notre 8e ANNIVERSAIRE

La liste suivante ne représente qu'un des nombreux "SPECIAUX" de cette vente anniversaire

VOX

MICROSILLON 12" SPECIAL \$2.98

- N.D. 4180 SACH: Brandenburg Concerto No 1 et 2 - Klemperer
N.D. 4200 SACH: Brandenburg Concerto No 3 et 4 - Klemperer
N.D. 4220 SACH: Brandenburg Concerto No 5 et 6 - Klemperer
N.D. 4820 MENDELSSOHN: A Midsummer Night's Dream (Complete) - Krauss
N.D. 4850 MOZART: "Haffner" Serenade - Krauss
N.D. 4940 BEETHOVEN: "Pastoral" Symphony - Klemperer
N.D. 7240 SACH: Harpsichord Concerto, Nos 4, 5 et 7 - Elisar
N.D. 7480 MOZART: Milanesa Quartets (Nos 1, 2, 3, 4) - Barchet Quartet
N.D. 7340 TELEMAN: Viola Concerto; C. STAMITZ: Viola Concerto - Wieland
N.D. 7720 BEETHOVEN: Diabelli Variations - Horowitzki
N.D. 8000 BRAHMS: Piano Concerto No 3 - Wuehrer
N.D. 8150 RAVEL: Bolero; La Valse; Rhapsodie espagnole; Pavane; Alborada - Leibowitz
N.D. 8440 ORFF: Catulli Carmina - Hollreiser
N.D. 8710 MOZART: Violin Concerto, Nos 1, 2, 3, 4 - Barchet Quartet
N.D. 8780 FRESCOBALDI: Organ Music (Toccatas, Variations, etc.) - Giuseppe de Dona
N.D. 8940 SCHUBERT: Piano Quintet, Op. 44; Piano Quartet, Op. 47 - Barchet Quartet
N.D. 9030 LISZT: Totentanz; CHOPIN: Andante Spianato, Transcendental Etudes, etc. - Frugoni
N.D. 9040 STRAUSS: Till Eulenspiegel; Don Juan, Death & Transfiguration - Hollreiser
N.D. 9100 MAHLER: Kindertotenlieder; Lieder eines fahrenden Gesellen - Postler, Hollreiser
N.D. 9220 PAVANE: Manuel Antiqua - Perlemutter, Hollreiser
N.D. 9230 HAYDN: Symphonies, Nos 101 et 104 - Hollreiser
N.D. 9340 DVORAK: Cello Concerto; TCHAIKOVSKY: Rocco Variation - Cassado, Perla
N.D. 9440 HAYDN: Symphonies, Nos 100 et 103 - Remorstein
N.D. 9510 BRAHMS: Cello Sonata; C. Minor; R. STRAUSS: Cello Sonata - Schuster, Wuehrer
N.D. 10000 BEETHOVEN: Symphony No 9 - Hollreiser
N.D. 10010 MOZART: Violin Concerto No 3, K. 214, No 3, K. 219 - Barchet, Reinhardt
N.D. 10110 MOZART: Violin Concerto No 4, K. 218, No K. 248 - Barchet, Reinhardt
N.D. 10200 SCHUBERT: Symphony No 7 - Perla
N.D. 10210 SCHUBERT: Cello Concerto; SCHUBERT: CASSADO: Cello Concerto (Arpeggione) - Cassado, Perla
N.D. 10220 SCHUBERT: Symphonies, Nos 2 et 4 - Couraud
N.D. 10240 SCHUBERT: Symphonies, Nos 2 et 4 - Couraud
N.D. 10240 LIADOV: Baba Yaga; The Enchanted Lake (Kiki Mora); Eight Russian Folk Songs; BALAKIREV: Islamey (Oriental Fantasy) - Perla
N.D. 10290 DVORAK: Violin Concerto Op. 53; GOLDMARK: Violin Concerto Op. 38 - Gimpel, Reinhardt
N.D. 10300 TCHAIKOVSKY: Symphony No 5 - Bamberg, Hollreiser
N.D. 10350 SACH: Two & Three-Part Inventions - Borovsky
N.D. 10380 LISTZ: Opera Transcriptions - Brandel
N.D. 10420 SCHUBERT: Symphonies, Nos 8, 9, 10 & 11 - Hollreiser
N.D. 10490 BRAHMS: Symphony No 1 - Hollreiser
N.D. 10670 SACH: Chromatic Fantasy & Fugue in D Minor; 12 Minors; HAYDN: C. Minor; Italian Concerto; Préludes; BWV 933-938; Toccata & Fugue in C Minor - Elisar
N.D. 10790 SCHEERER, HAYDN, VIVALDI: Cello Concerto - Cassado
N.D. 10810 DVORAK: Symphony No 5 "New World" - Hollreiser
N.D. 10820 SCHUBERT: Trout Quintet - Reinhardt, Gimpel, Endras Quartet
N.D. 10990 BRAHMS: Piano Concerto No 2 - Sander
N.D. 11090 BERLIOZ: Symphonie Fantastique - Perla
N.D. 11110 SCHUBERT: Clarinet Concerto, K. 487; Quintet for Clarinet & Strings, KK. 581 - Michaels, Endras Qt.
N.D. 11170 BEETHOVEN: Violin Concerto; Two Romances - Laufenbacher
N.D. 11170 BEETHOVEN: Violin Concerto; Romance No 3 - Laufenbacher
N.D. 11180 ROSSINI: William Tell (Other Overtures) - Perla
N.D. 11190 TCHAIKOVSKY: Symphony No 4 - Hollreiser
N.D. 11210 MENDELSSOHN: "Italian" Symphony - Remorstein
N.D. 11220 TCHAIKOVSKY: Capriccio Italiano - Remorstein
N.D. 11340 BRAHMS: Hungarian Dances; DVORAK: Slavonic Dances, Op. 46 Nos 1, 2, 3, 4, Op. 72 Nos 2, 7 - Perla
N.D. 11310 MENDELSSOHN: Symphony No 3 - Remorstein
N.D. 11370 BEETHOVEN: Piano Concerto No 3 - Brandel
N.D. 11440 SCHUBERT: Piano Concerto, K. 487; Quintet for Piano & Strings, KK. 581 - Michaels, Endras Qt.
N.D. 11440 CHOPIN: Piano Concerto Nos 1 & 2 - Frugoni
N.D. 11440 CHOPIN: Piano Concerto No 1 - Frugoni
N.D. 11470 CHOPIN: Piano Concerto No 2 - Frugoni
N.D. 11480 VIVALDI: Four Seasons - Gli Accademici
N.D. 11500 RACHMANINOFF: Piano Concerto No 3 - Blumental
N.D. 11540 SACH: Violin Cto Nos 1 & 2, Cto for 2 Violins - Laufenbacher, violin, Kehr.
N.D. 11550 WAGNER: Tannhauser Ove.; Lohengrin Préludes; Tristan Prélude & Liebestod - Hollreiser
N.D. 11540 TCHAIKOVSKY: Symphony No 4 - Hollreiser
N.D. 11370 BEETHOVEN: Piano Sonatas, Nos 8, 14, 31, 33 - Frugoni
N.D. 11440 BEETHOVEN: Triple Concerto, Op. 54; BRAHMS: Double Concerto, Op. 102 - Shuster, Wuehrer, Gimpel
N.D. 11490 TCHAIKOVSKY: 1812 Overture; Borodine: Gimpel; Polovtsian Dances; MUSORGSKY: Night on Bald Mountain; RIMSKY-KORSAKOV: Russian Easter Overture - Hollreiser
N.D. 11710 DVORAK: Symphony No. 5 - Hollreiser
N.D. 11740 BEETHOVEN: Piano Concerto No 5; Turkish March - Wuehrer
N.D. 11840 MENDELSSOHN: Symphony No 3 (Scottish) - Klemperer
N.D. 12080 HAYDN: String Quartets Op. 44 No 5, Op. 77 No 3 - Hungarian String Qt.
N.D. 12110 MOZART: Piano Concerto, K. 503; Rondo for Piano & Orchestra, KK. 383 - Brandel
N.D. 12290 BRANCK: Symphony 4 Minor & Symphonic Variations - Van Mommert
N.D. 12410 GRIGIE: Peer Gynt Suites - Parla; NIZET: L'Arlésienne Suites - Couraud
N.D. 14000 HERITAGE OF THE BAROQUE, Vol. II (HOTTEYERRE, LE ROMAIN, REINIER, LOELLET, CAI, D'HERVELOIS, LECLAIR) - Telemann Society
N.D. 14010 GIBBONS: Fantasias, Anthems, Cantatas, etc. - Telemann Society
N.D. 14020 TELEMAN: Oboe Partitas - Berman, Jones
N.D. 14030 ORGAN CLASSICS: John A. Davis Jr. Cadet Chapel Organ, West Point.
N.D. 14040 HANDEL: Water Music - Telemann Society, Schultz.
N.D. 14040 SCHUBERT: Seven Last Words of Christ - Telemann Society, Schultz.
N.D. 14130 BEETHOVEN: Violin Concerto - Ditrach
N.D. 14140 MENDELSSOHN: Violin Concerto; TCHAIKOVSKY: Violin Concerto - Ditrach
N.D. 14210 TELEMAN: Music for Oboe, Harpsichord & Recorder - Telemann Society
N.D. 14230 RACHMANINOFF: Piano Concerto No 3; TCHAIKOVSKY: Piano Concerto No 1 - Richter
N.D. 14230 HANDEL: Concerto Grosso Op. 4 No 1; Oboe Concerto in G minor; Cantata "Cuopra Tal Volta II Cielo"; Oboe Concerto in B flat; Sonata in F Op. No 11; Duo in F for Recorder - Telemann Society
N.D. 14240 HERITAGE OF THE BAROQUE, Vol. I (M. PRAETORIUS; SUSTHEUDE; SAMMARTINI; A. GABRIELI; LOELLLET; A. SCARLATTI; ROSSI; MATTHESON; SCHULZE; TWO DANCES FROM THE GLOGAUER LIEDERBUCH) - Telemann Society

HAITI

PORT-AU-PRINCE. — Un porte-parole de l'Organisation Mondiale de Santé a annoncé à Port-au-Prince que l'ouragan "Flora" qui a dévasté Haïti cette semaine a fait 5,000 morts ou disparus. Des survivants amenés dans la capitale par des hélicoptères américains ont précisé que l'ouragan lui-même n'avait pas fait de nombreuses victimes mais que la plupart des morts étaient le fait des inondations qui ont emporté maisons et personnes jusqu'à la mer.

VENTE DE MARCHANDISES DE DOUANES NON RECLAMEES

Le soussigné a reçu instruction de M. P.-H. L'Heureux, percepteur de la taxe d'accise et des droits de douane au ministère du Revenu national, pour le port de Montréal, de vendre par

ENCAN PUBLIC A L'ENTREPOT D'EXAMEN

105, rue McGill, Montréal, P.Q.

MERCREDI le 16 octobre 1963, et les jours suivants si nécessaire, les biens ci-dessous tels qu'énumérés au catalogue. Marchandise de chemin de fer non réclamée Marchandise de messageries non réclamée Marchandise saisie Marchandise gardée à l'entrepôt depuis plus de 2 ans

Conditions: ARGENT COMPTANT — Un dépôt de 25% est exigible au moment où le lot est adjugé. Heures de la vente: de 10 a.m. à 12.30 p.m. et des 1.30 p.m.

BISSEL & BISSELL LTD. ENCANTEURS DE LA REINE

On peut se procurer des catalogues des marchandises en vente à l'ENTREPOT D'EXAMEN, 105, rue McGill, Montréal

SECRETAIRE EXECUTIF

Une importante association de Montréal, est à la recherche d'un secrétaire-exécutif dont le rôle consisterait à assumer la direction d'un secrétariat et à voir à la mise en vigueur des décisions du Conseil de l'Association.

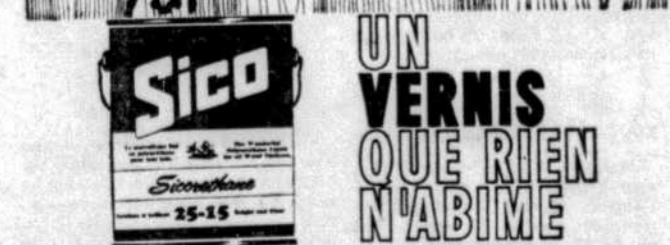
Le candidat doit: — être âgé au moins 25 ans, avoir de préférence une formation universitaire, être responsable, énergique et pouvoir prendre des initiatives.

Un salaire intéressant sera fixé selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son dossier biographique complet ainsi qu'une photographie récente à Case 536 Le Devoir, Montréal.



UN VERNIS QUE RIEN N'ABIME



SICORETHANE résiste à l'usage, à l'eau, aux matières agressives (alcool - parfums - solvants - graisse - acide des aliments-détergents et autres produits chimiques ordinaires). Utilisez-le pour vos planchers, tables, armoires, portes, etc., et même pour vos skis ou votre yacht. SICORETHANE fait ressortir toute la richesse, toutes les nuances du bois. Se pose facilement. Sèche rapidement. Conserve son éclat indéfiniment.

SICORETHANE donne tant... exige peu. PEINTURE SICO LIMITÉE QUEBEC - MONTREAL

DE GAULLE AUX MANOEUVRES ATOMIQUES

PARIS. — Le général de Gaulle a assisté hier aux premières manœuvres "atomiques" de l'armée française, inaugurant par sa présence la force de frappe atomique française.

Le ministère des armées a confirmé la livraison à l'aviation française des premiers appareils Mirage IV équipés de bombes atomiques. La livraison des avions, déclarés-on, a commencé il y a un mois, et la production des bombes en série a commencé il y a plusieurs mois.

Le général Ailleret, chef de l'état-major général français, a déclaré que les manœuvres actuelles sont différentes des ma-

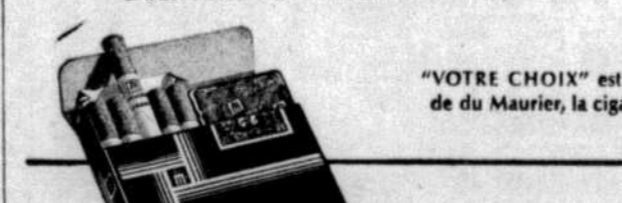
noeuvres classiques qui, en 1913 et en 1933, conduisirent à des conclusions erronées.

Aujourd'hui, a dit le général Ailleret, il s'agit de voir comment on peut utiliser les armes nouvelles, et non de découvrir la tournure que peut prendre une bataille future. Aussi les manœuvres sont-elles essentiellement un exercice de commandement. Les effectifs qui y participent ne dépassent pas 22,000 hommes.

Dans les milieux autorisés on souligne la signification diplomatique de la présence du général de Gaulle aux manœuvres

"votre choix"

Les plus grandes personnalités du monde artistique, politique ou des affaires répondent chaque semaine à cette question de Monique Lepage: "Quel est votre choix?" Ainsi ces diverses personnalités auront le privilège de choisir un sujet d'émission ou de faire entendre leurs artistes préférés. DES SURPRISES AUSSI AGRÉABLES QU'INATTENDUES VOUS SONT RÉSERVÉES.



"VOTRE CHOIX" est une présentation de du Maurier, la cigarette de bon goût. LE SAMEDI, 10H.45 P.M., CANAL 2 ET TOUS LES POSTES DU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA



BERTRAND JACQUES LTÉE

1482 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Veuillez m'envoyer contre remboursement (C.O.D.)

Form with fields for Name, Address, and a grid for selecting records.

Une maison ESSENTIELLEMENT canadienne-française où s'y trouve le choix de disques LE PLUS CONSIDÉRABLE à Montréal

BERTRAND JACQUES Ltée 1482 Ouest St. Catherine West Montréal 25 - Tél. 937-4256

POUR VOS LIVRES VOYEZ BERTRAND DE LA PLACE VILLE-MARIE

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Avec l'apport de capitaux suffisants l'avenir de notre économie est brillant

CHUTES NIAGARA, Ont. — La révolution des investissements... Dave Steen est un jeune homme studieux qui a l'ambition louable de devenir champion du monde au lancement du poids...

Steen malmène le sport amateur

PHILADELPHIE — Le conseiller de Sonny Liston a nié hier soir que le champion poids lourd ait défendu son titre avant la fin de l'année... M. Baker fit remarquer que même si le Canada jouit d'un niveau de vie, notre pays est encore sous-peuplé...

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé. 1411, Crescent, Montréal 25. VI. 5-3248.

J. ARTHUR DESCHAMPS Comptable agréé. 1411, Crescent, Montréal 25. VI. 5-3248.

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé. 152 est, rue Notre-Dame. UN. 6-2681.

Provost, Holte & Associés Comptables agréés. 2596, boul. Rosemont. RA. 2-1109.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés. 4926, ave. Verdun, Verdun.

E. H. Knight & Co. Comptables agréés. 132 ouest, Saint-Jacques. VI. 2-4691.

Moyenne Dow Jones

Table showing Dow Jones average performance metrics.

Moyenne à Montréal

Table showing Montreal market performance metrics.

Moyenne des oblig. à New-York

Table showing New York bond market performance metrics.

Moyenne à New-York

Table showing New York market performance metrics.

Moyenne à Toronto

Table showing Toronto market performance metrics.

Pas de combat pour Liston

PHILADELPHIE — Le conseiller de Sonny Liston a nié hier soir que le champion poids lourd ait défendu son titre avant la fin de l'année.

Moyenne des oblig. à New-York

Table showing New York bond market performance metrics.

Moyenne à New-York

Table showing New York market performance metrics.

Moyenne à Toronto

Table showing Toronto market performance metrics.

INGENIEURS - CONSEIL

BEACHEMIN - BEATON - LAPOINTE INGENIEURS CONSEILS. 6665 Chemin de la Côte des Neiges. Régent 1-8521.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Le ministère des Richesses naturelles, et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prennent les mesures nécessaires pour que la prospection se conforme à la recherche de toutes les substances minérales...

Avis aux prospecteurs dans le parc de la Gaspésie

- 1 - Tout prospecteur a d'abord l'obligation de se procurer un certificat de mineur, aux bureaux du ministère des Richesses naturelles, avant de jalonner un claim.
- 2 - Tout détenteur de certificat de mineur et toute personne qui l'accompagne devront se munir d'un permis spécial, émis par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche...

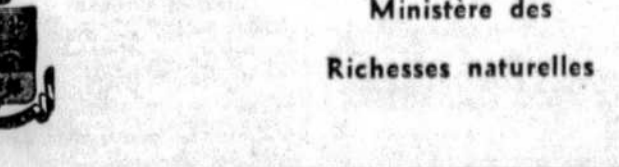
Cours de l'or

PARIS (PC) — Le napoléon, le napoléon pièce d'or française de 20 francs, valait hier, 42,30 francs au marché libre de l'or français.

Cours du dollar

La valeur du dollar américain en termes de monnaie canadienne a grimpé hier de 1,32 à 1,07 13-16.

Ministère des Richesses naturelles



Ministère des Richesses naturelles

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Un duel... des duels...

Fin de semaine mouvementée, saccadée, tourmentée pour les amateurs de sport. En tout premier lieu ce soir au forum il y a le duel enlevé prévu entre Lorne Worsley et Jacques Plante. On peut même dire que Jacques Plante se battra un peu contre tout le monde. Tout d'abord contre la nervosité qu'il éprouvera certainement au premier coup de sifflet, puis ensuite contre la fougue de ses ex-coéquipiers dont Geoffroy et Béliveau; rappelons-lui en passant — comme s'il ne s'en souvenait pas — qu'il a prédit que le Canadien ne serait pas assez bon cette année pour se classer dans les séries éliminatoires, que le lancer de Geoffroy avait beaucoup ramolli, que Jean Béliveau avait beaucoup ralenti! duel de Plante contre la foule cette fois qui le huera probablement à chacun de ses plus magnifiques arrêts comme lors de coups faciles également; duel de Plante — en coulisse — contre la direction du Canadien qui l'a échangé pour Worsley. Duel aussi de Plante et des autres Canadiens français des Rangers contre les Canadiens français qui sont demeurés "au pays" du Canadien! Intéressante toute ce soir donc!

On demande un miracle!

Au domaine du football, la lutte sera serrée également et les émotions ne manqueront pas. Les Alouettes voudront éliminer de leur route et des séries éliminatoires les Argonauts de Toronto pendant que les Rough Riders d'Ottawa tenteront de faire de même aux dépens des Eskimos d'Edmonton. Les hommes de Frank Clair n'aimeraient rien moins que de terminer en première place pour faire rougir tous les experts qui les ont relégués au dernier rang du classement du Big Four au début de la saison. Et de la façon qu'ils jouent présentement, du diable s'ils ne terminent pas en avant et des Alouettes et des Tiger Cats de Hamilton. Ces derniers cependant ne sont pas prêts à lâcher prise aussi facilement et lundi pendant que les Alouettes tenteront de démantibuler les Argonauts, eux essaieront de pulvériser les Eskimos qui en seront à leur deuxième partie en trois jours. Donc mardi matin on devrait lire le classement comme suit; Ottawa, 14 points, Hamilton, 14 points et Alouettes 12 points; en cas de miracle tous les trois seraient sur un pied d'égalité mais il faudrait deux défaites à Ottawa et Hamilton, ce qui est trop demander à ces pauvres Eskimos à moitié morts!

... 543 ... 544 ... 545!

Le morceau de choix pour les amateurs de hockey ne sera pas la partie Rangers-Canadien malgré tout l'intérêt qu'elle suscite, mais bien la partie de dimanche soir entre les Bruins de Boston et les Red Wings de Détroit. Car MONSIEUR HOWE a débuté en lion jeudi soir contre les Hawks de Chicago, marquant deux buts qui lui donnent maintenant un total de 542! A trois buts seulement du fameux record du célèbre Rocket Richard. Imaginez un peu le déluge d'arguments que va déclencher le 545ème but de Gordie Howe! Howe a toujours été un meilleur joueur que Richard-Richard est et sera toujours le meilleur joueur à avoir évolué dans la Ligue nationale, etc. Imaginez qu'il prenne fantaisie à Gordie Howe d'atteindre et dépasser le record du Rocket d'une manière fracassante, comme celle par exemple d'accomplir le haut fait suivant: 3 buts contre les Bruins de Boston dimanche soir... à l'Olympia de Détroit même! Je crois sincèrement qu'avec ces événements au menu de fin de semaine, la digestion sera longue et laborieuse...

Inscrits à B. Bonnets

SAMEDI		DIMANCHE	
1 Reba's Bay	2 Todd Riddell	1 Reba's Bay	2 Todd Riddell
3 Neddy's Son	3 Flash Wingay	3 Neddy's Son	3 Flash Wingay
4 Mr. Joe Lusty	4 Mr. Joe Lusty	4 Mr. Joe Lusty	4 Mr. Joe Lusty
5 Herbert Entry	5 Herbert Entry	5 Herbert Entry	5 Herbert Entry
6 Major's Fairy	6 Major's Fairy	6 Major's Fairy	6 Major's Fairy
7 Danny Song	7 Danny Song	7 Danny Song	7 Danny Song
8 Miss Kay Cash	8 Miss Kay Cash	8 Miss Kay Cash	8 Miss Kay Cash
9 Muddy Hanover	9 Muddy Hanover	9 Muddy Hanover	9 Muddy Hanover
10 The McNab	10 The McNab	10 The McNab	10 The McNab



LORNE WORSLEY

Il fera face aux loups du Forum pour la première fois ce soir. A l'autre bout de la patinoire, Jacques Plante... souriant sous le masque?



JOHN FERGUSON

Il a fait des débuts prometteurs à Boston mardi soir en marquant deux buts en plus d'obtenir une assistancede



JACQUES PLANTE

Sous le déguisement de son masque viendra-t-il hanter ses ex-coéquipiers? On connaîtra le premier chapitre de ce drame ce soir. Bienvenue aux Rangers.

Ce soir au Forum:

Points de mire: Plante et Worsley

Uncle Duck revient en piste, guéri

Pour répondre à la demande populaire, on a rétabli les paris sur les "futurités" présentés par la piste de Blue Bonnets. Depuis le début du présent meeting, il n'y avait pas de pari sur ces classiques juveniles.

Ce soir, douze amateurs de trois ans se disputent une bourse de \$12.095 et les guichets du pari mutuel seront ouverts.

Dans l'épreuve principale de ce soir, on assistera à la rentrée d'Uncle Duck, un ambleur de quatre ans qui avait connu un assez bon début de saison mais qui avait dû être retiré des courses, il y a trois mois, à cause d'une blessure.

On sait qu'Uncle Duck est le compagnon d'écurie de Raceway, qui vient d'être opéré d'une patte par le docteur R. R. Gauthier.

Notre choix à Blue Bonnets

- 1 Reba's Bay
- 2 Todd Riddell
- 3 Neddy's Son
- 4 Mr. Joe Lusty
- 5 Herbert Entry
- 6 Major's Fairy
- 7 Danny Song
- 8 Miss Kay Cash
- 9 Muddy Hanover
- 10 The McNab

- DIMANCHE**
- 1 Chief's Royal
 - 2 The L. Brown Derby
 - 3 Kay's Demon
 - 4 Tag Girl
 - 5 Gold Rambler
 - 6 Ke Ka G
 - 7 Tag Dares
 - 8 Peter Gunn
 - 9 Starbound
 - 10 Shad Peach

AU FOOTBALL COLLEGIAL

Par un curieux hasard qui découle de la préparation du calendrier, c'est demain que devrait se décider de façon définitive le championnat de chacune des sections de la Ligue Intercollegiale de football du Québec.

Les 2 principaux matches auront lieu au collège Notre-Dame et au parc Lafontaine. Au collège Notre-Dame, les Cactus recevront la visite des Pistollets du séminaire de Joliette, présentement au meilleur de leur condition.

Deux hommes s'affronteront de façon dramatique ce soir, tous deux dans le but de gagner la cause de leurs nouveaux employeurs. Il s'agit de deux gardiens de but. Le site sera le spacieux Forum de Montréal et les témoins, une foule de supporters de la Ligue Nationale de hockey. Jacques Plante, un héros des Canadiens au cours des 10 dernières années, sera à la tête des Rangers de New-York contre Gump Worsley et les Canadiens. Chacun des spectateurs sera à même de constater si les Habitants ont erré en envoyant Plante à New-York lors d'un échange en retour de Worsley. Plante en sera à ses débuts au Forum sous les couleurs des Rangers, tandis que Worsley fera ses débuts locaux dans son nouvel uniforme.

A Toronto Dans une autre joute d'ouverture, les Maple Leafs de Toronto seront, samedi soir, les hôtes des Bruins de Boston, qui ont déjà livré une partie cette saison. Le premier ministre Lester B. Pearson sera l'invité d'honneur à cette occasion.

M. Pearson présentera la trophée J. P. Bickell à Dave Keon, en tant que joueur le plus utile des Leafs en 1962-63, et fera la mise au jeu officielle.

Toronto se rendra à Chicago dimanche soir tandis que Detroit recevra Boston.

Plante-Worsley Plante a fait ses débuts avec les Rangers mercredi soir dernier lors de leur défaite de 3:1 aux mains des Hawks de Chicago.

En dépit du revers, l'homme au masque a brillé en effectuant 40 arrêts. Plante, un personnage toujours confiant, est considéré, en certains milieux, comme le meilleur gardien du circuit.

Toutefois, le pilote des Canadiens, Toe Blake, tout en admettant l'habileté de Plante, a déclaré que Jacques ne pouvait évoluer plus longtemps avec les Canadiens. Blake est d'avis que le cerbere imprévisible souffrirait de quelque chose la saison dernière, probablement des nerfs.

Pour sa part, Worsley qui n'a jamais manqué d'ouvrage en vertu de la faiblesse défensive des Rangers, a fait ses preuves. Les deux gardiens ont fait connaître leur opinion depuis l'échange, mais Plante a été de beaucoup le plus loquace. Si bien que, si les amateurs montréalais l'ont entendu, il ne sera pas populaire au Forum.

Plante a prétendu que les Canadiens n'avaient aucune chance de participer aux séries éliminatoires, cependant que les Rangers, avec lui dans les filets, avaient d'excellentes chances d'y parvenir.

On sait que Montréal a terminé en troisième place la saison dernière, alors que les Rangers finissaient au cinquième rang et subissaient l'élimination. Toutefois, la plupart des experts ont choisi les Rangers pour lutter en vue de la troisième ou quatrième place.

et de conserver leurs chances de championnat alors qu'ils visiteront les Trads, au collège de l'Assomption. Au collège Grasseil, le Douze sera l'hôte des Voltigeurs du collège Bourget de Rigaud et de leur exceptionnel quart-arrière, Alfred Sciotte.



CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	1	0	0	0	0	2
Chicago	1	0	0	0	0	2
Boston	1	0	0	0	0	2
Montreal	1	0	0	0	0	2
Toronto	1	0	0	0	0	2
New York	1	0	0	0	0	2

LIGUE AMERICAINE

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	0	0	0	0	0	0
Quebec	0	0	0	0	0	0
Springfield	0	0	0	0	0	0
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0
Baltimore	0	0	0	0	0	0

LIGUE AMERICAINE (DIVISION OUEST)

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	0	0	0	0	0	0
Cleveland	0	0	0	0	0	0
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	0	0	0	0	0

FORUM

CE SOIR A 8 H.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

RANGERS

— VS —

CANADIENS

Sièges terrasse à \$1.75 et admission générale, billets à \$1.75 et \$1.50 maintenant en vente. Admission générale, billets à \$1.25 en vente ce soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

Dixon et Andreotti choisis

Le demi George Dixon, amateur de football de Montréal, gagnant du trophée Jeff Russel en 1962, et Jim Andreotti sont les candidats des Alouettes de Montréal, cette saison, en vue de cet honneur.

Le trophée est accordé au joueur de la Conférence de football de l'Est qui allie le mieux l'esprit sportif et le désir de vaincre tout en étant un joueur d'équipe qui évolue en "gentleman".

Les joueurs de chacune des quatre équipes présentent deux candidats annuellement et le bureau des gouverneurs du circuit ainsi que les arbitres sont les juges.

Jeff Russel était membre d'une ancienne équipe

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Edmonton & Hamilton

Edmonton & Hamilton

Edmonton & Hamilton

Edmonton & Hamilton

Edmonton & Hamilton

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	4	0	0	0	0	8
Hamilton	4	0	0	0	0	8
Montreal	3	0	0	0	0	6
Toronto	2	0	0	0	0	4

CONFERENCE DE L'OUEST

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	2	0	0	0	0	4
Calgary	2	0	0	0	0	4
Regina	1	0	0	0	0	2
Winnipeg	1	0	0	0	0	2
Edmonton	0	0	0	0	0	0

Nous annonçons

L'OUVERTURE DU CLUB DE CHASSE CLEAR BROOK

A ORMSTOWN, P.Q. — ROUTE RURALE No. 3 (près de "Anderson's Corner")

CHASSE au FAISAN et à la CAILLE

— PAS DE LIMITES —

Pour informations, téléphonez à: BILL HAYES, gérant — 829-2451

Choix de billets de saison ou pour chaque partie

ENCORE DISPONIBLE

\$3.50

\$3.00

\$2.50

\$3.50



EN VENTE A

Lord's Sports Shop, 1399 ouest, St-Catherine
 Bob Lundy, 8804, Chemin Cote St-Luc
 Cafe Regent, 5114, avenue du Parc
 McNeese's Ltd., 1441, avenue McGill College
 Shiner's Lounge, 1241 rue Guy
 Hotel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke
 Variétés Charrier, 4106, Christophe-Columb (Paul Fortin)
 Joey Richman, articles de sport, 1487, rue McDonald
 Restaurant Bruno, 1255 ouest, rue Sherbrooke
 Lowy's Ltd., 1223 Square Phillips
 Holiday Inn, 4035 Cote de Liesse Road
 Paul DeBerres Sports, 1249 ouest, Bernard
 Laurentian Lanes, 222 Montée de Liesse Road.

PROCHAINE PARTIE

TORONTO vs ALOUETTES

DIMANCHE, LE 13 OCTOBRE, A 2.05 P.M.

Téléphones à notre bureau des billets ou rendez-vous à 2155, de la Montagne, 2e étage

VI. 4-2577

Dimanche, ouvert de 8 h. 30 a.m. à midi, et au Stade McGill de midi à 2 h. a.m.

LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTRÉAL, INC.

Père Arès: le bill 60 (amendé par les évêques) reste un compromis

par Jules LEBLANC

Le Père Richard Arès a soutenu, jeudi soir, que les amendements de l'épiscopat québécois au projet de loi qui concerne l'établissement d'un ministère de l'éducation visent seulement à "remédier aux faiblesses les plus graves du bill 60" en ce qui a trait à la confessionnalité. Selon lui, "les évêques n'ont pas tout demandé, ils se sont contentés de revendiquer l'essentiel, de sorte que, même amendé dans le sens de leurs suggestions, le bill 60 gardera la figure d'un compromis en ce qui regarde la confessionnalité de l'école."

Jésuites de la métropole, participait alors à un colloque organisé par la Société de pédagogie de Montréal et qui portait sur le bill 60.

Distinguant entre "affirmer" la confessionnalité et la "respecter intégralement" — car un projet de loi peut affirmer un principe et le contredire dans ses dispositions concrètes, et vice-versa — le Père Arès reconnaît que le bill 60 affirme la confessionnalité des écoles, du moins dans le cas des catholiques et des protestants.

Toutefois, dans le cas des catholiques tout au moins, le bill 60 ne respecte pas intégralement la confessionnalité de

l'école, affirme-t-il, parce qu'il ne respecte pas la conception catholique de l'école confessionnelle selon laquelle il ne suffit pas d'enseigner la religion, mais il faut que tout le climat et tout l'enseignement soient chrétiens.

Le directeur de "Relations" précise que "la haute direction confessionnelle" — en l'occurrence, le Comité catholique — est: 1) "incomplète dans ses objectifs", en ce sens qu'elle embrasse seulement l'enseignement religieux et moral; 2) "dépendante dans son exercice", puisque tous ses règlements sont soumis à l'approbation du cabinet; 3) "incertaine dans ses fonctions", parce que le sous-ministre catholique est nommé par le cabinet, n'a pas de sphère d'activité propre et n'est pas

légalement relié au Comité catholique; parce que le ministre règle les programmes d'études pour tous les enseignements, y compris l'enseignement religieux; parce que les cinq représentants de l'épiscopat, bien qu'ils soient autorisés à légiférer sur l'enseignement religieux, sont minoritaires au sein du Comité catholique, les parents et les éducateurs ayant au total, dix représentants; parce que le Comité catholique est "une tête sans corps", étant donné qu'il n'a aucun exécutif, aucun sous-comité et aucune commission d'enquête ou de recherche.

De son côté, l'un des trois autres participants s'en est pris au juridisme que manifestent certaines requêtes concernant la confessionnalité. M. Gaston Dupas, qui dirige le bureau de l'information de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a souligné que "le législateur ne peut se permettre, dans une loi générale, de prévoir tous les détails s'il veut que cette même loi réponde aux besoins de la population dans quelques années."

"L'évolution de la société est tellement rapide qu'une telle législation est surtout importante par l'esprit qui l'anime. A cet égard, il serait important que le gouvernement définisse cet esprit et sa politique d'ensemble, en prévoyant un préambule au bill 60. Les discours, dans ce domaine, ne suffisent pas."

(L'un des trois autres participants a abondé dans le même sens. M. Roland Parenteau, qui préside l'Institut canadien d'éducation des adultes, a en effet affirmé: "Beaucoup de discussions auraient pu être évitées, beaucoup d'équivoques supprimées, si en même temps qu'il présentait son bill, le gouvernement avait rendu publique sa conception du système d'éducation". En ce qui concerne l'insertion d'une série de déclarations de droits, il a déclaré n'avoir aucune objection à cela. Le père Arès, pour sa part, a laissé clairement entendre qu'il est favorable à l'insertion de la déclaration de droits suggérée par les évêques. Quant au quatrième participant, le Père Jacques Cousineau, il ne s'est pas prononcé sur la question.)

M. Dupas a poursuivi: "De toute façon, ce qui est important pour sauvegarder les écoles confessionnelles, ce n'est pas ce que contient le bill 60, mais les recommandations que présentera la Commission Parent en regard du fonctionnement et des structures de la commission scolaire de l'avenir. A ce moment-là, on verra vraiment jusqu'à quel point l'enseignement public pourra jouir d'une certaine liberté académique et pourra se développer dans un climat démocratique et confessionnel."

Le père Cousineau: c'est un recul de la démocratie organique

Contrairement aux affirmations répétées que le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, fait en ce sens depuis quelques mois, "on ne saurait parler, à propos du bill 60, de l'instauration d'une démocratie organique". Bien plus, "dans la mesure où le bill 60 enlève aux comités confessionnels la direction pédagogique des écoles qui relevaient jusque-là de leur juridiction, l'on peut estimer qu'il supprime ce qu'il y avait de démocratie organique dans notre régime scolaire."

Telle est la thèse qu'a soutenue le Père Jacques Cousineau au cours d'un colloque organisé par la Société de pédagogie de Montréal et qui portait sur le projet de loi visant à établir un ministère de l'éducation au Québec. La réunion a eu lieu jeudi soir à l'École normale Jacques-Cartier.

A l'appui de sa thèse, le Jésuite montréalais a posé les deux prémisses suivantes: 1) La démocratie organique "exige une délégation permanente de pouvoir exercée par

un corps intermédiaire véritablement élu"; elle "consiste essentiellement dans une délégation de pouvoirs à des corps intermédiaires qui, par rapport au gouvernement, possèdent l'autonomie dans leur sphère propre, une fois que cette autonomie a été déterminée par le pouvoir législatif de l'Etat". 2) Dans le bill 60, "aucun pouvoir réel n'est délégué au corps intermédiaire qui pourrait être le Conseil supérieur de l'éducation; bien plus, la démocratie organique ne trouve pas son compte dans le mode de nomination des membres du C.S.E., puisque la procédure du collège électoral n'est pas appliquée. Le seul pouvoir que délègue le bill 60 est confié aux comités confessionnels et ce pouvoir est tellement limité qu'il ne consacre pas l'autonomie de ces comités.

Pour la compréhension du texte, notons que les groupes de pression, les groupes d'intérêt et, en général, les organismes socio-économiques qu'on appelle habituellement

en juger ne règle aucunement la question. Les députés ont-ils plus de compétence pour discuter de l'expansion économique, de l'assistance sociale, du code criminel et de la censure du cinéma? Si l'on n'est pas satisfait de la façon dont les problèmes politiques sont réglés à ce niveau, — le Parlement — qu'on travaille à améliorer les structures, à hausser la qualité moyenne du député, à intensifier la consultation entre le gouvernement et le peuple par le truchement des corps intermédiaires. C'est précisément ce à quoi le bill 60 s'emploie."

2) Les décisions importantes seront prises par le cabinet, et non pas seulement par le ministre. Si ce dernier, dans le cas d'une question litigieuse, peut faire fi des revendications du public et des éducateurs, la chose est plus difficile pour le cabinet qui groupe "une vingtaine de ministres représentant diverses tendances d'opinion et diverses régions". C'est là une protection réelle, beaucoup plus efficace que présentement, contre des "coups de force". 3) Le Conseil supérieur de l'éducation, assorti de ses deux comités et de ses quatre commissions, "constituera un frein efficace contre toute tentative impulsive de la part des autorités publiques", car ces organismes comprendront une centaine de membres, triés sur le volet, parmi les plus hautes personnalités intéressées de près ou de loin à l'éducation.

HOMMAGES À LA FRANCE
à l'occasion de l'ouverture de
L'Exposition Française de Montréal
et à ses distingués délégués que nous sommes heureux d'accueillir

Invitation à tous les Canadiens qui visitent l'Exposition française au Palais du Commerce (11 au 27 octobre) d'aller en France au cours des mois d'hiver quand la saison théâtrale bat son plein. Tarifs avantageux de 21 jours, en avion Jet (\$400.90).

VOYAGES HONE
1460, Avenue UNION, Montréal 2 — V. 5-8221

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!
Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne: **SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANTHAR — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.**

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg
Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3996 et UN. 1-9200

Autobus à louer
pour voyages, excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc...

La Cie de Transport des Laurentides Ltée
9934 rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

Le plus beau voyage pour cet hiver!

CROISIÈRE en Méditerranée orientale et SÉJOUR à Rome

- Deux semaines à bord du luxueux **STELLA SOLARIS**: Égypte, Liban, Israël, Grèce, Sicile
- Une semaine à Rome et Naples

Aller et retour transatlantique par D.C.B. d'ALITALIA
Départ de Montréal le 20 FEVRIER 1964
Trois semaines en Europe et au Proche-Orient

CAN. \$942.00 y compris les traversées transatlantiques
Dépliant sur demande:

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Voyages André Malavoy, Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485-6 — UN. 1-4633
MONTREAL

3 CROISIÈRES AUX CARAÏBES à bord de l'incomparable FRANCE

CROISIÈRE DE NOËL ET DE NOUVEL AN: 20 déc. 63—2 janv. 64. La vie de château pendant douze jours—sur le plus long paquebot du monde! Tandis qu'à bord les fêtes succèdent aux fêtes, les Caraïbes viennent à vous: St-Thomas, Fort-de-France, Nassau, etc. Départ de New York le vendredi 26 décembre dans l'après-midi; retour le jeudi 2 janvier au matin. Prix: à compter de \$495 (E.-U.) par personne.

CROISIÈRE DE L'ANNÉE BISSEXTILE: 26 fév.—10 mars. Douze jours, sans compter le 29 février! Dans une ambiance de confort, de luxe et de gaieté bien française, vous allez doucement d'île en île, jusqu'à Cristobal et Curaçao. Vous vous embarquez à New York le mercredi 26 février dans l'après-midi pour revenir le mardi 10 mars au matin. Prix: à compter de \$510 (E.-U.) par personne.

CROISIÈRE DE PRINTEMPS: 12 mars—28 mars. Le printemps tarde à venir chez nous? Allez à sa rencontre à bord de ce palace flottant qu'est le FRANCE. Seize jours d'enchantement ininterrompu, ponctués d'escales dans les ports les plus colorés de la mer des Antilles. Départ de New York le jeudi 12 mars dans l'après-midi; retour le 28 mars. Prix: à compter de \$595 (E.-U.) par personne.

ALLONS!
Pour tous renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages — ou à la Transat, 1255, square Phillips, Montréal. Cie Générale Transatlantique.

Cie Générale Transatlantique

30% D'ESCOMPTE DISQUES ANGEL 30% D'ESCOMPTE

CETTE VENTE EST VALABLE DU 12 AU 19 OCT. 1963

DISQUES ANGEL (MONO SEULEMENT) Série Archives 12" Rég. \$5.98 - Sp. 4.19

Beethoven Violin Cto. (Kreisler - London Phil - Harbinell)	COLR 11
Haydn & Schubert Trios (Cortot, Thibaud, Casals)	COLR 12
Bach Brandenburg Ctos. 1, 2, & 6 (Chamber - Busch)	COLC 13
Bach Brandenburg Ctos. 3, 4 & 5 (Chamber - Busch)	COLC 14
Bach Piano Ctos. 5, 4 & 1 (Chamber - Fischer)	COLR 15
Bach: Suites — Nos. 1 & 2 (Pablo Casals)	COLR 16
Bach: Suites — Nos. 3 & 4 (Pablo Casals)	COLR 17
Bach: Suites — Nos. 5 & 6 (Pablo Casals)	COLR 18
Monteverdi — Songs (Nadia Boulanger, Vocal and Instrumental Ensemble)	COLR 30
Chalkovsky: Symphony ("Pathétique") (Furtwangler, Berlin Phil.)	COLR 31
Beethoven: Trio in B Flat Major, Op. 97, "Archduke" (Thibaud)	COLR 36
Dvorak: Cello Cto. in B Minor, Op. 104 (Pablo Casals, Czech Phil.)	COLR 39
Chopin: Fourteen Valses (Alfred Cortot)	COLR 32
Schubert Sonata — Allegretto (Arthur Schnabel, piano)	COLR 33
Prokofiev Piano Cto. — Suggestion Diabolique (Prokofiev, Lon. Sym., Coppola)	COLR 34
Brahms: Violin Concerto in D Major, Op. 77 (Fritz Kreisler)	COLR 35
Schubert: Piano Quintet in A Major, Op. 114, "Eros" (Arthur Schnabel and members of the Pro Arte Quartet, "Donau-Prevoist-Maas" and Claud Hobday, Double Bass)	COLR 46
Mozart: String Quintet, K. 516 and Piano Quartet, K. 478 (Pro Arte Quartet)	COLR 42
Schubert: Trio No. 2 in E Flat Major, Op. 109 (Serkin, piano)	COLR 43
Mozart: Concerto No. 21 in C Major, K. 467; Concerto No. 27 in B Flat Major, K. 595 (Arthur Schnabel, London Symph., Barbirolli)	COLR 67

DISQUES ANGEL 12" HI-FI et STEREO

STEREO: Rég. \$5.98 POUR 4.19 MONO: Rég. \$5.45 POUR 3.82

Soviet Army Chorus and Band—Vol. 1	(S) 35411	Beethoven: Symphony No. 3 in C Minor, Op. 67; Overture, "King Stephen" (Phil. Klemperer)	(S) 35845
Schubert Songs, Album 2 (Dietrich Fischer-Dieskau)	(S) 35654	Beethoven: Symphony No. 3 in E Flat Major, Op. 55, "Eroica" (Phil. Otto Klemperer)	(S) 35855
Beethoven: Sym. No. 1, Op. 21; Sym. No. 8, Op. 93 (Phil. Klemperer)	(S) 35657	Maria Callas Sings Great Arias From French Opera—Vol. 1	(S) 35882
Beethoven: Symphony No. 2 (The Phil. Orchestra/Klemperer)	(S) 35658	Verdi: Aida—Highlights (Tucker Callas)	35918
Beethoven: Sym. No. 4 in B Flat Major, Op. 60 (Phil. Klemperer)	(S) 35661	Puccini: La Bohème—Highlights (Di Stefano Callas)	(S) 35930
Beethoven: Sonata No. 17 in D Minor, Op. 32 No. 2 ("Tempest"); Schumann: Fantasia in C Major, Op. 17 (Sviatoslav Richter, Piano)	(S) 35679	Beethoven: Symphony No. 7 in A Major, Op. 92 (Phil. Otto Klemperer)	(S) 35948
Bach: Cantata Arias (Fischer-Dieskau/Berlin Phil. Forster)	(S) 35698	Mozart: Serenade in G Major, "Eine Kleine Nachtmusik"; Mozart: German Dances; Handel: "Water Music"—Suite (Berlin Phil. Karajan)	(S) 35948
Schubert: Songs, Album 3 (Dietrich Fischer-Dieskau)	35699	Franch: Chorale No. 1 in E Major, 2 in B Minor, 3 in A Minor, Pastorale, Op. 19 (Organ Solo by Fernando Germani)	(S) 35968
Beethoven: Sym. No. 6, Op. 68 (Phil. Klemperer)	(S) 35711	Victoria De Los Angeles Dietrich Fischer-Dieskau in Duets—With Gerald Moore, Piano	(S) 35968
Haydn: Sym. No. 94; Boccherini: Overture; Sym. in C Minor (Gullini)	(S) 35712	The Fabulous Victoria De Los Angeles—Gerald Moore, Piano	(S) 35971
Schubert: Trio No. 1 in B Flat Major (Oistrakh/Knushevitsky/Ohrin)	(S) 35713	Fauré: Requiem, Op. 48 (De Los Angeles/Fischer-Dieskau, etc.)	(S) 35974
Haydn & Boccherini: Cello Concertos (Starker/Phil. Gullini)	(S) 35725	Chopin: Mazurkas (Piano Solo by Malczynski)	(S) 35983
Chopin Waltzes (Malczynski)	(S) 35726	Vivaldi: Four Concerti (Nathan Milstein/Chamber Orch.)	(S) 36001
Chopin: Six Polonaises (Piano Solo by Malczynski)	(S) 35728	Bach: Concerto in D Minor For Violin and Oboe; Handel: Oboe Concerti Numbers 1, 2 and 3; Vivaldi: Concerto in B Minor (Leon Goossens Oboe; Yehudi Menuhin/Robert Masters/Rli Goossens and the Humphreys, Violins The Bath Festival Orchestra Directed by Yehudi Menuhin)	(S) 36103
Mozart: Symphony No. 38 ("Prague"), Symphony No. 39 (The Phil. Orch. Karajan)	(S) 35739	Schumann: Papillons, Op. 2; Sonata in G Minor, Op. 10 (Sviatoslav Richter, Piano)	(S) 36106
Mozart: Concerto No. 3 in G Major, K.218; Concerto No. 5 in A Major, K.219 ("Turkish") (Yehudi Menuhin and The Bath Festival Chamber Orch.)	(S) 35745	Nicolaï Gedda Sings Great Tenor Arias From French Opera	(S) 36106
Shostakovich: Symphony No. 5, Op. 47 (Vienna Phil. Orch. Silvestri)	(S) 35760	Red Army Ensemble—Vol. 2	(S) 36143
Beethoven: Concerto in D Major, Op. 41 (David Oistrakh, Violin)	(S) 35780	J. S. Bach: Chorale Preludes (Organ Solo by Bonard Comtet)	(S) 36139
Beethoven: Violon Concerto in D Major (Milstein/Leinsdorf/Phil. Orch.)	(S) 35783	Schubert: "Schwanengesang," D.957 (Dietrich Fischer-Dieskau, Baritone; Gerald Moore, Piano)	(S) 36137
Bizet: Carmen—Highlights—Sir Thomas Beecham, Nicolaï Gedda, Victoria de Los Angeles	(S) 35818	Great Sopranos of our Time: Callas, Los Angeles, Crespin, Schwarzkopf, Sutherland, Nilsson	(S) 36138
Falla: The Three-Cornered Hat and Ravel: Alborada Del Gracioso and Daphnis and Chloe (The Phil. Orch. Gullini)	(S) 35821	Corelli: Four Concerti Grossi From Op. 4 (Virtuosi Di Roma)	(S) 36136
Puccini: Madame Butterfly—Highlights—Victoria de Los Angeles	(S) 35820	Maria Callas in Paris (Maria Callas, Soprano, and Orch. de la Société des Concerts du Conservatoire cond. by Georges Prêtre)	(S) 36147
Verdi: La Traviata—Highlights—Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles	(S) 35822		
Gounod: Faust—Highlights—Boris Christoff, Nicolaï Gedda, Victoria de Los Angeles	(S) 35827		
Handel: "Messiah" Highlights (Morrison Thomas-Lewis/Milligan)	(S) 35830		

MONTROSE
3168 EST, BELANGER — RA. 9-2833
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 10 h. p.m.

PLUSIEURS AUTRES NON INSCRITS

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage. Taxe en plus.

France-Canada et France...

(Suite de la première page)

et techniquement. Sur tous ces plans, elle a retrouvé et manifesté avec éclat: stabilité, dynamisme, vigueur et sens inventif.

Pourtant, avec le Canada, la balance commerciale de la France reste déficitaire et les exportations françaises représentent 1 p. c. seulement de l'ensemble des importations canadiennes. Or, le Canada veut diversifier pour une foule de raisons son commerce extérieur, les sources de ses importations, le Québec de son côté veut s'industrialiser à une cadence accélérée et s'équiper et entend le faire selon sa mentalité, son génie propre.

Déjà, le Canada français depuis quelques années a fait largement appel aux techniques et à l'industrie française (Voie maritime, pont Champlain, barrages de l'Hydro-Québec, métro de Montréal, etc.). Ce n'est qu'un début que la grande exposition française de Montréal marque une étape décisive sur la route convergente de nos destins.

LAPALME: reprise du dialogue direct France-Québec

"Dans ce qu'on a appelé la révolution silencieuse du Québec, il y a eu un élément capital: la reprise officielle des relations directes entre le ministre de l'Etat d'Etat du Québec et d'abord le ministre des affaires culturelles qui, après avoir rappelé divers événements importants dans cet ordre (sont notamment la création de la Délégation générale du Québec à Paris), poursuit: "Nous assistons à une véritable résurrection de la fraternité franco-québécoise".

Le ministre rappelle ensuite les énormes difficultés qu'ont dû et que doivent encore affronter les Canadiens français pour préserver leur langue et leur culture et explique pourquoi si longtemps la technique française nous fut étrangère. Il évoque aussi les raisons qui ont fait que notre langue soit blessée et notre culture originelle souvent affaiblie, appauvrie.

Après avoir ensuite affirmé que les Canadiens français sont des Nord-Américains de souche française, de culture française, il déclare que nous avons à démontrer qu'il est une manière d'être, de vivre, de créer en français dans le Nouveau Monde et que nous avons eu jusqu'ici à porter seuls le terrible et exaltant devoir de témoigner de la présence française en Amérique du Nord. "Aujourd'hui, il faut que la France vienne nous aider à donner ce témoignage dans tous les domaines ensemble nous pourrions le faire éclatant".

Et le ministre termine en résumant: "Dans l'effort difficile qu'est le nôtre pour nous épanouir selon notre culture et pour illustrer cette culture, vous nous apportez le prestige, le rayonnement, les oeuvres de la France: les promesses que comporte cette coopération nouvelle seront tenues".

La Culture: la présence en nous de ce qui a survécu à la mort

Et ce fut André Malraux: une admirable fresque du combat de l'esprit, du combat de l'homme contre des puissances, certes utiles et nécessaires, mais qui risqueraient de le submerger si notre époque n'arrive pas à inventer des formes nouvelles de vivre et un type nouveau de civilisation.

Cette voix rauque, captivante, ce lyrisme exemplaire. On pense en l'écoutant à cette définition que donnait Thierry Maulnier de ces hommes "chez qui le chemin est le plus court de la chair à la métaphysique". Qui saurait "résumer" à quelque chose d'indécible, voire de ridicule en pareil cas, un message, est-il possible de signaler certains thèmes, de citer quelques-unes des formules éclatantes dans lesquelles s'expriment la pensée et la vision prophétique de l'auteur de "L'Espoir" et des "Voix du silence".

"Nous sommes en train d'assister à une métamorphose sans précédent du monde: nous sommes la première génération qui depuis 15.000 ans est témoin d'une transformation fondamentale de la civilisation, dont les techniques nouvelles, les machines, toujours plus puissantes, l'énergie atomique sont des éléments et des signes mais qui va infiniment plus loin, qui va susciter une nouvelle façon d'être, de penser, de sentir".

Et de poursuivre: "Si un pharaon avait rencontré Louis XIV ou même Napoléon, ils auraient pu au fond assez aisément discuter des mêmes choses, dans les mêmes termes parce que malgré ces changements secondaires, ils vivaient selon le même mode et au même rythme. Mais depuis le milieu du 19e siècle et singulièrement depuis le début du 20e, nous assistons à une révolution totale, sans précédent dans les histoires de l'homme: une civilisation complètement nouvelle commence avec nous. Le destin du monde est changé".

Vaincre les nouveaux "démons"

Et reprenant son thème du matin à la cérémonie d'inauguration de l'exposition "Il faut que notre force soit digne de nos rêves" mais l'ambassadeur, Malraux rappelle "qu'une civilisation de l'action n'engendre l'homme que dans l'action" et que sur cette pente toutes les tragédies deviennent possibles. "Si l'homme ne veut pas être écrasé par les forces mêmes qu'il a libérées, s'il veut pouvoir exercer les nouveaux "démons", l'homme doit retrouver en lui-même et préserver contre tout, le sens de la culture et le goût du héros. "Et si l'homme de demain veut pouvoir regarder son visage dans une glace sans mourir, il faudra qu'il ait retrouvé la signification profonde de la culture: la seule ressource qui lie devant la mort".

En somme, il faut qu'aux énormes et terribles machines, aux puissances fantastiques mises en oeuvre, corresponde une nouvelle définition de l'humanité et l'application de conditions propres à cet humanisme.

Il faut aussi faire en sorte que retrouvant, par des loisirs croissants, une part de son temps et de lui-même, l'homme ne trouve pas en lui le désert mais le pouvoir de goûter l'héritage du monde, le sens de la création et de l'invention. Cela d'autant que "notre temps, par ces moyens inouïs que sont le cinéma et la télévision, nous offre une puissance de l'instinct".

Nous allons vers une civilisation gladiatoire, dont le monde atlantique sera un des éléments déterminants et dans le monde atlantique, l'esprit français aura à tenir une place prépondérante. "La culture, c'est la présence en nous de ce qui sait survivre à la mort". Et s'il convient de saluer ces "immenses usines de rêves" que sont les complexes modernes, les grandes aventures dans l'espace, il faut poursuivre les grandes aventures intérieures et faire que l'homme trouve en lui-même de quoi défier les nouveaux démons.

La France vous tend la main devant l'avenir

L'apport de la France à la civilisation nouvelle sera fait de l'apport de tous les peuples marqués par le génie de la France, par la culture française, "dont vous êtes avec nous". Car, il n'est plus question "de guide" mais il s'agit d'être ensemble et de servir ensemble les valeurs auxquelles nous tenons.

Et ce fut pour terminer, cette vibrante apostrophe: "Canadiens français, la France vous tend la main pas au-dessus du passé mais en face de l'avenir".

Martin: La France reste à l'avant-garde de notre civilisation

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, éplorant la série des grandes allocutions de ce déjeuner, devait rendre à la France un hommage dont on n'avait sans doute jamais entendu l'équivalent de la part d'un membre du gouvernement canadien.

Après avoir souligné la qualité du redressement de la France après la guerre et l'ampleur des réalisations françaises dans les domaines les plus divers mais notamment dans les domaines industriels, scientifique et technique, M. Martin devait déclarer: "Nous reconnaissons dans la France le phare de notre civilisation à l'avant-garde de laquelle elle se trouve constamment. Elle suit allier aujourd'hui plus que jamais dynamisme et réalisme, invention et courage, vitalité et puissance".

Le ministre célèbre ensuite le rôle de la France dans le monde actuel et rend hommage "au très grand chef d'Etat pour qui nous avons la plus vive admiration".

Enfin, M. Martin déclare que le gouvernement canadien souhaite ardemment tout mettre en oeuvre pour développer largement les relations de toutes sortes avec la France.

Il a évoqué les récents accords entre le Centre national du cinéma français et l'Office du film du Canada, entre la Radio-diffusion-télévision française et Radio-Canada, etc., et a annoncé "D'autres mesures importantes sont en cours de réalisation et d'autres plus importantes encore les suivront... Le Canada a tout à gagner à s'alimenter abondamment aux ressources des techniques, de la science et de l'industrie françaises".

Montréal...

(Suite de la première page)

Du côté français, c'est une meilleure appréciation des possibilités du Canada et plus particulièrement de la situation, des difficultés, mais aussi du progrès et des promesses du Québec.

Avec un certain remords, le gouvernement central prendra enfin diverses mesures propres à accroître les relations — jusqu'ici dérisoires — du Canada avec la France: il le fait évidemment en raison de la qualité de ce qu'offre la France: il le fait aussi pour des raisons politiques d'ordre intérieur. Le Québec, de son côté, souhaite,

M MALRAUX A SIGNÉ L'ACCORD FRANCO-CANADIEN SUR LE FILM

M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, a signé au nom de la France un accord prévoyant la co-production de films de long et de court métrage. M. Paul Martin, ministre des affaires étrangères, a signé au nom du Canada. M. Guy Borger, président de l'Office national du film, qui a négocié l'accord à Paris, a déclaré qu'outre la production de films au Canada l'accord en facilitera la distribution dans le monde entier.

Appel à la réciprocité

(Suite de la première page)

WASHINGTON — Le ministre de la défense du Canada, M. Paul Hellyer a déclaré vendredi soir à Washington que le Canada veut confier d'importants contrats de défense aux Etats-Unis l'an prochain. Il a prédit que ces contrats seront de plus en plus volumineux.

Il a exprimé l'espoir qu'en retour les Etats-Unis consentiront des contrats plantureux à l'industrie canadienne. Il a fait ces déclarations à la fin d'une entrevue confidentielle avec le secrétaire américain à la défense, M. Robert McNamara et ses conseillers.

Il espère aussi que la défense américaine contribuera à participer à la mise au point du cargo aérien du Canada, le Caribou II.

Il espère aussi que la défense américaine contribuera à participer à la mise au point du cargo aérien du Canada, le Caribou II.

Optimisme...

(Suite de la première page)

Le juge Lippé a proposé un contrat de travail de trois ans garantissant une augmentation du salaire horaire des débardeurs de 10 pour cent chaque année. Plusieurs membres de l'Association internationale des débardeurs ont fait savoir qu'ils ne veulent signer qu'un contrat de deux ans. Ils demandent également que le nouveau régime de rémunération du travail supplémentaire et des congés payés entre en vigueur immédiatement plutôt que dans la dernière année du contrat.

Au cours d'une réunion tenue hier soir, les membres de la section 1657 de l'association internationale des débardeurs, qui groupe les portiers, ont accepté les propositions du juge Lippé à l'exception de ce qui concerne la durée du contrat.

A Ottawa, le ministre du Travail M. MacEachen a déclaré en chambre hier que "certains indices laissent présager un règlement" de la grève. Au sénat, le sénateur Cyrille Vallancourt a accusé les débardeurs en grève de vouloir ruiner l'agriculture du Canada.

D'autre part, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd dirigera une délégation de fermiers de la Saskatchewan qui rencontreront aujourd'hui le premier ministre M. Pearson pour discuter des conséquences de la grève sur l'expédition du blé à l'URSS.

Entre-temps, l'injonction émise jeudi, interdisant aux grévistes d'établir des piquets ou de faire des rassemblements massifs sur la propriété du port de Montréal et ses abords, a été respectée.

Grève...

(Suite de la première page)

étaient chargés. Un navire des lacs décharge quotidiennement à Baie Comeau avec des cargaisons de 250.000 à 300.000 boisseaux de blé. Une certaine quantité de blé a déjà été expédiée à la Russie depuis Baie Comeau.

Les autorités des deux ports ont refusé de fournir des détails sur les mouvements du blé.

FCC: le Père...

(Suite de la page 3)

Languevin, du Séminaire Ste-Marie (Shawinigan), et le Père Roland Fortin, du Collège Jean-de-Brebeuf (Montréal) ont été respectivement élus vice-présidents pour les sections de Québec et de Montréal.

Les autres membres du nouveau Conseil général sont: le Père Gaston Bibeau, c.s.v. du Séminaire de Joliette, le Père Zoël M. Robert, o.f.m. du Séminaire St-Antoine (Trois-Rivières); Mgr Antoine Gagnon, du Séminaire de Rimouski; le Père Marcel Tremblay, c.j.m., de l'Externat classique St-Jean-Eudes (Québec); la Révérendissime Soeur M. Joseph du Sacrement, s.j.m., du Collège Jésus-Marie (Outremont); et M. Fernand Lecavalier, p.s.s., du Collège André-Grasset (Montréal).

Piaf-Cocteau...

(Suite de la première page)

Poète, cinéaste, académicien, dramaturge, romancier, esthète, peintre, Jean Cocteau était né à Maison-Laffite en 1889. Longtemps enfant gâté de la société parisienne, il a laissé une oeuvre abondante en plusieurs domaines. Au cinéma, il a donné notamment "Le Sang d'un poète", "Le Baron fantôme", "L'Eternel retour", "La Belle et la Bête", "L'Aigle à deux têtes", "Orphée" et "Le Testament d'Orphée".

D'abord poète, il avait publié un premier recueil "Poésies" (1916-23), "Opéra", "Mythologie" (1934), "Enigma" (1939), puis dernières "Poésies" (1948).

Dans la série de la "Poésie critique", il avait donné "Le Secret professionnel" (1922), "Le Rappel à l'ordre" (1926), "Poésie critique" (1945), "La Difficulté d'être" (1947), "Journal d'un inconnu" (1953).

Il était également demeuré poète dans ses romans où il avait créé un monde d'illusion basé sur des conventions établies par lui: "Potemak" (1919), "Le Grand écart" (1923), "Thomas l'imposteur" (1929), "La Fin du Potemak" (1929), mais surtout "Les Enfants terribles" (1929).

Scénariste de ballet, en lui doit "Parade" (1957), "Le Boeuf sur le toit" (1929), "Les Mariés de la tour Eiffel" (1924). Au théâtre, il a apporté des oeuvres marquantes: "Orphée" (1927), "Oedipe-Roi" (1928), "Antigone" (1928), "Renard et Armand" (1943), "La Voix humaine" (1930), "Les Parents terribles" (1938), "Les Monstres sacrés" (1940), "L'Aigle à deux têtes" (1945).

Plusieurs des oeuvres dramatiques de Cocteau ont été représentées à Montréal: "Orphée" et "Oedipe-Roi", par les Compagnons, "L'Aigle à deux têtes" et "La Machine à écrire" par le Rideau Vert, la saison dernière, "Antigone", par la Compagnie du Masque, "Les Parents terribles", par l'Equipe, de Pierre Dagenais, et l'étrange "Les Monstres sacrés", par le Théâtre de Marjolaine, à Eastman.

On trouvera à la page 12 un article de Jean Basile sur Cocteau.

Lesage...

(Suite de la première page)

Aujourd'hui, M. Malraux doit visiter le Parlement, l'hôtel de ville de Québec, l'université Laval, et, après un déjeuner à Bois de Coulange, le Musée de la province.

Demain, il visitera le Vieux-Québec et le parc des Laurentides pour être de retour dans la métropole lundi matin.

Le premier ministre a rendu hommage au représentant de la France.

"Parlant, dit-il, des rapports de l'homme avec l'humanité, l'illustre représentant de la France que nous accueillons aujourd'hui a vu ce fier et fier parlant d'approfondir sa communion et de cultiver sa différence".

Avec l'intuition qui caractérise l'écrivain affiné par sa méditation constante sur la beauté artistique, M. Malraux ne pensait-il pas aussi inconsciemment aux rapports avec la France des peuples qui ont été ses fils?"

"Tout comme votre humanisme, monsieur le ministre, ne vous a pas — bien au contraire — rendu moins français, notre héritage française ne nous a pas rendus moins canadiens.

Héritier du peuple le plus individualiste de la terre, le Canadien français ne pouvait, à son tour, qu'être indépendant même de ses origines, tout en s'approfondissant sa communion avec elles".

"Le génie de la France, dit-il, n'a jamais davantage prouvé sa force qu'en nourrissant des peuples qui ont hérité d'elle la faculté de ne pas l'imiter servilement".

M. Lesage a affirmé que "cette volonté d'être différent, au carrefour de deux cultures nord-américaines, c'est en réalité le plus grand et le plus affectueux des témoignages d'admiration que nous puissions vous rendre: jamais nous ne pourrions être davantage fidèles à nos origines qu'en demeurant, dans la Confédération canadienne, l'antidote contre l'américanisation de nos cultures".

L'Exposition...

(Suite de la première page)

que où se révèle d'immenses différences. Ce n'est pas pour rien que les Etats-Unis fondés sur des individus se sont transformés tard en nation, alors que le Canada se constitue par des nations qui veulent vivre et survivre".

M. Malraux a rappelé que M. Pearson, premier ministre du Canada, se propose de se rendre bientôt en France. Comme M. Chevrier venait de souhaiter au délégué de la France, la bienvenue de l'Atlantique au Pacifique, M. Malraux a voulu donner au chef du gouvernement canadien l'assurance d'un accueil aussi fraternel, de la Mer du Nord à la Méditerranée.

L'Europe l'accueillera, a dit M. Malraux, en voyant en lui le trait d'union entre les civilisations anciennes et la civilisation nouvelle d'Amérique.

"Les hommes doivent vivre avec leur force et leurs rêves et faire ensemble que la force soit digne des rêves", a conclu M. Malraux, au terme d'une allocution qui prenait valeur d'hommage à la collaboration de la France et de notre pays sur le plan de la civilisation, à la collaboration de deux nations dont les liens intimes sont à la fois ceux du sang et de l'histoire.

"Nous saluons avec joie ce témoignage éclatant de la vitalité et de la jeunesse de la France de 1963 qui confirme que dans le monde moderne elle reste aussi grande que dans le passé, que dans l'ordre des sciences et des techniques elle vient au premier rang comme dans le domaine des valeurs culturelles" devait déclarer le ministre de la justice du Canada, M. Lionel Chevrier.

Remplaçant le premier ministre Pearson, M. Chevrier a prononcé avec beaucoup d'aisance un discours d'une très belle inspiration.

Après avoir rendu longuement hommage à l'oeuvre de Malraux et rappelé sa carrière de combattant de la liberté, il a salué en lui "le grand

ministre, qui après avoir été frère d'armes du général de Gaulle en est aujourd'hui l'émiment collaborateur".

Le ministre de la justice dit ensuite les nombreuses raisons que nous avons de nous réjouir de la tenue d'une pareille exposition à Montréal. Elle démontre à tous les Canadiens, dit-il, la place de la France dans le monde actuel, elle est une affirmation éloquent de la vigueur de notre culture commune, elle représente pour les Canadiens français un événement extrêmement important psychologiquement et culturellement, enfin elle doit être le signal d'une nette expansion des échanges et des relations de toutes sortes entre la France et le Canada.

"Le ministre n'a pas manqué de souligner le rôle du Canada comme il le voit: recueillir les forces divergentes de son passé, assurer l'épanouissement et la communion de ses deux cultures nationales, refuser la fusion dans un vaste ensemble nord-américain tout en coopérant étroitement avec son grand voisin, mais en coopérant aussi avec les pays les plus proches de lui par le sang, l'histoire et la culture.

"Nous avons 400 ans de liens avec la France... Nous saluons en vous la France que nous aimons, que nous chérissons", de dire le ministre, ajoutant cependant qu'il ne s'agit pas de bons sentiments, si légitimes et si élevés soient-ils, mais du besoin pressant pour le Canada de profiter de tout ce que la France contemporaine offre au monde notamment dans les domaines de la recherche scientifique, du progrès technique et de la production industrielle.

Près de mille invités avaient pris place dans l'annexe au Palais du Commerce, là où les constructeurs français d'équipement lourd montrent leurs plus récentes réalisations.

Un premier élément du groupe officiel descendit les grands et la brève cérémonie d'ouverture débuta sans tarder par le chant des hymnes nationaux que rendait un chœur polyphonique de chanteurs et chanteuses français et canadiens.

MESSIEURS DU CLERGÉ!
 Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention.

Un personnel compétent y est toujours à votre disposition

PALETOTS COMPLETS CHEMISES PLASTRONS COLLETS SOULIERS

Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin
 Entrée rue Chateaubriand

SAUVÉ FRÈRES
 57-LTÉE PRES ST-HUBERT CR. 3-3354



L'HÔTEL RITZ CARLTON est heureux d'annoncer que ses services seront assurés avec "L'Ambassadeur de la cuisine française", Maître **RAYMOND OLIVER**, propriétaire du fameux restaurant **Le GRAND VÉFOUR** à Paris. Vous trouverez ses spécialités chaque jour à notre menu pendant l'Exposition française, du 11 au 27 octobre.

COMPTANT OU PAR VERSEMENTS

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

AU TRAVAIL OU DES BANQUES, COURTIERS OU CAISSES POPULAIRES

PRESENCE FRANÇAISE A MONTREAL

A PROPOS D'ANDRÉ MALRAUX

Vers l'homme universel

par Jean ETHIER-BLAIS



On voudrait parler de Malraux comme d'une chose toute neuve, comme, par exemple, de l'une de ces pierres merveilleuses que l'on trouve tout à coup, au hasard d'une promenade, au bord de la mer. On marche, les pieds dans le sable chaud et, soudain, une pierre vient buter sur vous, du fond des siècles et de l'éau. On découvre le monde pour la première fois, en soi, par le sentiment d'appartenir aussi à ce caillou qui vous rappelle que vous n'êtes qu'une partie de l'univers. Mais tout a été dit sur André Malraux et son oeuvre. Tout sauf l'essentiel, mais cela, sans doute, demeurera caché. Ni lui ni personne ne nous en fera sans doute part. La pierre aussi a son secret.

pour le reste de l'humanité, celle qui travaille, qui "sait la valeur de l'argent", celle qui croit que la Place des arts est une oeuvre d'art élevée au futur par des esprits progressistes. La France est un pays, et court le risque de demeurer un pays, certes aimable, mais qui n'atteindra que dans un avenir lointain ces cimes de sérieux ou nous sommes, de ce mouvement naturel de l'esprit qui nous honore, parvenus.

Russell, Unamuno, Croce. Mais en France, il y a une armée d'hommes intelligents et sensibles qui s'appuyant les uns sur les autres, rentrait dans l'ombre par un aspect de leur oeuvre, soudain se détachant par un autre, ont fait avancer l'esprit et en ont assuré la démarche dans notre siècle. André Malraux est l'un d'eux, avec une patience souveraine et cette intelligence qui a étonné son époque. Ne retenons de son oeuvre qu'un aspect, mais qui illustrera bien ce propos.

Nous parlons toujours de l'esprit universel et rares sont ceux, même au Québec, qui refusent de reconnaître que c'est l'un des traits fondamentaux de l'esprit français que de l'avoir toujours recherché. Mais par la recherche de l'homme universel, nous entendons surtout l'analyse de soi poussée en soi-même avec une rigueur telle qu'un seul être humain finisse par envelopper l'humanité tout entière. La personne devient l'humain. Toute notre éducation classique repose sur cette transformation de l'individu. Malraux ne rejette évidemment pas cette évolution vers l'universel. Mais il est homme du vingtième siècle et nous en propose une autre image, qui vient se superposer à l'ancienne. Dans le domaine de l'esprit, il impose à notre temps une conception géographique de cette universalité.

Ce n'est plus vers la création en nous-mêmes de l'homme universel abstrait que nous tendons, vers le jour où nous serons, tous tant que nous sommes, un héros racinien; mais, grâce à Malraux, nous allons vers une universalisation par la connaissance réelle. L'homme universel n'est plus un mythe idéal. Malraux l'a mis à portée de la main. Il a pris l'univers de la culture, les types d'hommes qui en sont issus, il nous les offre. L'homme universel moderne naîtra dans cette aspiration par le haut. Il surgira, non plus du rêve, mais de la connaissance et de l'amour, fruit du syncrétisme culturel. Voilà ce qu'a mon avis Malraux fait de plus grand, et sans doute de plus durable; il a fait avancer d'un pas la nécessité intérieure de la civilisation occidentale. Il a remplacé l'esprit moderne dans le contexte de l'esprit.

Racine, "Phèdre" et Marie Bell

par Jean HAMELIN

Prononcer le nom de Phèdre, écrire le nom de Phèdre, préférer le nom de Phèdre ainsi qu'il l'a été sur la scène de la Comédie-Canadienne, jeudi soir, c'est évoquer l'oeuvre maîtresse du théâtre classique français, un des chefs-d'oeuvre aussi de l'esprit humain.

C'est donc à une reformulation nouvelle de la tragédie racinienne que nous convie la Compagnie Marie Bell. Actualité de Racine? Contemporanéité de Racine? Pourquoi essayer de donner le change? Comme le Racine des commentateurs et des scholastes est différent du Racine des metteurs en scène et des comédiens! Les premiers ont pour eux l'intelligence et la raison: les seconds, le coeur et la passion.

C'est miracle, puisqu'il est quasi miraculeux qu'après tant de temps on puisse dérouler devant nos yeux tous les fastes et toutes les obscurités de l'appareil tragique, toutes ces références à une mythologie et à une histoire qui tient presque de la légende, que l'on reprenne ce vieux thème de Phèdre que Racine avait emprunté à Euripide, lequel le tenait sans doute d'une fable plus ancienne encore, c'est donc miracle, dis-je, que nous soyons si vite empoignés, émus, bouleversés, séduits, éblouis, sublimés par le thème antique plus de deux fois millénaire, par son traitement racinien presque trois fois centenaire. Ce qui devrait être pour nous un théâtre de musée, quelle Louvre de la grande tragédie classique, devient quelque chose de palpable, de frémissant, non pas de moderne, mais au contraire de très bellement antique.

Le cadre et l'appareil vestimentaire préparent le spectateur à une représentation qui aura à la fois de la simplicité et de la grandeur, et c'est là qu'intervient le mérite du metteur en scène Raymond Gérôme. Nous avions admiré de lui, il y a quelques années, un "Britannicus" tout intime, très feutré et très discret, que nous avait apporté Marguerite Jamois. Sa "Phèdre" me semble de ce point de vue une plus grande réussite puisqu'il y a la force, sans y ajouter le moindre d'émphase. Les mouvements des interprètes, leurs évolutions, leurs gestes, tout est établi avec une profonde motivation, avec une harmonie qui semble naturelle et qui anime d'une façon parfois extraordinaire les scènes les plus "attendues". Toujours le ton est ferme, toujours l'unité de conception se réunit à l'unité d'élocution, il n'y a pas de disparité d'un niveau à un autre, dans la hiérarchie des personnages. Chacun occupe son rang et s'y tient bien.

C'est ce qui nous charme, c'est ce qui nous émeut, c'est ce qui nous étreint dans le spectacle de cette grande classe que nous propose la Compagnie Marie Bell. Si jamais la représentation d'une oeuvre peut froter la perfection, si le mystère quotidien du théâtre peut atteindre aux plus hauts sommets, c'est vers ce spectacle qu'il faut se tourner pour voir quelque projection modeste de la tragédie. Parmi les centaines de spectacles de théâtre dont il m'a été donné de rendre compte depuis quinze ans et plus, celui-ci est à mettre aux côtés de la demi-douzaine qui m'ont jusqu'à présent laissé un impérissable souvenir.

Il y a longtemps que nous attendions Marie Bell. Elle est venue enfin, elle a paru, elle a vaincu. C'est la tragédie incarnée, c'est-à-dire que sa caractérisation du rôle s'équilibre merveilleusement avec sa projection sur le plan tragique. Dis son entrée en scène, presque discrète, presque effacée, c'est une femme déchirée qui va s'avouer. Elle passe parfois imperceptiblement, ou parfois alors brusquement, d'un état d'âme à un autre avec un art parfait.

Elle est d'abord assise, immobile mais frémissante, puis elle s'anime, gémît, implore, se déclare, hésite, revient sur elle-même, se trouble, s'effare, se reprend, pleure, rage, dénonce, apostrophe, se convulse et s'abat. On sent en elle la vie qui afflue, et puis qui se retire. Elle domine, et puis s'efface jusqu'à presque disparaître. Marie Bell ne renouvelle pas l'esprit de la tragédie racinienne; au contraire elle le porte, sans rien de conventionnel ni rien de démodé, jusqu'à son maximum d'efficacité. Elle est fidèle à Racine en étant fidèle à elle-même. Sa façon de délivrer les alexandrins, même les plus rebattus, est exemplaire. On y trouve le respect de la rime et de la césure, sans doute, mais un respect qui exclut tout esprit de servitude. Elle asservit les vers, mais les asservit pour mieux s'en servir. Ce qu'elle fait est beau, est noble, est grand, bref est tragique.

Alain Cuny pourra surprendre en Thésée. Plus que tout autre interprète de cette impeccable distribution, il personnalise son rôle, c'est-à-dire qu'il le fait passer par le lamento de sa propre émotivité. Ni l'allure ni l'autorité, ni la beauté du rôle n'y perdent. De son pas léonin, Alain Cuny contourne la scène comme ferait un dompteur; il clame, il profère, il alerte les dieux, il lève le bras sur son fils, il implore Neptune avec cette voix rocailleuse que nous lui connaissons, une voix qui est faite d'orages et de tumultes, jusqu'à nous faire croire qu'il est Neptune lui-même. Il y a en lui quelque chose du démiurge.

Rarement le rôle d'Hippolyte, confié à Claude Giraud, a-t-il pris autant de consistance et d'efficacité. Hippolyte n'est plus ici le jeune homme dans le sens où nous le voyons trop souvent. Claude Giraud, qui s'impose d'abord par une très belle plastique, est un jeune tragédien comme je suppose qu'il en est peu en France: actif, sans cesse présent à tout ce qui se passe presque farouchement dans le sens où l'était le personnage antique que, souple, fort, puis hésitant devant l'amour, s'émoussant, rougissant, se confiant enfin à Aricie dans une scène absolument ravissante.

On louera également l'interprétation et solide Odéon de Henriette Barreau, la douce et "triste" Aricie de Danielle Voile, le splendide Thérémène de Marcel Tristan; même les deux interprètes des rôles à peine existants d'Ismène et de Panope. Florence Ennery et Alain Lionel, ont autant que les autres, de la classe.

Il est extrêmement rare que l'on puisse trouver à tous les paliers d'un spectacle autant d'équilibre et de mesure que dans la "Phèdre" de la Compagnie Marie Bell. C'est avant tout, cependant, Racine qui triomphe et qui, si bien servi, triomphe totalement. Il est heureux que ce triomphe inaugure la grande Quinzaine française de Montréal, parallèlement à l'exposition du Musée des Beaux-Arts. Une salle comble où l'on remarque notamment la présence de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles de France, de M. Georges-Emile Lapalme, ministre québécois des Affaires culturelles, et de leurs épouses, a fait, en fin de soirée, une ovation à toute la troupe parisienne.



Présence française au théâtre avec Marie Bell mais aussi avec Yvette Brind'Amour qui présente au Rideau Vert une comédie de Marivaux "L'Heureux stratagème". Parmi les distributions, on note les noms de François Cartier. (Sur notre photographie avec Y. Brind'Amour), Denise Pelletier, Denise Saint-Pierre, Gérard Poirier, etc. A compter du 15.

Points de repère sur la vie et l'oeuvre d'André Malraux

André Malraux naît à Paris le 3 novembre 1901. Travaillé pour des bibliophiles. Fréquenté l'École des langues orientales. 1921: Malraux publie Lunes en papier et Écrit pour une idole à tromper. 1923: Part avec sa femme (née Clara Goldschmidt) prospecter les confins du Siam et du Cambodge, sous le couvert d'une mission archéologique dans le haut Laos. Poursuivi sous l'inculpation d'avoir descellé des bas-reliefs "apsaras" de Bentay-Sri. 1923-1928: Gagne Canton puis Changhai (où il semble avoir appartenu à l'état-major de Borodine). 1928: En France parution de La Tentation de l'Occident. 1927: Retour en Chine. Tchong Kai-Chek écarte les révolutionnaires communistes. 1930: Au lendemain d'un raid au-dessus de l'Arabie saoudite (avec Corniglion-Molinier), expose à la N.R.F. des têtes en stuc (de l'ancien royaume indo-scythé) raménées de Kaboul. 1933: Adhère au Comité mondial antifasciste et à la Ligue internationale contre l'antisémitisme. Décembre: Prix Goncourt pour La Condition humaine. Accourt à Berlin (avec Gide) prendre la défense de Dimitroff (accusé d'avoir organisé l'incendie du Reichstag). Août 1934: Participe à Moscou au premier Congrès des écrivains soviétiques. 1936: S'engage en Espagne dans les rangs républicains. Chef de l'escadrille Espana, commande l'aviation républicaine à la bataille de Medellin. 1937: Blessé, fait une tournée de conférence en Amérique du Nord; tourne L'Espoir. 1939: Mobilisé dans les chars. Juin 1940: fait prisonnier, s'évade. 1941-42: A Paris et en zone libre. 1943: participe à la Résistance; attaque, en Corréze, une division SS; arrêté puis libéré par les F.F.I. en août 1944. Septembre 1944 - Mai 1945: chef de la brigade Alsace-Lorraine; campagnes d'Alsace et d'Allemagne. Juillet 1945: Attaché culturel dans le cabinet du général de Gaulle. Novembre 1945: Janvier 1946: Ministre de l'Information. 1947-1952: Délégué national à la propagande du Rassemblement du Peuple Français. Membre du conseil des musées de France (1952). 1953: Voyage dans le Moyen-Orient et aux Etats-Unis. 1er juin 1958: Ministre délégué à la Présidence du Conseil. 8 février 1959: Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles. Oeuvres d'André Malraux. Lunes en papier, essai (Gallimard, 1921).

La Tentation de l'Occident, essai (Grasset, 1926). Les Conquérants, roman (Grasset, 1928). La Voie royale, roman (Grasset, 1930). La Condition humaine, roman (Gallimard, 1933). Le Temps du mépris, roman (Gallimard, 1935). L'Espoir, roman (Gallimard, 1937). Un chapitre sur Laclos dans le Tableau de la littérature française (Gallimard, 1939). La Lute avec l'ange (Lauzanne-Yverdon: Editions du Haut-Pays, 1943). Oeuvres complètes (Genève, Skira, 1945). Scènes choisies (Gallimard, 1946). Esquisses d'une psychologie du cinéma (Gallimard, 1946). Goya - Dessins du musée du Prado (Genève: Skira, 1947). Le Musée imaginaire, premier tome de La Psychologie de l'art (Genève: Skira, 1947). Romans (édition collective, Bibliothèque de la Pléiade, 1947). La Création artistique, deuxième tome de La Psychologie de l'art (Genève: Skira, 1949). Les Conquérants, version définitive suivie d'une "Post-face" (Grasset, 1949).

The Case for de Gaulle, un dialogue avec James Burnham (New York: Random House, 1949). La Monnaie de l'absolu, troisième tome de La Psychologie de l'art (Paris: Skira, 1950). Saturne (Gallimard, 1950). Les Voix du silence (Gallimard, 1951). Le Musée imaginaire de la sculpture mondiale, premier tome (Gallimard, 1952). Le Musée imaginaire de la sculpture mondiale, troisième tome. Le Monde chrétien (Gallimard, 1954). La Métemorphose des dieux, premier tome (Gallimard, 1957). L'Univers des formes (introduction), (Gallimard, 1960). Dans un volume écrit "en collaboration": "D'une jeunesse européenne" (Ecrits: Les Cahiers verts, Grasset, 1927).

Préfaces d'André Malraux. D. H. LAWRENCE, L'Amant de lady Chatterley (Gallimard, 1937). William FAULKNER, Sanctuaire (Gallimard, 1933). Andrée VIOLIS, Indochine S.O.S. (Gallimard, 1935). Manès SPERBER, Qu'une larme dans l'Océan (Calmann-Lévy, 1952). General JACQUOT, Essai de stratégie occidentale (Gallimard, 1953). Eddy du PERRON, Le Pays d'origine (Botteghe Oscure, 1954). Albert OLLIVIER, Saint-Just ou la Force des choses (Gallimard, 1954). BLEND (Charles-Daniels), - The Tragic Humanism of André Malraux (Ohio State University, 1955). BOISDEFRE (Pierre de), André Malraux - Classiques du XXe siècle (Editions Universitaires, 1952). DELHOMME (Jeanne), - Temps et Destin (Gallimard, 1955). DUTHUIT (Georges), - Le Musée inimaginable, 3 vol. (José Corti, 1956). FROHOCK (Wilbur Merrill), - André Malraux and The Tragic Imagination (Stanford University Press, 1952). MAURIAU (Claude), - Malraux ou le Mal du héros (Grasset, 1946). MORAY (Aloys), - A la rencontre d'André Malraux (Bruzelles: La Sixaine, 1947). PICON (Gaetan), - André Malraux (Gallimard, 1945). Malraux par lui-même (Editions du Seuil, 1953). SAYANE (Richard), - André Malraux (Richard-Masse, 1946). N.B. - Un important choix de textes d'André Malraux figure dans les ouvrages de P. de BOISDEFRE (Editions Universitaires) et de G. PICON (Editions du Seuil).

La Vie des Arts par Laurent Lamy

- Pellan, à la Galerie Libre
- Peinture française contemporaine au Musée

A la Galerie Libre, des dessins de Pellan qui n'ont jamais été livrés au public et qui étaient, semble-t-il, destinés à rester dans des cartons. C'est été dommage, car s'ils ne donnent pas une idée exacte de l'œuvre diversifiée de Pellan, du moins ils font voir quel dessinateur il est!

Trois portraits au fusain sont d'un dessin très pur et très fin, en particulier "La jeune fille au col à carreaux" ou "l'économie de moyens est digne de Matisse ou de Picasso. Dans "Jeune fille appuyée", la rondeur des formes, les volumes empreints de sensualité rappellent Léger. Si, devant ces portraits, on pense à ces prestigieux contemporains de Pellan, ce n'est pas que les tableaux dénotent une influence, mais ils témoignent d'une parenté existante entre peintres qui ont travaillé dans une optique semblable.

Dans les lavis, nous retrouvons Pellan, virtuose, toujours habile à improviser. Les nus féminins forment les différentes lettres de l'alphabet dans ces compositions précises et fantaisistes à la fois.

On est attiré par la ligne sûre et incisive, on s'attache à elle, et l'on se laisse entraîner au gré de l'invention de Pellan. Il s'est amusé et nous amuse à notre tour.

Les dessins au fusain qui datent de 1925, — d'un académisme parfait! — montrent qu'à 17 ans, Pellan était déjà en possession d'un métier des plus solides. Certains dessins d'animaux rappellent par leur composition en aplats, par leur organisation dans l'espace, les gravures esquimaudes. Dans ces dessins, se manifeste toujours un sens aigu du décoratif, inhérent d'ailleurs à toute œuvre de Pellan.

Une exposition à voir, surtout pour les portraits qui sont admirables.

A la Galerie Libre, on peut aussi feuilleter le livre, édité par le Centre de Psychologie et de Pédagogie, que Guy Robert a consacré à Pellan. Quelques plaquettes ont paru, il y a quelques années sur Morrice, Lyman, Pellan, Borduas, mais aucun travail aussi important n'avait été fait jusqu'ici chez nous, sur un peintre. Il convient de souligner la présentation du livre, le soin apporté à la mise en page, le nombre de reproductions en noir et blanc et en couleurs, la présence des deux textes, français et anglais.

Un livre sur Pellan était nécessaire. Tout d'abord, il peut être un instrument efficace pour éveiller, chez un public souvent indifférent, une curiosité pour l'art. Ceux qui connaissent déjà Pellan trouveront là des précisions sur l'œuvre, sur l'homme aussi, car il est vrai que lorsqu'on aime le travail d'un artiste, l'auteur laisse rarement indifférent.

Toutefois, le ton du livre reste uniformément louangeur. Guy Robert veut tellement persuader du talent de Pellan et de la valeur de son œuvre, qu'il abuse des superlatifs et que son style devient étourdissant. Au-delà d'un vocabulaire quelque peu emphatique, on recherche vainement l'émotion et la chaleur qui ont dû pousser Guy Robert à parler de Pellan.

A titre juste, il s'emploie à faire ressortir la vigueur et la vitalité extraordinaires de Pellan. Il souligne sa facilité à créer, une caractéristique essentielle de son art: "Peindre pour Pellan est sa façon de respirer. Dessiner est sa façon de penser" écrit-il à la première page. Il rappelle la place que Pellan a occupé en France dans l'entre-deux guerres,

mais le livre reste surtout d'un grand intérêt pour le témoignage qu'il porte sur "ce défricheur qui a donné il y a plus de vingt ans le signal de la libération". (1) En effet, que serait notre peinture sans le retour de Pellan en 1940? C'est aujourd'hui, impossible à imaginer.

Enfin une exposition de peinture française contemporaine nous est offerte au Musée. L'exposition est imposante. Montée par un critique expérimenté, M. Jacques Lassaigne, qui nous présente une vision panoramique des principales tendances de la peinture française; pour les peintres les plus importants, il a choisi plusieurs toiles donnant une indication sur le cheminement suivi par l'artiste. M. Lassaigne a procédé au choix des toiles, suivant la tradition du goût français, se montrant classique dans ses options, sans aucune recherche de brio ou d'éléments tapageurs. Son travail est sérieux, égal et sans bavures.

Mais, qu'en cette circonstance, le Musée paraît poussiéreux! Malgré les efforts déployés en d'autres temps par M. Turner, (lors de l'exposition hollandaise par exemple), combien il ressort aujourd'hui qu'une cure de rajeunissement est une nécessité urgente pour notre Musée!

L'exposition fragmentée en plusieurs salles n'aide sûrement pas à prendre conscience des différents styles. Quant à l'accrochage, non seulement il ne met pas les toiles en valeur, mais il nuit à certaines d'entre elles d'une façon inconcevable. Ainsi, on voit un Singier, dans une harmonie de rouges, posé sur un mur d'un rouge douteux.

Chacun des grands maîtres de la peinture française de l'après-guerre (1914-1919) est représenté par une toile: Bonnard, Braque, Chagall, Delaunay, Dufy, Dunoyer de Segonzac, Gromaire, Herbin, de la Fresnaye, Léger, Marquet, Matisse, Picasso, Rouault, Signac, Utrillo, Villon et Vuillard.

De la génération qui s'est manifestée depuis 1947, il y a 34 peintres dont il serait trop long de parler en particulier, mais au hasard de mes reminiscences, je cite:

Manessier, pour la ferveur retenue et le pouvoir de suggestion de ses deux toiles.

Bazine, pour son rythme affirmé.

Hartung, pour la fascination qu'exerce son graphisme frénétique griffant un fond superbement coloré.

Lapicque séduit tandis que Bissière tout en modulations apaisées. André Masson force l'admiration et Zao-Wu-Ki charme par ses paysages mouvants qui n'ont besoin que de demi-teintes. Requihoit étonne par sa sarabande de formes nées de côtelletes découpées dans des magazines. C'est burlesque, un peu monstrueux, mouvementé.

Soulages s'impose par un art dépouillé qui rejoint une dynamique de l'espace. Dubuffet attire grâce à ses couleurs rutilantes et à la force expressive de son graphisme cruel. Michaux plaît par l'imprévu et la légèreté de ses délirantes taches noires.

Poliakoff captive, surtout par son dernier tableau, véritable symphonie en bleu, d'une grande quiétude et d'une discrétion extrême. Vieira da Silva nous projette dans un univers imaginaire où tout est sensation colorée et éclatante dynamique. De Staël convainc de son lyrisme très personnel, teinté de romantisme. Atlan désorienté au premier abord et Mathieu démontre que, déjà en 1948, il possédait une sûreté rare dans le geste.

De Tal Coat et de Guité, on apprécie la pureté du graphisme et l'austérité dans les tons qui n'aboutissent pas à des recréations sèches, mais à une réalité transfigurée toute naturelle.

Une sensation de vie saisit devant l'œuvre de Pignon à cause des formes éclatées, du fourmillement des lignes et de la violence des couleurs. Vasarely organise des formes en mouvement avec une science consommée, Balthus s'en tient à des tons rompus et Fautrier lie intimement la forme et le fond, dans une matière dense.

Beaudin, Chastel, Dawasne, Dufour, Estève, Giacometti, Gruber, Lequeuit, Messagier, Nallard, Rebeyrolles, Singier, complètent cette exposition qu'il ne faut pas manquer d'aller voir pour les valeurs sûres qui s'y trouvent à côté de plusieurs chefs-d'œuvre de la première moitié du XXème siècle.

(1) Guy Robert, "Pellan", C.P.P., 1963, page 18.

romans • essais • livres pour enfants

Jean Cocteau est mort ce matin peu de temps après qu'il eût appris la nouvelle de la mort d'Edith Piaf. L'émotion chez cet homme affaibli par la maladie fut trop forte. Le médecin et le prêtre appelés d'urgence arrivèrent trop tard. Il était sept heures du matin. L'aube des condamnés.

On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal de Jean Cocteau. Nul écrivain français de réputation internationale ne reçut de son vivant autant d'éloges et tant de blâmes. Pour d'aucuns c'était un acrobate, plutôt dire un farceur, un aimable plaisantin supérieurement doué. Jean Cocteau lui-même ne détestait pas cette légende, lui qui disait: "Je suis le Paganini du violon d'Ingres". Et c'est vrai qu'il avait beaucoup de cordes à son violon. Il peignait, il dessinait, il écrivait, il filmait. Sa démarche dans la vie semblait aussi curieusement incohérente que son itinéraire d'artiste. Chantre de l'avant-garde il entra à l'Académie française, ayant connu à peu près tous les grands noms de l'art moderne il vivait en ermite, croyant il décevait une église d'anges qui ressemblait à des démons, en marge de la vie sociale il acceptait d'être fait "doctor honoris causa" de l'université d'Oxford. Et comment nier qu'il mit bien de l'ardeur, du moins à une époque, à mettre dans sa vie son génie. Oscar Wilde n'était pas sans l'avoir influencé.

Mais d'autres n'étaient pas dupes du clinquant de

La mort d'Orphée

par Jean BASILE

cette existence (clinquant que se bâtaient, d'ailleurs, d'agiter fort tous ceux dont le travail consiste à assoir leur renommée sur les faits et gestes des autres). L'œuvre de l'artiste se bâtitait cependant. Pour ceux-ci, l'incohérence n'était qu'apparente et la diversité de l'œuvre du maître que l'expression d'une richesse intellectuelle trop grande pour se limiter à un genre.

Cocteau lui-même prit soin de signifier l'unité de son œuvre en inventant une formule qui fit sourire: "poésie de roman, poésie de

fiche jamais de morgue et moins encore de mépris à l'égard de la réalité chrétienne. Il estimait que sa voie était autre, voilà tout. Quand François Mauriac quittait la salle où l'on donnait "Baccus", François Mauriac avait tort en réagissant comme Paul Claudel aurait pu le faire à une pièce d'André Gide. Jean Cocteau n'était pas l'homme pour accepter que "l'on s'abrutisse de prières". Lui pour qui l'intelligence était à ce point exigeante qu'elle exigeait de lui qu'il comprenne l'immortelle.

Jean Cocteau était un homme généreux. A un jeune auteur qui le lui demandait, il ne refusait jamais une préface.

Il se trompait rarement sur le talent des gens et sut toujours user de son influence pour "lancer" ceux qu'il estimait dignes de l'être. Ce causeur éblouissant savait donc se taire quand les autres avaient quelque chose d'important à dire. Que la mort d'Edith Piaf ait bûte la mort de Jean Cocteau prouve assez qu'il était resté sensible et capable de souffrance.

Le nom de Jean Cocteau est assuré dès aujourd'hui de ne pas périr. Il est peu d'hommes dont la postérité artistique, dès au lendemain de sa mort, soit assurée. Sans doute, le tirage de ses livres baissera et l'on jouera moins ses pièces. Selon le goût des hommes à venir, on le considérera comme un maître ou comme un "petit" maître; on préféra, selon, le dessinateur, le cinéaste, l'écrivain. Peu importe. Son influence sur toute une génération d'intellectuels aura été assez marquante pour que Jean Cocteau se perpétue à travers eux. Et c'est cela la vraie gloire: avoir marqué, fût-ce d'un coup d'épingle les années de son siècle.

EXPOSITION
MAITRES CONTEMPORAINS
Européens et américains
Petits tableaux sélectionnés comme œuvres d'art pour leur beauté intrinsèque. Sont inclus: Mary Cassatt, Marc Chagall, Fougita, Hans Hofmann, Augustus John, Franz Kline, Willem de Koonig, Fernand Léger, Jack Levine, John Marin, Antonio Music, Auguste Rodin, Ben Shahn, Moses Soyer, Raphael Soyer, Mark Tobey.
Galerie Waddington
1456 ouest, rue Sherbrooke

EXPOSITION SPÉCIALE
huiles, pastels, crayons, bronze
SUZOR COTÉ
aussi J.J. Johnstone et W. Brymner
L'Art Français
370 ouest, Laurier — 277-2179
Ouvert tous les jours, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m. — Vendredi, jusqu'à 9 h. p.m., et samedi, à 5 h. p.m.

EXPOSITION
A. RODIN
JOHN LYMAN
ET ECOLE FRANÇAISE
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA
1488 ouest, Sherbrooke VI. 5-7471

NOUS ACHETONS:
SCULPTURES LIVRES
PEINTURES ET
TABLEAUX PERIODIQUES
AQUARELLES ANCIENS
DESSINS ET
PAR ARTISTES CANADIENS MODERNES
Tél.: RA. 1-2533

CONTINENTAL GALLERIES
Oeuvres de peintres canadiens et européens.
1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

CINQUIEME BIENNALE DE PEINTURE CANADIENNE
Une exposition importante comprenant soixante-dix-huit œuvres exécutées par des artistes canadiens pendant les deux dernières années.
JUSQU'AU 27 OCTOBRE
au quatrième étage
à LA
Galerie Nationale
1380 ouest, rue SHERBROOKE, Mtl. Tél.: 845-2062

GALERIE MARTIN
(face au musée de Montréal)
Tableaux Sculptures
ouvert de 9 h. à 5 h. 30 tous les jours
mercredi jusqu'à 9 h. p.m.
1380 ouest, rue SHERBROOKE, Mtl. Tél.: 845-2062

EXPOSITION
Jean Le Febvre
du 15 oct. au 5 nov.
Galerie Soixante
280 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-5029
Tous les jours de 2 à 10 heures
Samedi et dimanche de 2 à 5 heures

ROBERT PILOT, RCA, NA
jusqu'au 19 octobre
PEINTURES CANADIENNES ET FRANÇAISES CHOISIES
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 Sherbrooke St. West AV. 8-7305

EXPOSITION
ARMAND VAILLANCOURT
SCULPTURES
galerie Camille Hébert
2075, BISHOP 849-9931
HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, dimanche excepté 11.00 à 6.00h. p.m.
Mercredi soir de 8.00 à 10.00 h. p.m.

LA GALERIE Grand
avec collaboration de la Galerie "L'ART FRANÇAIS"
exposition du 10 au 30 octobre
HENRI MASSON L.L.D.
GOODRIGE ROBERTS, R.C.A.
La Galerie Grand
GRAND MOTOR HOTEL
6120 Chemin de la Côte-de-Liesse
748-9661
Ouvert tous les jours
10h. a.m. - 10h. p.m.

NOUS ACHETONS ET VENDONS
LES VIEUX LIVRES CANADIENS
LIBRAIRIE **DUCHARME** BOOKSTORE
418, D. RUE NOTRE-DAME ST. W., MONTRÉAL, CANADA

OEUVRES DE MALRAUX
(titres disponibles)
Dans la Collection "LA GALERIE DE LA PLEIADE":
— Les Voix du Silence \$10.95
— La Métamorphose des Dieux 13.85
Dans la BIBLIOTHEQUE DE LA PLEIADE:
— Roman \$ 9.25
Dans la Collection "L'UNIVERS DES FORMES":
— Assur 22.00
— Sumer 24.95
— Parthes et Sassanides 24.95
— Océanie (sous presse)
— L'Espoir \$ 4.65
— La Voie Royale 1.90
— Les Conquérants 2.30
— Tentation de l'Occident 1.75
— Scènes Choieses 3.35
Dans la Collection "LE LIVRE DE POCHE":
— La Condition Humaine 0.75
— La Voie Royale 0.75
— Les Conquérants 0.75
— L'Espoir 1.25
EN VENTE A:
LA LIBRAIRIE HACHETTE
554 est, rue Ste-Catherine — MONTRÉAL

10.000.000 DE LECTEURS ACHETENT marabout
ROMANS-ENCYCLOPÉDIES-BIOGRAPHIES
marabout université
marabout junior
marabout Flash
marabout géant illustré
EN VENTE PARTOUT à PRIX POPULAIRES
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
EDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST, CHRISTOPHE COLOMB - QUÉBEC P. Q.

En revenant de
L'EXPOSITION NATIONALE FRANÇAISE
qui fait le point de la science et de la technique française
Visitez notre rayon de
LIVRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
des Editions
Dunod Hermann
Eyrolles Presses Un. de France
Masson & Cie Etc.
LIBRAIRIE DOMINICAINE
(Librairie de la Cité Universitaire)
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal 26e — Tél.: 739-2395 et 739-6373

achetez lisez marabout 10 millions de lecteurs

romans essais poésie

à prix populaires marabout en vente partout

Léautaud et la phase centrale de l'occupation: la course aux vivres

Avec le tome XIII de son "Journal littéraire", qui couvre la première phase de l'occupation, c'est-à-dire l'année 1940 et une partie de l'année 1941, Léautaud nous avait mis en appétit. Nous l'avons vu dans ce volume "accepter" l'occupant, puis connaître de brefs sursauts de révolte non pas, à cause de cette occupation même, attribuable selon lui uniquement aux méfaits des hommes politiques de la IIIe République, mais pour certaines raisons d'ordre esthétique. L'année 1941 scindée en deux par la fin du tome XIII nous avait mis en appétit. Ce que le suivant allait nous apprendre sur les vitupérations de Léautaud par rapport à Vichy et aux artisans de la "Révolution nationale".

se déranger et le note, alors que le monde est en feu: "On jouit d'être tranquille chez soi." Il croit à la collaboration franco-allemande et s'étonne qu'autour de lui, on semble très bien envisager une victoire anglaise. Mais avec les Anglais, il craint qu'on ne ramène les hommes de la IIIe! Plus loin, il devient plus sceptique, presque indifférent. On ne sait rien, dit-il. On ne devrait rien dire sur la guerre car on ne sait pas ce qui se passe. Comme en '14, on apprendra tout après. Lui n'a jamais été patriote, mais il admet très bien que d'autres puissent l'être. "Naïf et dupe, écrit-il, celui qui se passionne dans un sens ou dans l'autre." Il ne désapprouve pourtant pas les gaullistes qui se sont réfugiés à Londres pour continuer le combat et qui "peuvent agir par patriotisme". Ce qu'il blâme, ce sont les écrivains qui fuient aux États-Unis pour retrouver un certain confort, tel Jules Romains. Celui-là, note-t-il, n'a "décidément rien de la fermeté romaine!" Une anecdote charmante montre très bien quel était son état d'esprit. Un jour, il attend à Barbizon l'autobus qui le ramènera à Paris. Plusieurs voyageurs attendent en sa compagnie, en bordure du

La vie littéraire par Jean HAMELIN

se livre à mille petites opérations financières dont il ne cesse de nous entretenir. A tant le kilo de pommes de terre? A tant le café "national"? A tant les boules de sarrasin? A tant la tablette de chocolat? Voici mis en marche tout un petit monde de combinaisons, d'échanges, de trocs, avec son amie Marie Dormoy et ses fournisseurs habituels de la rive gauche et de la rive droite, qui est en soi assez "rasant", mais qui ne l'est plus quand on replace Léautaud dans son époque, quand on le regarde comme l'unique personnage d'un incroyable roman-fléuve. Certains tableaux qu'il nous laisse de lui, trotinant dans les rues de Paris, son sac à provisions au bout du bras, achetant de ceci, troquant de cela, pliant sous les paquets, jurant et pestant contre tout et rien, sont décrits par le menu dans un style d'un naturel désarmant. C'est Léautaud, comme si nous y étions.

troit. Quelques autobus passent sans arrêter. Puis arrive finalement un véhicule qui s'immobilise à l'arrêt: il est rempli de soldats allemands. "Occupé!" lance Léautaud à haute voix. Tout le monde s'esclaffe. Mais, d'autre part, il estime répréhensibles les attentats qui se multiplient contre les soldats allemands. Pour lui, leur conduite est "irréprochable" et il les trouve très "polis". Cependant il s'interroge, se demande si sous ce gant de velours, il n'y aurait pas "une main de fer"?

Ce qu'il y a d'admirable chez ce vieil homme qui reste un écrivain et un mémorialiste de première force, c'est la vivacité de l'esprit, qui, malgré toutes les infortunes et malgré toutes les situations adverses, se refuse à perdre de sa flamme. Léautaud est un homme spirituel non pas à la façon facile et mondaine de Guityri, mais dans ce que l'esprit a de plus profond, de plus amer, et de plus virulent. Notant tout, enveloppé dans des couvertures, assis dans un vieux fauteuil, travaillant sous une lampe à pétrole qui n'est plus assez bonne pour lui, gelant dans son pavillon à peine chauffé de Fontenay-aux-Roses au cours de ce terrible hiver 1941-42, griffonnant des jugements souvent injustes, des portraits parfois merveilleusement silhouettés, rappelant des conversations, des entretiens, des rencontres d'écrivains dont la plupart ne nous disent aujourd'hui plus rien, reprenant certaines rengaines jusqu'à la scie, il y a au-dessus de cela, un vieil homme qui a froid, mais chez qui l'esprit reste toujours extraordinairement éveillé.

Où est la littérature là-dedans? Léautaud s'en désintéresse à peu près complètement. Jean Ethier-Blais a rappelé la semaine dernière, dans sa chronique, ce que Léautaud pensait de Gide; c'est effectivement un des passages majeurs de ce nouveau tome. Il ne faut pas oublier non plus Duhamel. On sent Léautaud qui prend plaisir à lire "Suzanne et les jeunes hommes", dont les cent premières pages l'enthousiasment, bien qu'il trouve le roman "un peu trop poétique". Mais il se demande aussitôt: "Que suis-je à côté d'un écrivain comme Duhamel? Je me fais plutôt l'effet d'un comptable..." Un seul autre livre trouve grâce à ses yeux, "Les Fleurs de Tarbes", un recueil de réflexions, de références, de citations de Jean Paulhan, qui lui plaisent. C'est qu'il lit de moins en moins ses contemporains, se reporte constamment à Stendhal, à Chamfort, à Molière, à Balzac.

Sa situation matérielle n'est pas gaie. Il a été renvoyé du "Mercure de France", après une quarantaine d'années de service, dans des circonstances dont il n'est pas fait état dans son journal. Par contre, les demandes de collaboration à divers journaux et revues lui permettent de vivre. D'ailleurs, note-t-il, pourquoi gagner davantage, puisqu'on ne peut plus rien se procurer? Il a dû se séparer de presque toute sa ménagerie: un seul chat, deux chiens et sa guenon lui restent. C'est trop peu pour lui. La vue des soldats allemands ne le révolte plus, comme on pourrait le croire. Il est indifférent à tout ce qui se passe. Tandis que les avions de la RAF laissent tomber leurs chapelets de bombes sur la banlieue parisienne, Léautaud écrit calmement, sans

cher avec eux-mêmes et sans rien laisser dans l'ombre. Ce pathétique roman d'amour à la valeur d'un document sur notre temps. Paris est secoué par les convulsions qui marquent la fin de la guerre d'Algérie. En arrière-plan, la menace d'un conflit mondial ne se relâche pas. L'histoire d'amour de Jacqueline et de Kostia est inséparable de l'histoire qui s'écrit jour après jour autour d'eux et souvent contre eux. Avec une véritable maîtrise, Jean Laborde a su composer ces deux plans et les enrichir l'un par l'autre. (Plon)

"LE VOYAGE EN SIBÉRIE", par Jean Laborde. Ils se sont connus à Moscou ou Jacqueline était interprète de l'Exposition française. Puis Kostia — qui est journaliste — est venu en France pour le compte de l'Agence Tass. Tout semble les destiner l'un à l'autre: leurs goûts, leurs réactions en face des événements, les jugements qu'ils

portent sur les faits et les hommes. Dans la merveilleuse aventure qui les réunit, ils oublient les deux mondes hostiles auxquels ils appartiennent, mais ces mondes hostiles ne les oublient malheureusement pas. Pourtant, Jacqueline et Kostia défendent leur amour avec acharnement. Kostia refuse les offres d'un secrétaire d'ambassade qui lui propose une besogne d'espionnage. Jacqueline repousse son propre frère — agent de l'O.A.S. — qui entend se servir de Kostia comme d'un otage. Finalement, ils sont placés en face d'un choix brutal: céder ou s'enfuir. Ils partent pour l'Italie qui leur offre quelques semaines de bonheur. Mais bientôt la question se pose de nouveau à eux: une chrétienne et un communiste ont-ils le droit et le pouvoir de s'aimer? A cette question, ils répondront sans tri-

bles contes insolites sont parvenus en France à Jean-Marie Domenach. Fils de la Révolution d'Octobre, Tertz nous apporte une oeuvre de rupture qui récusé toute directive et toute prudence. Sans rien perdre de son originalité soviétique, il se rattache ainsi d'emblée à une tradition littéraire mondiale où voisinent les noms de Lautréamont et de Kafka. Le monde où il nous conduit est celui des fantômes, des hallucinations et des démons. Pourtant, la vie réelle n'est pas absente et c'est une vie très russe, où le plaisir a sa place. Mais le voisinage constant d'autrui dans des logements surpeuplés est une obsession qui hante plus d'un coin de Tertz, et elle est d'autant plus amère qu'elle empoisonne un besoin typiquement slave: le goût de la fraternité. (Plon)

"LE VERGLAS", par Abraham Tertz. Que savons-nous d'Abraham Tertz? Qu'il est Russe, qu'il est jeune, qu'il ne s'appelle pas Abraham Tertz et que ses

Le courrier

des Lettres

Chez Robert Laffont, paraît un roman du grand écrivain anglais contemporain C.P. Snow, dans la collection "Pavillons." C'est "L'Affaire Howard," traduit par Suzanne Desternes. On fait allusion à ce roman comme à une nouvelle "affaire Dreyfus." Le titre anglais du volume était: "The Affair."

Les droits cinématographiques des "Pianos mécaniques," de Henri-François Rey, ont été vendus récemment. Le tournage débutera bientôt. Titulaire du Prix Interallié 1962, ce roman a atteint chez Robert Laffont un tirage de 95,000 exemplaires. Autres forts tirages chez le même éditeur: "Entre chiens et loups," de Césbron, 100,000; "Le Jour le plus long," de Cornelius Ryan, 540,000; les "Nouvelles," de Saki, 11,000; les "Histoires humoristiques," de Stephen Leacock, 8,000; les "Nouvelles," de J.D. Salinger, 33,000.

Avec le Tome IV du "Journal," de Léon Bloy (Éditions du Mercure de France), s'achève la publication intégrale de cet ouvrage. Le Tome IV comprend "Le Vieux de la Montagne" et "Le Pèlerin de l'Absolu." Ces quatre volumes reflètent très bien la forte personnalité de l'auteur, dans la continuité et la cohésion de ses convictions, de ses idées et de ses emportements.

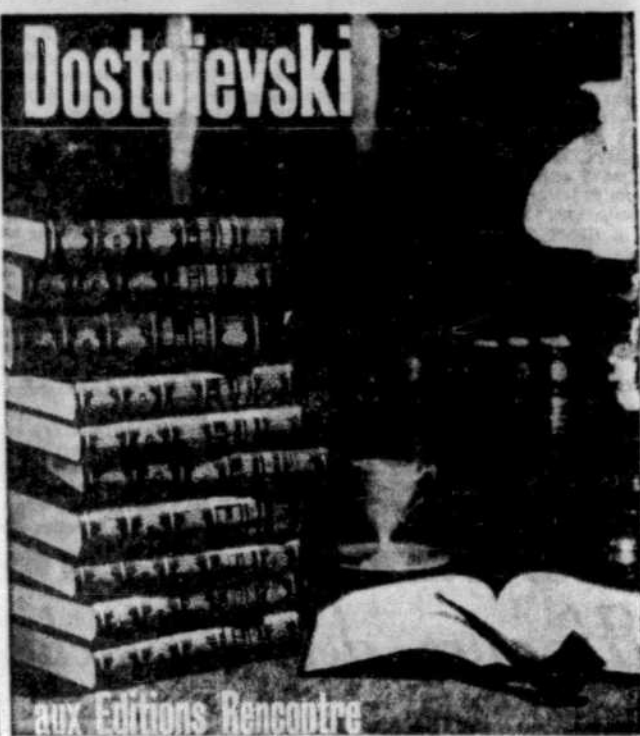
Dans "Le Livre des masques," Remy de Gourmont traite longuement du mouvement symboliste auquel il avait choisi de se rattacher lui-même. Les deux séries sont réunies au Mercure de France dans un même volume et sont consacrées à la publication des "Promenades littéraires." Gourmont s'y présente plutôt comme un chroniqueur, un témoin du symbolisme. On trouvera dans ce livre des portraits de Mallarmé, de Villiers, de l'Isle-Adam, de Renard, de Lautréamont, de Gide, de Verlaine, de Rimbaud, de Paul Fort, de Bloy, de Claudel, etc.

Le Mercure de France prolonge l'enchantement du "Prince heureux," d'Oscar Wilde, précédemment paru chez cet éditeur parisien, par un deuxième recueil de contes, de résonance plus franchement satirique, où l'humour et le pathétique voisinent, où la verve de l'auteur se manifeste par ces paradoxes qui s'insèrent avec élégance dans les conversations superficielles et brillantes de la haute société anglaise. "Le Crime de lord Ar-

thur Saville et autres contes" développe avec un art et une finesse inimitables les intrigues les plus originales et les plus extravagantes, sans jamais tomber dans l'absurde.

Chez Plon, réimpression tant attendue du célèbre roman de Rosamond Lehmann, "La Ballade et la Source." Pour décharger ses souvenirs orageux, Mrs. Jardine choisit une amie de sa petite-fille, âgée de 12 ans, et c'est dans la limpidité de ce coeur innocent que l'on découvre les misères et la grandeur de cette femme d'exception.

Fascinant et redoutable, le cauchemar dont Arrabal ne se réveille pas se poursuit, s'articule et se rythme au cours des brefs chapitres et des versets de "La Pierre de la folie." Suivant un cérémonial visionnaire, où l'absurde et le significatif s'enchevêtrent et s'interpénètrent, l'enfant, le poète et, d'autre part, la mère, les femmes et les prêtres s'affrontent et se déchirent au sein d'une sorte de bestiaire universel dont l'extraordinaire foisonnement rappelle les inventions symboliques d'un Jérôme Bosch. Ce roman d'Arrabal, par ailleurs un des dramaturges les plus intéressants de l'avant-garde, paraît chez Julliard.



La prestigieuse collection des oeuvres littéraires complètes de Dostoevski, seule édition complète en langue française, en 16 volumes, est entièrement parue à la Coopérative du Livre Rencontre, à Lausanne. Des Pères' Gens aux Frères Karamazov, tous les romans, contes et nouvelles de génial romancier à un prix coopératif incroyablement bas:

1.80 \$ Bon... Adr. aux Éditions Coopératives Lit. 30, Bd Charvet Est, Québec P.P. Parc Beauport Lausanne Suisse Tulle Gestebooks

LIBRAIRIE Recherche jeune fille pour s'occuper de la vente de volumes au détail. Expérience nécessaire. Téléphoner à: Pierre L'Espérance, 849-4113.

LIBRAIRIE CANADO - BELGE Alfred Paocal, prop. 3732, Masson - 727-8151 Un grand choix de livres neufs et usages Remise de 20 à 30% aux étudiants. Vente Échange Location

LA LIBRAIRIE PLACE DE PARIS VEND AU MÊME PRIX QU'À PARIS CATALOGUES SUR DEMANDE CASE 12 STATION H MONTRÉAL - 25

Nouveautés Jacqueline Tremblay MARIE-ANNE MA DOUCE Roman Le cheminement douloureux d'un être qui, tout au long de sa vie, se heurte à la brutalité et au désespoir. Cour. III par Michel Champlain \$2.00 Claude Aubry LE LOUP DE NOEL Conte Histoire d'un vieux loup rejeté par sa meute qui trouve refuge dans une église un soir de Noël. Album cartonné de 60 p. Illustré en couleurs par Édouard Perret \$2.25

Rappel Richard Joly LE VISAGE DE L'ATTENTE Roman "Un livre qui tous les gens cultivés aimeront lire, ils y retrouveront sans doute étonnamment exprimées, beaucoup d'opinions amères, confuses et plus ou moins renouées." (M. Lantier, Le Nouvelliste). \$2.60

Paule Saint-Onge LE TEMPS DES CERISES Recueil de nouvelles PRIX LITTÉRAIRE-JEUNESSE ACELF 1962 "Ce volume nous ouvre les portes d'un monde que jusqu'ici, nous avions sanctionné à peine avec des couleurs criardes." (A. Couture, Le Droll). \$1.25 Chez votre libraire et au Centre de Psychologie et de Pédagogie 260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

Vient de paraître

"LE VOYAGE EN SIBÉRIE", par Jean Laborde. Ils se sont connus à Moscou ou Jacqueline était interprète de l'Exposition française. Puis Kostia — qui est journaliste — est venu en France pour le compte de l'Agence Tass. Tout semble les destiner l'un à l'autre: leurs goûts, leurs réactions en face des événements, les jugements qu'ils

UNE NOUVELLE COLLECTION de YVES THERIAULT EN VENTE PARTOUT \$1.25. Includes book covers for TI-JEAN, MAURICE MOROCEAU, and NAUYA.

LA CHRONIQUE DU CINÉMA par Jean Barile

- 'The Great Escape': des tartes à la crème
'Irma la douce': pour grands enfants

Je me demande parfois ce que serait le cinéma sans la guerre. Voilà presque vingt ans que les canons se sont tus, du moins officiellement, et que les soldats ne mettent plus ni fleur ni poudre dans leur fusil et pourtant les studios de cinéma continuent à nous divertir à un rythme parfaitement régulier toutes sortes de films ayant la guerre pour base. Faut-il qu'il s'attache à la guerre je ne sais quel romantisme pour que les pères qui l'ont faite et les fils qui la feront peut-être réserver toujours bon accueil à de telles productions? D'ailleurs le phénomène est aisément explicable. La guerre ne reste-t-elle pas la "grande aventure" où l'homme prend et donne sa mesure? Quant à la femme, le beau guerrier n'est-il pas, au plus profond de son cœur l'idéal de la virilité?

John Sturges, le réalisateur de "The Great Escape" a bien senti que le seul poivre de l'anecdote ne suffisait pas ou ne suffisait plus. Mais il semble qu'il n'a pas très bien su où et comment donner de la tête. Ni précisément film d'atmosphère (la couleur tue une bonne partie du mystère) ni précisément film psychologique, ni précisément film "à thème" développant, par exemple, la solidarité (tant entre les prisonniers ou encore les rapports prisonniers-gardiens, "The Great Escape" n'est, en fait, qu'un vague salmigondis de tout ça, une compilation de livres de recettes de genre. Les personnages existent sans doute psychologiquement sans doute psychiquement sans doute ce ne sont que des pantins avec leurs caractères d'un seul bloc calqué sur le prototype, l'ambiance existe mais diluée dans un conventionnel sur mesure, la thèse existe aussi mais le drame qui pourrait se jouer entre le commandant allemand du camp et le responsable prisonnier n'est là qu'à l'état latent. Tant et si bien que "The Great Escape" rate un à un tous ses buts et nous laisse sur notre faim sans que nous soyons exactement déçus car il y a quand même les recettes infallibles du tunnel que l'on creuse, des poursuites et de tout l'arsenal enfin que nous connaissons certainement pièce par pièce pour l'avoir vu tant et tant de fois démontré sous notre nez.

Et c'est pour cette raison, je pense, que ce film ne m'a pas plu. Parce que, pas une seule fois, l'imagination de John Sturges n'a marché elle toute seule, comme une grande fille, tout ce qu'il nous montre a été déjà dit et fait. Ce qui est quand même étonnant pour un film de cinéma américain, qui, par convention, apporte en général, pas deux, une chose nouvelle, ne serait-ce que la générique, une bande sonore, un visage particulièrement émouvant, un scénario enfin quelque chose qui nous paraît vrai parce que réel.

Il va sans dire que ce film m'a déçu aussi pour le fond. Je parlais tout à l'heure du manque de profondeur psychologique des personnages et des drames qui ne se nouent pas...

C'était tout dire. Que l'on ait fait un effort pour mettre dans le même camp un Américain, un Français, un Australien, un Anglais, etc., ne signifie rien et peu nous chaut parce que nous le savons depuis que Hollywood est Hollywood que l'Américain est un bon enfant et serviable, l'Anglais plein d'humour, etc., etc. Quant aux Allemands, ces pauvres Allemands si sympathiques depuis que les Russes occupent une partie de leur beau pays, comme ils ont changé depuis les années cinquante, comme ils ont changé!

Mais cependant, sortant de là, on ressent une infinie tristesse à voir comment se terminent, ou plutôt ne se terminent pas, puisqu'on tient tellement à nous les faire revivre tant bien que mal, les guerres mondiales. Le cinéma de guerre manque d'un Brecht qui saurait, l'air de rien, tirer une morale de tout ça.

IRMA LA DOUCE au Palace

Quand le cinéma américain s'empare d'un succès de boulevard, c'est souvent un peu surprenant. Je me souviens encore de "La Cuisine des anges", charmante piécette sans prétention, transformée en oratorio comique! C'est un peu ce qui se passe avec "Irma la douce" que présente le Palace et qui a perdu ses refrains pourtant si jolis et gagné un accompagnement de décors, de gags comiques visuels, etc., qui dépassent largement les ambitions les plus folles de Monnot et Breffort, co-auteurs de la pièce. Faut-il s'en réjouir? Pas du tout. C'est une autre Irma que cette Irma et si je regrette qu'elle ne chante plus, je conviens avec plaisir qu'elle nous amuse beaucoup. Le couple Nestor-Irma doit d'ailleurs beaucoup à Shirley McLaine et à Jack Lemmon qui font feu de toutes les pièces de leur artillerie comique. Ce sont là deux grands comédiens et la reconstruction du couple de "The Apartment" a été opportune. Je pense que le film "Irma la douce" leur doit beaucoup.

Quant au Paris que l'on nous présente il est évidemment de pacotille mais une espèce d'humour pince-sans-rire nous fait oublier les invraisemblances. Mais les décors sont si mignons et si bien employés, les costumes si charmants que l'on veut bien tout avaler. De surcroît, le réalisateur a fait preuve de pas mal d'imagination dans sa réalisation: une bataille théâtrale d'acteurs animés, un deshabillage de Lemmon, un joli plan dans un miroir, etc., etc.

Certes, je suis indulgent, mais c'est que je ne cherche pas midi à quatorze heures. On s'amuse, avec "Irma la douce" entre grands enfants.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE
THÉÂTRE LA BOULANGERIE
LES APPRENTIS-SOUFFLEURS
Maitre Puntilla
jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 8h.30; dimanche, 7h.30
"spectacles de marionnettes" (enfants) - mais: samedi et dimanche, 2h.30
THÉÂTRE NATIONAL - (Théâtre)
medi, 8h.30; dimanche, 7h.30
"spectacles de marionnettes" (enfants) - mais: samedi et dimanche, 2h.30

5eme SEMAINE
Grand Prix - Festival de Moscou; Prix Saturne - Festival de Berlin; Prix de la Victoire.
UN DES CHEFS-D'OEUVRES DU CINÉMA MONDIAL
LA PRESSE ET L'ILE NUE
"Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle."
PONTAULT, "La Presse"
"L'ILE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable souvent de tendresse."
BASILE, "Le Devoir"
HORAIRE: Du lundi à jeudi, 8.30. Vendredi, 7.30 et 9.40. Samedi et dimanche, 5.30, 7.30 et 9.30.

cinéma élysée du 18 au 25 octobre
VENDREDI 18 La règle du jeu (1939) 9.30
SAMEDI 19 La règle du jeu 7.30 9.30 11.30
DIMANCHE 20 Boudu sauvé des eaux (1932) 1.30 5.30 9.30
DIMANCHE 20 La nuit du carrefour (1932) 3.30 7.30
LUNDI 21 Nana (1926) 7.30 9.30
MARDI 22 La chienne (1931) 7.30 9.30
MERCREDI 23 Madame Bovary (1934) 7.30 9.30
JEUDI 24 Le Crime de M. Lange (1935) 7.30 9.30
VENDREDI 25 La grande illusion (1937) 7.30 9.30
PROGRAMME SUJET A CHANGEMENT
BILLET EN VENTE AU CINÉMA ÉLYSÉE connaissance du cinéma

Quebec - Tous les soirs à 8 h. 45 dim., mat. 7 h. 30
THÉÂTRE RIDEAU VERT (Stella)
Tous les soirs, 8h.30. Matinée dim. 2h.30 et 7h.30
LES SALTIMBANQUES - "L'Enfant-Rat" - jeu, vend., sam., à 8h.30; dim. 7h.30.
CINÉMA
ALOUETTE - "Cleopatra" - Lundi à samedi, 8.00; sam., 7.30; mats: mer., sam., dim. et fêtes, 2.00.
AVENUE - "Nurse on Wheels" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
BIJOU - "Les Hommes ne pensent qu'à cela" - 12.35 - 1.49 - 4.43 - 8.57

SALLE RESNAIS
JEAN LUC GODARD
A BOUT DE SOUFFLE
JEAN SEBERG
JEAN-PAUL BELMONDO
ELYSEE
SALLE EISENSTEIN
LE CHEF D'OEUVRE DE ROYASHI
HARAKIRI
sous-titres français
2 FILMS A NE PAS MANQUER

PUISSANT! HUMAIN! ÉMOUVANT!
THERÈSE DESQUEYROUX
Jamais un chef-d'oeuvre n'a été aussi fidèlement transcrit à l'écran!
DEUXIEME FILM au même programme: "ARSÈNE LUPIN CONTRE ARSÈNE LUPIN" un film d'Edouard Molinaro avec Jean-Claude Brialy et Jean-Claude Cassel
Angle Durocher et Ogilvy
Deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc, une rue au nord de Jean-Talon
EMPIRE CINÉMA D'ESSAI
TÉL.: 274-4521

THE GREAT ADVENTURE BEGINS WITH
THE GREAT ESCAPE
STEVE JAMES RICHARD
McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH
COLOR 7 par PANAVISION
2e SEMAINE LOEW'S

Maitresse d'une femme... amante d'un homme!
LA FILLE AUX YEUX D'OR
MARIE LAURENT FRANÇOISE PREVOST
Un sujet délicat pour ADULTES SEULEMENT
Le Parisien
4e SEMAINE

...BEHIND THE FANCY CLOTHES... INTO THE MOST PRIMITIVE, THE MOST PURE, THE MOST PURE VITAL AFFAIRS OF WOMEN!
WOMEN OF THE WORLD
Horaires: 12.30 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

KENT - "Mondo Cane" - 1.00 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00.
LAVAIL - "La Novice Confesse" - 12.25 - 3.40 - 6.50 - 10.10 - "Ma Soeur et Moi" - 2.00 - 5.15 - 8.30.
LOEW'S - "The Great Escape" - 9.05 - 12.00 - 3.00 - 5.55 - 8.55.
MONSIEUR - "The Great Caruso" - 2.15 - 5.50 - 9.35 - "The Student Prince" - 12.30 - 4.00 - 7.45.
ORPHEUM - "Strip-Tease" - 10.15 - 12.00 - 1.40 - 3.40 - 5.45 - 7.50 - 9.50.
PALACE - "Irma la Douce" - 10.20 - 12.55 - 3.30 - 6.10 - 8.50.
dim. 12.40 - 3.30 - 6.10 - 8.50.
PARISIEN - "La Loi" - 1.05 - 4.35 - 8.00 - "Le Serment de l'épée" - 3.05 - 6.30 - 9.55.
PARISIEN - "La Fille aux yeux d'or" - 12.40 - 3.55 - 5.10 - 7.25 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE - (Grande salle) "Women of the world" - 12.50 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45 (Petite salle) "8½" 12.55 - 3.30 - 6.10 - 8.55.

le théâtre du nouveau monde
L'OMBRE D'UN FRANCTIREUR
Une comédie tragique de Sean O'Casey sur l'Irlande à l'heure de la liberté
Dès jeudi prochain
ORPHEUM VI. 5-7149
525 O. rue Ste-Catherine

PLACE DES ARTS MARDI, 29 OCTOBRE à 8.20 p.m.
"LA FEMME LA PLUS DROLE DU MONDE"
ANNA RUSSELL IN PERSON!
Programme en français et en anglais.
"UNAMTUEUSE COMÉDIENNE"
Postez votre commande dès maintenant!
S.V.P., veuillez adresser votre chèque ou mandat-poste payable à la Place des Arts et inclure une enveloppe affranchie pour le retour des billets.
Parterie (1re section) \$4.00, (2e section) \$3.50 - Corbeille \$3.50 - Loges \$3.50 et \$3.00 - Mezzanine \$2.50 - Balcon \$2.00 - Taxe incl.
LA VENTE AU GUICHET COMMENCE LUNDI LE 21 OCT.

Les Grands Ballets Canadiens
DIRECTRICE: Ludmilla Chiriaeff
Maitre de Ballet: Daniel Seliar Chef d'orchestre: Claude Poirier
la PLACE DES ARTS AUJOURD'HUI
Matinée 2.30; soirée 8.30
avec les artistes invités
ROSELLA NIGHTOWER - ERIC HYRST
Les solistes: Milenka Niderlova, Véronique Landry, Andrée Millaire, Olga Makcheeva, Margery Lambert
Linda Sterns, Brydon Paige, Roger Rochon, Fiona Fuerstner, Lawrence Haider, Armando Jorpe et le corps de Ballet, Vanda Intini, Vincent Warren, Daniel Jackson
MATINEE: Jeux d'Arlequin - Grétry, Pas de trois - Tchaikovsky, Pas de Quatre - Pugnani, Commedia dell'Arte - Musique anonyme
SOIREES: Hommages - Tchaikovsky, Exercices - Bartok, Commedia dell'Arte - Pugnani, Pas de Quatre - Pugnani, Le Mort du Cygne - St-Saëns, Sea Gulls - Përrault, Le Bal des Cadets - Strauss
Loge Corbeille 1-10, Parterie RR-P 86, Mezzanine A-H 84, Corbeille A-D, Loge Mezzanine 11-20 86, Balcon A-D 83, Parterie Q-Z, Corbeille E-J 85, Balcon E-G 83, Loge Balcon 21-30 85, Balcon E-G 82
★ Billets disponibles à la Place des Arts - Tél. 842-2112
★ MATINEE A MOITIE PRIX POUR ENFANTS JUSQU'A 12 ANS.

SEVILLE - "Lawrence of Arabia" - 8.15 sam., lun., merc., 2.15 - 8.15 dim. 2.15 - 7.45.
ST-DENIS - "La Cuisine des Vivants" - 12.30 - 3.34 - 6.28 - 9.42 - "Les Hommes ne pensent qu'à cela" - 2.01 - 5.15 - 8.29.

L'ENFANT-RAT Les Saltimbanques
L'ENFANT-RAT LA. 5-2732 - LA. 5-2732
L'ENFANT-RAT Réservations seulement
L'ENFANT-RAT Atelier des Saltimbanques
L'ENFANT-RAT Angle Bon Secours - St-Paul
L'ENFANT-RAT Jeu - ven. - sam. à 8.30 p.m.
L'ENFANT-RAT Les dimanches à 7.30 p.m.
L'ENFANT-RAT

Directement du Théâtre du Gymnase, à Paris
COMPAGNIE MARIE BELL présente MARIE BELL
COMÉDIE CANADIENNE
CE SOIR 8 h. 30 Bérénice
semaine, dimanche, mat. & soir: PHÉDRE; lundi & mardi soir: BÉRÉNICE.
BILLET EN VENTE à la Comédie-Canadienne, à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke O. chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine E. et 2142 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke O.; au Salon de l'Horlogerie, 614 St-Denis; chez Charlebois Bijouterie, 2113 Jean-Talon E.; chez Fortin Télévision, 47 Fleury O.

EN CHAIR ET EN OS!
les frères Jacques
Les athlètes complètes de la Chambre
COMÉDIE-CANADIENNE du 17 au 26 octobre
excepté les 18 et 21 oct.
matinée: dim. 20 oct.
PRIX (taxe incl.): SOIRS, \$2.55-\$4.55; MATINÉE, \$1.50, \$2.50, \$3.50, \$4.

LE RIDEAU VERT présente L'HEUREUX STRATAGÈME de MARIVAUX
PREMIÈRE 15 OCTOBRE
avec Yvette Brind'Amour, Denise Pelletier, Denyse St-Pierre, Gérard Poirier, François Cartier, Gaëtan Labrèche, André Montmorency
FRANÇOIS BARBEAU
ROBERT PREVOST
FLORENT FORGET
CE SOIR ET DEMAIN DERNIERS DE "UN DIMANCHE A NEW-YORK"
AU STELLA - VI. 4-1793

la
Musique
par
Gilles POTVIN

Ein Heldenleben de R. Strauss

L'Orchestre Symphonique de Montréal a, une fois de plus, montré son esprit d'aventure en présentant le monumental poème symphonique EIN HELDENLEBEN (La vie d'un héros) de Richard Strauss au concert inaugural de sa 30ième saison, mardi soir, dans sa nouvelle demeure, la Grande Salle de la Place des Arts.

Après quelques mots d'accueil par le président de l'O.S.M., M. Paul Bienvenu, Zubin Mehta a dirigé une audition bien en place et suffisamment expressive, de la SYMPHONIE No 8, en si mineur, la célèbre "inachevée" de Schubert. Les tempi de M. Mehta, tant dans l'allegra que dans l'andante, étaient peut-être un peu lents, mais les qualités d'expression, de contraste et de nuance étaient tellement présentes que nous avons quand même éprouvé une satisfaction profonde à écouter cette page émouvante du compositeur.

composé par Richard Strauss à la fin du siècle dernier, alors qu'il était âgé de trente-quatre ans. Dans cette oeuvre, Strauss a utilisé au maximum sa prodigieuse connaissance des instruments et de l'orchestre. Il demande un effectif instrumental considérable, comprenant huit cors. L'oeuvre est caractéristique de ses compositions de l'époque avec un programme littéraire établi, bien que Strauss lui-même se soit défendu d'avoir écrit son oeuvre suivant un développement programmatique.

Il y a donc des hauts et des bas dans cette oeuvre gigantesque. Certains passages sont d'une beauté indescriptible, mais ils côtoient d'autres passages dans lesquelles on sent quelque peu la vulgarité et surtout le manque d'inspiration.

EIN HELDENLEBEN est l'un des oeuvres les plus difficiles du répertoire et son exécution demeure un test pour n'importe quel orchestre. Nos musiciens, aguillés par la connaissance prodigieuse de cette oeuvre que possède Zubin Mehta, se sont laissés entraîner dans ce labyrinthe sonore sans jamais montrer aucune fatigue ou défaillance.

Les chefs de pupitre ont été admirables dans les nombreux soli que leur impose la partition. Calvin Sieb, en particulier, a joué avec facilité et beauté sonore les nombreux et difficiles passages que Strauss confie au violon-solo. Les grands tutis avaient une puissance massive sans que jamais la qualité sonore soit sacrifiée.

L'exécution de EIN HELDENLEBEN représente donc une étape dans la vie de notre orchestre. Maintenant que nos musiciens ont pu triompher de cette partition, ils peuvent en toute confiance s'attaquer à n'importe quel.

Ce premier concert avait réuni une Grande Salle remplie à pleine capacité d'abonnés qui a fait fête au chef d'orchestre et aux premiers pupitres. Zubin Mehta attendait sans doute beaucoup de nos musiciens en choisissant EIN HELDENLEBEN. Ils ont répondu à son attente et nous les félicitons sincèrement.

Le deuxième concert d'abonnement aura lieu mardi, le 22 octobre avec Zubin Mehta au pupitre, et le pianiste John Browning comme soliste dans le nouveau Concerto de Samuel Barber. La veille, l'O.S.M. donnera ce concert en avant-première à l'intention d'une partie de ses nouveaux abonnés et des membres des Jeunesses Musicales du Canada qui se sont abonnés aux huit concerts du lundi soir.

la Télévision
par
Nicole Charest

Variétés et achats à crédit!

Pour combattre l'ennui, le sérieux, le quotidien, les problèmes tout faits ou imaginaires: on a inventé les variétés. Cette semaine qui nous en offre trois, nous faisons espérer une fête. Il y avait comme un "de l'idée" dans "Le Parapluie Magique", émission de la télévision allemande qui nous promena de Rome à Stockholm, de Paris à Munich, traquées à l'appui. Il y avait de l'émotion dans "Grands Spectacles" nous présentant tout à coup le visage ravagé de Pierre Dudañ ecoutant Dany Dauberson chanter "Mélancolie", ce succès d'hier. Il y avait de la bonne volonté dans "Tête d'affiche" consacré à la chanson canadienne soutenue par le big-band de Michel Brouillette et les vedettes de l'heure. Mais ni l'idée, ni l'émotion, ni même la bonne volonté ne suffisent à la réussite d'une émission de variétés.

Ce que nous avons du music-hall en ce pays s'arrête au vaudeville qui charna nos grands-parents et aux numéros de boîtes de nuit établis au gré du commerçant plus intéressé par la quantité de certes de bière ingurgitée que par la qualité esthétique de ses spectacles. Hybride, le variétés canadien hésite entre le spectaculaire à l'américaine et l'intimité à la française. Plus souvent, il s'agit d'un mélange et son intérêt tiennent au

tape-à-oeil et aux petits ballets esquissés sur fond de décor en carton-pâte. Aucun principe essentiel ne gouverne ce genre, aucune règle, aucun usage. La variété à la télévision, du canal 2 au canal 10, témoigne d'une méconnaissance absolue en ce qui concerne le rythme du programme et la traduction du spectacle sur petit écran.

Dans le domaine de l'ordonnance des numéros, de leur accompagnement musical et des éclairages, les recherches sont encore à tenter.

Car c'est un fait connu que la qualité des variétés à la télévision canadienne ne satisfait personne. Qui me justifiera du "Tapis Magique", triste soirée de music-hall futillement luxueuse? Qui me gardera des calembours minables: on a de la Suisse dans les idées, ah, ah! — de Pierre Dudañ, postulant néo-canadien? Quel psychanalyste m'expliquera pourquoi la caméra prenait en plongée les chanteurs de "Tête d'affiche" toujours à grimper les escaliers?

Une émission revue d'ailleurs, le souvenir un peu démodé d'un séducteur-clown recourant une vedette d'hier, des chansonnettes canadiennes mises bout à bout et roussies d'un fil conducteur grimçant comme une corde à puits, est-ce de cela qu'il me faudra me

contenter pour passer ma semaine?

Il arrive qu'un fil de cette même semaine, on s'aperçoit qu'on vit dans un monde que peut et doit éduquer une télé adulte, l'information télévisée constituant une énorme force de frappe.

L'an dernier, la C.S.N. réservant des périodes de temps dans les postes régionaux de télévision, consacra de nombreuses émissions à l'assainissement des finances. Elle expliqua la réalisation d'un budget familial et les méthodes de crédit, elle posa le problème du système d'administration des caisses populaires et des innombrables "endroits où l'on peut louer de l'argent". C'est cette analyse des consommateurs qui, par le moyen d'intéressants "détournements", achetèrent de tout et surtout l'illusion passagère d'appartenir à une société de l'abondance que tenta d'évoquer un nouveau "Réalités économiques", première émission.

J'aurais voulu qu'on ne brosse un tableau rapide de la situation générale du crédit à partir d'images, de découpages de journaux. J'aurais voulu qu'André Laurin, l'invité de Jacques Hébert, puisse concrétiser davantage ses explications de l'achat à crédit: il fallait avoir été fort en calcul mental sur les bords des écoles pour comprendre le 205 pour cent d'intérêt qu'exigent les compagnies de prêt. J'aurais voulu un exposé de cas bien concrets identiques à celui de ce jeune couple "marie à crédit il y a 7 ans", de bonnes histoires qui scandalisent et par cela frappent l'imagination des foules. A ce moment un quart d'heure, c'est trop peu.

Il convient alors de se demander à qui s'adresse "Réalités économiques": au public averti ou aux profanes?

Dans le premier cas, une telle émission n'intéressera guère car elle reprend ce qu'on sait déjà; dans le second cas, copie moins heureuse de "Joindre les deux bouts", effleurant

trop rapidement les sujets graves, elle est une erreur plus grande encore. Quant à la partie de l'émission consacrée à l'actualité économique immédiate, il est insensé de tirer en trois phrases de sujets aussi complexes et ardues que la grève des débardeurs, la pension de vieillesse et la sidérurgie québécoise. A tout prendre, vous en saurez tout autant en jetant par-dessus l'épaule, un coup d'oeil sur les manchettes du journal que lit votre voisin d'autobus!

THEATRE LA BOULANGERIE
3110 de Lanaudière
PREMIERE CE SOIR
MAITRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
CE SOIR - 8 h. 30 - DEMAIN 7 h. 30
SPECTACLE DE MARIONNETTES (enfants 7 à 12)
MATINEES SAMEDIS ET DIMANCHES - 2 h. 30
LES APPRENTIS-SORCIERS - LA. 3-2454

92e représentation
L'AUBERGE DES MORTS SUBITES
de Félix Leclerc
AU THEATRE NATIONAL : LA. 1-4751


Emotions!

CE SOIR 8 h. 15
Dimanche 2 h. 15
Pas de courses le jeudi
BLUE BONNETS

Dimanche soir à 8h. 30

canal 2
réseau français

CYRANO DE BERGERAC
D'EDMOND ROSTAND
avec Daniel Sorano et Françoise Christophe

une comédie étincelante
des comédiens de grande classe
des costumes et des décors somptueux
PRODUCTION DE LA RTF
TÉLÉVISÉE À L'OCCASION DE L'EXPOSITION FRANÇAISE
QUI SE TIENT À MONTRÉAL
 je regarde le 2

UN SOIR SEULEMENT!
LUNDI, 28 OCTOBRE, A 8h.30 p.m.
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
présente
pour la première fois dans
LA GRANDE SALLE DE LA PLACE DES ARTS
l'émouvant chef-d'oeuvre
de VERDI
Requiem
sous la direction de
ZUBIN MEHTA
Le Choeur des Etudiants de l'Université
Dir. Fernand Gratton
La Chorale des Jeunesses Musicales
Dir. Marcel Laurin
Phyllis CURTIN mezzo-soprano
Shirley VERRETT soprano
Richard VERREAU ténor
Walter KREPPPEL basse
Metropolitan Opera Festival de Spoleto
Opéra de Vienne Opéra Bolshoi
San Francisco Opéra de Vienne
New York City Opéra de Berlin
BILLETTS EN VENTE à la Place des Arts
Il ne reste que des places à \$6.00 et à \$5.00 seulement
Commandes postales remplies
Inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie
Téléphone 842-2112

MILES DAVIS
UNE SEULE REPRÉSENTATION
À LA PLACE DES ARTS
SAMEDI, LE 26 OCTOBRE, 8:30
HEURES P.M. PRIX DES BILLETTS: \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00. COMMANDEZ DES MAINTENANT! ENVOYEZ VOTRE CHEQUE OU MANDAT A: JAZZ "70", 306 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL TEL. 942-9301.

SOCIETE PRO MUSICA
20 oct.: **QUINTETTO BOCCHERINI**
3 nov.: **RONALD TURINI**
1er déc.: **SESTETTO ITALIANO**
8 déc.: **QUATUOR AMADEUS**
12 janv.: **QUATUOR VLACH**
2 fév.: **NATHAN MILSTEIN** (violoniste)
LEON POMMERS (pianiste)
8 mars: **TRIO BEAUX ARTS**
22 mars: **DIE WIENER SOLISTEN**
Orchestre de chambre
COTISATION: \$30.00 - ETUDIANTS DE 7 A 21 ANS INCL. \$6.00
Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à cette série doivent présenter leur acte de naissance ou leur carte de la Commission du Transport de Montréal ou une lettre de leur professeur.
Chèques payables à l'ordre de SOCIETE PRO MUSICA
2136 DE LA MONTAGNE MONTREAL TEL. VI. 5-6523
SERIE SPECIALE POUR ETUDIANTS
Comédie Canadienne - Samedi, 2 h. 30
2 nov.: **RONALD TURINI**
7 mars: **TRIO BEAUX ARTS**
7 déc.: **QUATUOR AMADEUS**
21 mars: **DIE WIENER SOLISTEN**
8 février: Concert par des étudiants en musique - entrée libre
BILLETTS: la série \$8.00 - Séparément: \$2.00. Adultes accompagnant un enfant: Le série \$8.00 - Séparément: \$2.00.
Chèques d'admission: les mêmes que pour la série des huit N.B. concerts au Ritz Carlton.

STACCATO MUSIQUE
3a, CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
(Boul. de la Concorde)
TEL.: 661-0147

Aznavour	Select	298.058	\$2.98
J. Pierre Ferland	"	298.053	2.98
Yoland Gierard	Alp.	38	1.98
Moustoudji	Select	298.028	2.98
Léo Ferré	"	298.014	2.98
Danny Dauberson	Alp.	13	1.98
Maria Candido	Select	298.054	2.98
Line Renaud	"	298.061	2.98
Robert Valentino	"	198.011	1.98
Paul de Margerie	"	198.007	1.98
Club des Autographes	"	198.017	1.98
Jacques Hélian	Alp.	12	1.98
Gerry Lemaire à l'orgue	"	39	1.98

FRAIS DE POSTE: 25¢ pour le 1er disque
10¢ pour chaque disque additionnel.


PLACE DES ARTS
SPECTACLE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 1963
DU PRÊT D'HONNEUR
DIMANCHE SOIR 3 NOVEMBRE 8 h. 15
venant spécialement de Paris
JEAN-PIERRE FERLAND
accompagné par l'ensemble de Paul de Margerie
et
LES FEUX FOLLETS
sous la direction de Michel Cartier
CHANTS ET DANSES DU CANADA
PRIX: \$1.50 \$2 \$3 \$4 \$5 \$7
BILLETTS
Dès maintenant commandes postales: A compter du 20 octobre
Mandat ou chèque fait à
l'ordre de: SPECTACLE PRÊT D'HONNEUR
C.P. 110, Station "N", Montréal 18.
(Ne pas oublier d'inscrire correctement son adresse.)
Aux guichets de la Place des Arts
Renseignements: 866-1597
Une réalisation de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal.

EN DIRECT DE NEW-YORK!

CKVL présente
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK
DIRECTION LEONARD BERNSTEIN
TOUS LES DIMANCHES, 3h. à 5h.
CKVL **FM 96.9**
AU CADRAN

Vers une rupture des négociations entre l'hôpital Ste-Justine et ses infirmières

Les négociations entre l'Alliance des infirmières (CSN) et l'administration de l'hôpital Ste-Justine, concernant une première convention collective, sont sur le point d'être rompues. Réunies en assemblée générale, la semaine dernière, les infirmières de cet hôpital ont autorisé leur comité de négociation à convoquer les 250 infirmières en "journées d'études" à n'importe quel moment.

Un porte-parole de la CSN fait savoir que les négociations, entamées le 17 juillet, n'ont amené aucun résultat jusqu'à maintenant. Il affirme que les autorités de l'hôpital, par leurs attitudes, affichent un mépris total des représentants syndicaux et refusent depuis le début de négocier sérieusement et d'une façon cohérente, refusant systématiquement de discuter chacune des demandes et se refusant dans une indifférence totale.

Les représentants des deux parties se sont rencontrés jeudi après-midi. L'Alliance a alors expliqué, en détail, à l'administration, l'ensemble des conditions de travail qui prévalent dans l'hôpital. Elle a fait valoir que les condi-

tions de travail faites à l'heure actuelle aux infirmières risquent sérieusement de compromettre, à brève échéance, la qualité des soins donnés aux enfants et que les infirmières se refusent d'être complices d'une telle situa-

tion. Selon le porte-parole du syndicat, l'hôpital a continué d'afficher la même attitude et les infirmières se refusent à admettre un tel comportement de la part d'une administration publique.

La FTQ appuie financièrement les 2,000 grévistes de Saint-Jérôme

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé d'appuyer financièrement les 2,000 grévistes de Saint-Jérôme et son président, M. Roger Provost, a lancé un appel à l'aide à tous les affiliés de cette centrale. Tous les travailleurs en grève aux compagnies Regent Knitting Mills et Dominion Rubber appartenant à des syndicats internationaux affiliés à la FTQ.

L'exécutif de la FTQ a créé à leur intention une caisse de secours dont bénéficieront également les employés de bureau de la Dominion qui, sans être eux-mêmes en grève, respectent les lignes de piquetage de membres du syndicat des travailleurs-unis du caoutchouc. A cet endroit, la grève, qui intéresse 1,275 employés à la production et 75 cloys blancs, mem-

bres de l'Union internationale des employés de bureau, s'est poursuivie depuis le 9 septembre. A la Regent, la cessation de travail remonte au 12 août et, dans la lettre aux affiliés de la FTQ, M. Provost rappelle que c'est la quatrième fois depuis 1939 que cet employeur, par son intransigeance, accule les tisserands, membres de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, à la grève. Le différend intéresse 650 travailleurs.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
SERVICE D'ÉDUCATION POPULAIRE

LISTE DES COURS DE SOLFÈGE DANS LA RÉGION DES CANTONS DE L'EST ET ENVIRONS

Vingt-cinq cours du soir gratuits de solfège théorique et pratique (avec livres fournis à chaque élève)

Frais d'inscription — \$1.00 pour l'année
Inscriptions reçues jusqu'au 31 octobre.

Toute personne ayant 14 ans et plus est cordialement invitée à s'inscrire.

COURS DU SOIR AUX ENDROITS SUIVANTS :

Le mardi	Ecole St-Frédéric 457, des Ecoles Drummondville	7 h. 00 1ère année 8 h. 00 2e "
Le mardi	Monastère des Dominicains 1630 ouest, Galt Sherbrooke, P.Q.	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le mardi	Ecole Ste-Marie rue St-Louis, Warwick	7 h. 00 1ère année 8 h. 00 2e "
Le mardi	Salle de la Fanfare Plessisville	7 h. 00 1ère année 8 h. 00 2e "
Le mardi	Ecole de la Comm. Scolaire Waterloo	7 h. 00 1ère année
Le mercredi	Séminaire de Sherbrooke 195, Marquette, Sherbrooke	7 h. 30 3e année
Le mercredi	Covent St-Alphonse	7 h. 00 1ère année
Le jeudi	Séminaire de Sherbrooke 195 Marquette, Sherbrooke	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le jeudi	Ecole des Arts et Métiers 45, St-Antoine-Sud, Granby Comité Shefford	6 h. 30 1ère année 7 h. 30 2e " 8 h. 30 3e "
Le jeudi	Ecole Ste-Agnès rue Grand'Île, Valleyfield	7 h. 30 1ère année
Le lundi	Ecole Pelletier 68 Nord, boul. Jacques-Cartier Sherbrooke, P.Q.	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le mardi	Ecole Sup. N.-Dame Auxiliatrice 61, boul. St-Joseph, St-Jean, Comté Iberville, P.Q.	7 h. 30 1ère année

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
SERVICE D'ÉDUCATION POPULAIRE

LES ECOLES DE SOLFÈGE

Vingt-cinq cours du soir gratuits de solfège théorique et pratique (avec livres fournis à chaque élève)

Frais d'inscription — \$1.00 pour l'année — Inscriptions reçues jusqu'au 31 octobre. Toute personne ayant 14 ans et plus est cordialement invitée à s'inscrire.

COURS DU SOIR AUX ENDROITS SUIVANTS :

Le mardi	Ecole St-Stanislas, 1220 est, ave Laurier	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le mardi	Ecole Lartigue 2029, rue Bordeaux	7 h. 00 1ère année 8 h. 00 2e "
Le mardi	Ecole St-Henri 4105 ouest, rue St-Jacques	7 h. 15 1ère année
Le mardi	Salle Champlain 4480, boul. Champlain, Verdun	8 h. 30 1ère année
Le mardi	Ecole Allion 65-5e ave Ville LaSalle	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le mardi	Marie-Reine-de-la-Paix 11075 o., boul. Gouin, Roxboro	7 h. 30 1ère année
Le mercredi	Ecole Ste-Lucie 8901, St-Michel, Ville St-Michel	7 h. 30 1ère année
Le mercredi	Ecole Ste-Philomène 5501, 5e ave, Rosemont	7 h. 30 1ère année
Le mercredi	Ecole Notre-Dame-de-Grâce 5455, ave Notre-Dame-de-Grâce	7 h. 20 1ère année
Le jeudi	Ecole St-Pascal-Baylon 6320 Ch. Côte-des-Neiges	7 h. 30 1ère année
Le jeudi	Ecole St-Georges 13, rue St-Charles, Longueuil	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le jeudi	Ecole Marguerite-Beourgeoy 66, Principale, Châteauguay-Centre	7 h. 30 1ère année
Le lundi	Ecole Morin 6521, rue St-Denis	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le lundi	Ecole St-Nicolas 10701, Laverdure, Ahuntsic	7 h. 30 1ère année 8 h. 30 2e "
Le lundi	D'Arcy McGee 220 ouest, ave des Pins	7 h. 00 1ère année 8 h. 00 2e " 9 h. 00 3e "

Veuillez découper cette annonce comme rappel.

Pour renseignements, s'adresser à 407, boul. St-Laurent, suite 706, Montréal 1. - Tél. UN. 1-9311 - poste 696

UN SYNDICAT DEMANDE :

Interdiction des syndicats internationaux

Le Syndicat des métaux et fondeurs (ind.), section de Montréal, qui groupe 1,265 membres, a demandé hier, au gouvernement canadien de "mettre de côté les intérêts politiques" et d'interdire aux syndicats internationaux de travailler au Canada.

M. Harry Mockeridge, président du syndicat, a écrit dans une lettre à M. Pearson, premier ministre du Canada, que la "politique de tolérance" du gouvernement à l'égard du Syndicat international des Gens de mer (FAT-COI) est "mauvaise". Cette attitude, précise-t-il, a été interprétée par les syndicats américains comme une "reconnaissance d'impuissance" de la part du gouvernement canadien.

Il ajoute que la situation est intolérable et que les "facteurs combinés" du SIM et des "organismes alliés menacent l'économie canadienne et le peuple de notre pays de pertes de millions de dollars" au point de vue commerce extérieur.

Nixon et le communisme

NEW YORK — L'ancien président Richard Nixon a déclaré que le gouvernement Kennedy fait l'objet de pressions en faveur de la signature d'un pacte de non-agression avec l'Est. M. Nixon a ajouté qu'un tel pacte confirmerait de façon définitive l'état de sujétion de 97,000,000 d'Est-Européens. Dans un article qu'il a écrit pour une revue américaine, l'ancien collaborateur de M. Eisenhower affirme qu'il est temps, pour les États-Unis, de revoir entièrement leur politique à l'égard des pays de l'Europe orientale.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 610 787

MANUEL CABRAL, SR., journaliste, résident et domicilié à Montréal, dit District, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur de son enfant mineur Manuel Cabral Jr., demandeur,

vs

PAUL BEAUDRY, résident et domicilié au numéro civique 982 de la rue St-Laurent, à Montréal, dit District, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur PAUL BEAUDRY de comparaître d'ici un mois.

G. BLANCHET, député-protonotaire, Me ALDÉRIC DESCHAMPS, Suite 409, 132 Ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. Proc. du demandeur es-qual.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 619 260

DAME FLORENCE DUVAL, ménagère, veuve non remariée de Guy Neveu, es-qualité de tutrice à son fils mineur André âgé de 16 ans, tous deux domiciliés au no 4681 de la rue OByer, à Montréal, district de Montréal, demanderesse es-qual.

vs

CAMILLE POIRIER, résident et domicilié au no 4705 rue Christophe-Colomb, à Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à CAMILLE POIRIER de comparaître d'ici un mois.

Normand DESROSIERS, député-protonotaire, NANTEL MERCIER & SURPRENANT, Avocats, 333 est, rue Craig, Suite 211, Montréal. Proc. de la demanderesse es-qual.

TECHNICIEN en ARCHITECTURE

FONCTIONS: Dessin architectural et reconstitution de plans, au Service de construction de l'Université.

QUALIFICATIONS: Diplôme d'une école technique, 10 à 15 ans d'expérience dans secteur connexe.

Salaire selon qualifications et années d'expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" à Monsieur Pierre Dupras, Services du Personnel, case postale 6128, Université de Montréal, Montréal.

INSTITUTRICE DEMANDÉE

"La Commission Scolaire Régionale de Missisquoi a besoin d'une institutrice pour enseigner le français et les mathématiques en 10e année commerciale. Salaire selon brevet et expérience.

S'adresser au directeur général, à 123 Principale, Cowansville, Tél.: 263-2322".

TRADUCTEURS

ANGLAIS AU FRANÇAIS

\$5640.-\$6540. par année

Bureau des traductions
Gouvernement fédéral à Montréal, P.Q.

QUALITÉS REQUISES : grade universitaire et quelques années d'expérience ou bonne instruction allée à plusieurs années d'expérience soit dans la traduction, le journalisme ou l'enseignement.

La catégorie de Traducteur compte plusieurs classes et commande des traitements allant jusqu'à \$12,600 par année. Une liste d'admissibilité valide pendant au moins un an, sera établie.

Faire parvenir votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en rappelant le numéro du concours 63-706.

Quebec Cartier Mining Company

Demande immédiatement du personnel qualifié et de préférence bilingue pour les positions suivantes :

INGÉNIEURS INDUSTRIELS
Les candidats doivent posséder de 1 à 3 années d'expérience dans l'un ou l'autre des branches suivantes :
- Manutention du matériel et planification des installations.
- Le développement de procédures de travail pour l'entretien ou la production, en utilisant des méthodes éprouvées.

DESSINATEUR
Devra travailler en collaboration avec des ingénieurs miniers à l'établissement des plans de mine, de routes, d'arpentage, de topographie et des plans de modifications des édifices et des services existants.
Les postulants devront avoir déjà exécuté les travaux suivants : la cartographie topographique, le tracé à l'encre sur toile, la mise en plan des coordonnées, des calculs d'arpentage et la réduction des notes de stadia.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire d'une institution reconnue et posséder une vaste expérience en génie électrique. Ils doivent être membres en règle de la Corporation des ingénieurs professionnels de la Province de Québec, et avoir des connaissances générales dans les différents domaines du génie.
Ils auront à préparer des rapports préliminaires et détaillés, des plans, des devis et à surveiller le travail des dessinateurs sur divers projets.
Ces positions sont permanentes, offrent d'excellents salaires de base et de bonnes chances d'avancement. Les bénéfices usuels comprennent Caisse de retraite et d'épargne et assurance-groupe.

Seuls les candidats qualifiés devront solliciter l'emploi. Les candidats de Montréal devront téléphoner VI. 2-6398 pour entrevue avec Mr. H. Barber ou R. Dagenais, mardi 15 octobre entre 5 et 7 hrs P.M. et mercredi 16 octobre entre 10 A.M. et midi.

Envoyez résumé complet de vos qualifications et expérience à :
SURVEILLANT DU SERVICE D'EMBAUCHAGE.
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY.
PORT CARTIER, CTE. SAGUENAY, P.Q.

La FTQ s'associe à la semaine de la coopération, du 13 au 20

La Fédération des travailleurs du Québec est heureuse de s'associer encore une fois à la Semaine nationale de la coopération, et elle se réjouit du thème choisi pour la semaine du 13 au 20 octobre, soit

D'UN OCEAN A L'AUTRE

HAMILTON. — Les grévistes de la compagnie Ford ont voté à l'unanimité la reprise du travail à l'usine d'Oakville tout près de Hamilton en Ontario hier. Les employés ont ainsi mis fin à une grève qui paralysait la production à son plus haut point. L'arrêt de travail des 2,500 employés de jour avait été ordonné à sept heures mercredi matin, malgré les protestations des dirigeants du local 707 des travailleurs unis de l'auto, qui considéraient la grève illégale.

TORONTO. — Le ministre fédéral de la santé, Judy LaMarsh, a admis jeudi que les malades de cancer qui logent dans des cottages ou des pavillons non loin des hôpitaux devraient être protégés par l'assurance-hospitalisation. "Un tel patient coûte \$7 par jour tandis qu'un patient hospitalisé en coûte \$25", a dit le ministre.

TORONTO. — La Commission scolaire a décidé hier soir que les écoles de la banlieue d'Etobicoke commenceront l'enseignement du français à tous les élèves de septième année, dès septembre prochain. Le programme obligatoire sera étendu aux élèves de 8e année en septembre 1965.

EDMONTON. — Les écoles du comté de Strathcona ont été fermées à 4,700 écoliers de l'Alberta mercredi par suite d'une grève des 229 instituteurs qui réclament des salaires plus élevés.

"La planification économique dans le mouvement coopératif". C'est ce qu'a déclaré le président de la FTQ, M. Roger Provost, en soulignant que, toute planification devant s'échafauder à partir des besoins populaires, le mouvement coopératif devrait, de l'avis des travailleurs, s'attaquer résolument au problème du crédit à la consommation.

Selon le leader syndical, il serait tout à fait vain d'adopter une attitude puritaine à l'endroit de l'achat à tempérament et de partir en croisade contre cette pratique fortement ancrée dans nos moeurs. Ce serait se faire illusion, dit-il, que de rêver d'un retour au bas de laine et à l'achat comptant.

La seule solution réaliste, d'après M. Provost, c'est d'ouvrir au peuple un crédit à bon marché à la mesure de ses aspirations légitimes et de ses possibilités, qui lui soit dispensé par des servants compréhensifs qui se doublent de conseillers en matière d'administration du budget familial. Le président de la FTQ croit que les mouvements coopératif et syndical devraient s'atteler de concert à cette tâche urgente, de manière à soustraire les classes laborieuses à l'exploitation des usiers de la finance.

Rappelant que la FTQ est affiliée au Conseil de la coopération du Québec à titre d'institution paracoopérative, son président a souligné les immenses services que la coo-

pération a rendus aux travailleurs et aux cultivateurs dans le domaine de l'épargne, de l'habitation, de l'assurance, de la santé, de la consommation, de la production, etc.

Selon M. Provost, la coopération est un complément naturel du syndicalisme, en ce qu'il vise à conserver au gagne-petit la valeur réelle d'un pouvoir d'achat que les syndicats cherchent à augmenter. Obtenir des hausses de salaires à des travailleurs livrés à l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes, dit-il, c'est souvent travailler à remplir un tonneau percé. Pour que nos membres profitent pleinement des bénéfices que leur valent leur action revendicatrice et leurs grèves, il faut souvent y adjoindre, d'après lui, le complément de la coopération.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.

L.-M. DESILETS ASSURANCES
Montréal: 389-5054
Québec: LA. 4-7533
Sherbrooke: LO. 2-3905

DIRECTEUR GENERAL DEMANDE

Pour prendre la direction d'un Conseil Economique Régional, à plein temps. Qualifications: grade universitaire et un certain nombre d'années d'expérience. Bon salaire et affectation entre 15 novembre et 1er décembre.

POUR OBTENIR DES INFORMATION, prière d'écrire sans délai au Secrétaire exécutif interimaire,

CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL.
Saguenay-Lac-St-Jean,
C.P. 459, Port-Alfred,
Comté Chicoutimi, P.Q.

INGÉNIEUR DEMANDÉ

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Corporation professionnelle du Québec offre poste de directeur des services techniques, nouvelle position créée dans une association en pleine expansion.

FONCTION

- Préparer, organiser et donner des cours, cliniques, conférences.
- Recherche statistique et publications techniques.
- Relations extérieures auprès des manufacturiers et distributeurs d'équipement électrique, compagnies d'utilités publiques et membres de l'association.

QUALIFICATIONS

- Diplôme en génie électrique.
- Etre bilingue.
- Expérience requise: de 5 à 10 ans dans l'industrie électrique.
- Age: 25 ans et plus — de préférence marié.

Salaire suivant compétence — assurance-groupe — fonds de pension, etc.

Ecrire à case 538 LE DEVOIR, en incluant curriculum vitae

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
3106, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
nos bureaux, magasins, ateliers et salles de machine sont démontés à 714 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG VOUS Y TROUVEREZ: dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de remous, salles de montre, spécimens de machines de bureau etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
STATIONNEMENT
Notrez notre nouveau téléphone: 861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT
MONTREAL VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-411 — DR. MARIO A. PASQUALE, demandeur, vs GIUSEPPE G. PARI, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 5830 rue Parley, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GILBERT BOUSSELET, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-412 — DR. L. CARLÉ, demandeur, vs A. RIFFON, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4271 rue de Bullion, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, A. B. SELIN, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-413 — DR. M. BROWN, demandeur, vs MICHEL LANGE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4160, rue Rue, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-414 — LE COMITÉ CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, demandeur, vs JACQUES BOUCHARD, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4710, rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, A. B. SELIN, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-415 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-416 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-417 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-418 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que le contrat, en date du 4 oct. 1963, par lequel Jean H. Henle Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présente et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 8 oct. 1963, sous le No 126723.

COUR SUPÉRIEURE

MAIN MEAT CO. LTD., corps défendeur et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau chef et principal place d'affaires pour la Province de Québec, dans la Cité et District de Montréal, demandeur,

DAME R. LEVESQUE, Marchande, ayant fait affaires dans la Cité et District de Montréal, sous les noms et raison sociale de PAUL'S SNACK BAR, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à DAME R. LEVESQUE de comparaître d'ici un mois.

Normand DESROSIERS, député-protonotaire, ROHRLICK & GREENBERG, Avocats, 159 ouest, rue Craig, Montréal, P.Q.

VENTE par le SHERIF

AVIS public est, par le présent, donné que les TERRES ET LES BÂTIMENTS, situés dans la ville de Duvernay, dans la province de Québec, ayant pour la rue "Dariusseau" (cette rue étant connue comme le lot 359-95), connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul, comme la subdivision numéro quarante-huit-sept de lot originaire numéro trois cent cinquante-neuf (359-97), mesurant cent onze pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (111.92'), en largeur de front le long de la rue; cent pieds (100') de largeur en arrière le long de sa ligne nord; cent quatre-vingt-neuf (149.9) en profondeur de pied (114.49') en profondeur dans sa ligne de côté est et soixante-quatre pieds et cinq dixièmes de pied (64.5') de profondeur dans sa ligne de côté ouest laquelle ligne s'étend le long de la ligne d'une rue désignée comme le lot numéro 359-99.

Ce lot a une superficie totale de huit mille sept cent quatre-vingt-deux pieds carrés (8722 p.c.).

Tous les lots susmentionnés font partie du plan cadastral, division d'enregistrement du No 100-100, et toutes les mesures susmentionnées sont de mesure anglaise et décimales d'icelles.

Avec la maison dessus érigée. Sujet à cette certaine servitude créée en faveur de la compagnie de téléphone Bell Canada en vertu de l'Acte de servitude exécuté devant Claude Séguin, notaire, le vingt-huit février, mil neuf cent cinquante-huit, enregistré sous le No 118964.

Número civique de l'emplacement: 435, Kugler, Duvernay. Un dépôt de \$125.00 sera exigé de chacun de chaque enchérisseur d'après un jugement de l'honorable juge G. B. Puddicombe, rendu le 19 septembre 1963.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St-Vincent de Paul, le dimanche du TRENTE et UNEME jour du mois d'OCTOBRE 1963, ONZE heures du matin.

Le Sherif, L.P. CAISSE, C.R. Bureau du Sherif, Montréal, le 10 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-419 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-420 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-421 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-422 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-423 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-424 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-425 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-426 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-427 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-428 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-429 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-430 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-431 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-432 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-433 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-434 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-435 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-436 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-437 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-438 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 581-439 — DR. R. BROUIN, demandeur, vs GUSTAVE LAMOTHE, défendeur. Le 23 octobre 1963, à midi au domicile du défendeur au No 4580 rue St-Zotique, app. 2, en la cité et district de Montréal, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, GUY BIGNON, H.C.S. Montréal, le 11 octobre 1963.

L'allocation de André Malraux Le centre cathédrique de Montréal a tenté, en 62-63, de définir une pédagogie religieuse de l'adolescence

Le Centre cathédrique de Montréal vient de publier un rapport de ses activités au cours de l'année 1962-63. 1.608 professeurs se sont inscrits à ses cours: 13 prêtres, 74 frères, 852 religieuses, 669 laïcs, enseignant de la première à la 11e années. Avec l'équipe diocésaine de la J.E.C. et le Carrefour des 10 et 11e années, le centre a tâché d'établir des approches d'une psychologie religieuse des adolescents; il a, de plus, travaillé à établir une catéchèse morale au niveau des 10 et 11e années.

Signalons encore les classes expérimentales qu'il a organisées, en union avec la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, dans une école, une catéchiste laïque spécialisée a aidé les titulaires à présenter une catéchèse qui visait à faire découvrir à l'enfant la grandeur de Dieu. L'objectif était de conduire à l'émerveillement, à l'esprit de louange, à une prière véritablement personnelle, on voulait moins parler de Dieu que le faire rencontrer. Les enfants n'avaient pas de manuel, mais plutôt un cahier de dessin dans lequel chacun s'exprime en son propre langage. Le dialogue s'est vite amorcé et la collaboration est devenue étroite entre professeurs, catéchiste et parents.

Ces expériences ne font que débiter. Elles n'ont pas valeur normative. Elles marquent l'entrée dans le secteur public d'une recherche qui a poursuivi depuis une dizaine d'années dans le secteur privé. Le temps des efforts isolés dans ce domaine semble révolu: notre pastorale devient de plus en plus consciente des collaborations nécessaires entre paroisse, école et famille.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTELEMENT
1—Qui joue un rôle actif dans
2—Course précipitée vers
3—Zone protégée du soleil
Note
4—Sans consistance — Tres
5—Arrangement favorable —
A régler — Allait sans
7—Promom — Besogne
8—Infinitif — Necessaire à
tout véhicule
9—Liquide abondant — Monu-
ment ancien
10—Qui vit en ermite — Pro-
nom
11—Article — Personne indé-
terminée
12—Situee — Nouvelle

VERTICALEMENT
1—Qui font prévoir un succes
2—Prêtre — attaché à un grou-
pe
Verticalement
PROJECTILES; ROUET —
ETE; EMBRASES; DELETERE —
IR; IM — CITER; EI —
ALUN; PU; IRRATIONNELS;
NI — DENUEE; ARME —
EROSION; NEES — ON; DE-
FENSE; EPELE — SANS

Solution d'hier
Horizontalement: —
PREDOMINANCE — ROMÉ —
RIRE; OUBLIER — MELE;
JEREMIADES; ETAT — TE;
SMAINE; TUER — LOURDES;
SECUNDO — FA; LE — IN-
S — EN; TAIT — IONS; SE —
JEREMIADES; FERUS — ET
Verticalement
PROJECTILES; ROUET —
ETE; EMBRASES; DELETERE —
IR; IM — CITER; EI —
ALUN; PU; IRRATIONNELS;
NI — DENUEE; ARME —
EROSION; NEES — ON; DE-
FENSE; EPELE — SANS

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
527 3641 A L'EST
6320, chemin Upper Lachine
Montréal 25, P.Q.
5529, rue Papineau
Montréal 34, P.Q.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

MEMOIRES
La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme invite les institutions, les associations et les particuliers à lui soumettre des recommandations.

La Commission, tout en accordant le temps voulu à la préparation des mémoires, désire recueillir assez tôt le plus grand nombre possible d'opinions. Ceux qui consentent soumettre un mémoire sont priés d'en informer la Commission avant le quinze novembre prochain et de faire savoir en même temps s'ils peuvent le remettre avant le premier février 1964. C'est en fonction des mémoires remis avant cette date que la Commission compte établir le calendrier de ses audiences publiques les premiers mois de 1964. Seuls ceux qui soumettent un mémoire ont le droit d'être entendus en audience publique.

Un centre d'œcuménisme s'ouvre à Montréal

par André BÉDARD

Lundi dernier, à 1440, rue Drummond, le Centre d'œcuménisme devenait accessible à toute personne préoccupée de l'unité dans l'Église.

Le Centre d'œcuménisme, lieu de rencontre pour le P. Beaubien, sera un peu comme ce voyage offert de façon permanente. On y souhaite la même charité profonde.

Le P. Irénée Beaubien, S.J., chargé par le cardinal de fonder et d'organiser le Centre d'œcuménisme, bien voulu nous faire part de l'esprit qui animera une telle institution.

Il ne s'agit pas d'éviter les véritables difficultés. Les conférences de "Faith and Order" manifestent à quel point elles sont sérieuses.

Un "voyage œcuménique"

Le Père Beaubien nous parle alors d'une expérience qui lui vient de vivre et dont on le voit encore profondément animé.

Dans un climat d'accueil, dialogue et solutions n'ont vraiment que tout à gagner. Peut-être même cette charité attentive permet-elle seule de formuler les vraies questions.

Il s'agissait, bien sûr, de visiter Montréal et de vivre ensemble, de se rencontrer vivement. Cela, en retournant aux sources, c'est-à-dire aux choses qui nous unissent profondément.

Tous les efforts humains, conclut le P. Beaubien, ne remplacent pas la prière. On peut même dire que les efforts humains, comme ceux du voyage d'œcuménisme, comme ceux du Centre d'œcuménisme, dans la mesure même où ils réussissent, nous apprennent la nécessité urgente de la prière.

L'ACTUALITÉ DU Concile

La dernière semaine a permis à trois membres éminents de la hiérarchie canadienne de faire d'importantes interventions dans l'aula conciliaire.

Mgr Maurice Baudouin, archevêque de Saint-Boniface et président de la Conférence catholique canadienne, a souligné de son côté une carence du premier chapitre du schéma sur l'Église.

Le Centre d'œcuménisme, qui vient de s'ouvrir à 1440 Drummond, constitue une étape importante dans la marche vers l'unité.

lettre de Rome Que se passe-t-il au Concile?

par Jean-Marie R. Tillard, o.p.

ROME — La seconde session du Concile a débuté d'une façon qui fait mentir les pronostics pessimistes que certains avaient émis.

L'esprit de recherche a conquis les Pères... Lors de la première session, plusieurs (peut-être la plupart) avaient été pris au dépourvu.

...des problèmes réels

Grâce à la collaboration du centre d'information établi à Rome par l'épiscopat canadien, nous inaugurons aujourd'hui une chronique hebdomadaire qui s'appellera simplement "Lettre de Rome".

Dans cette première chronique, le P. Tillard décrit l'esprit dans lequel s'est engagé la deuxième session et résume les travaux des premiers jours.

Plusieurs évêques ont, en effet, étudié en profondeur, avec l'aide d'équipes de théologiens spécialisés, les nouveaux projets de schémas qui seront proposés durant cette nouvelle session.

Le concile veut travailler sur "l'aujourd'hui" de l'Église. L'assemblée s'est également modifiée dans sa structure. Les quatre modérateurs qui la dirigent à tour de rôle sont, dans leur personnalité elle-même, le signe du désir qu'a l'Église de scruter avec tout le sérieux et tout l'optimisme possibles les problèmes auxquels elle est aujourd'hui confrontée.

Autre évolution, le nombre des observateurs chrétiens appartenant aux confessions séparées du siège romain, s'est considérablement accru.

Enfin, les laïcs sont présents au titre d'auditeurs. Certes, on se serait attendu à la nomination, parmi ce groupe, de personnalités plus représentatives.

Le premier chapitre du schéma traite de la nature, de la définition, de l'Église. On est passé vite, trop vite peut-être, sur ce chapitre dont l'importance sur la suite des débats ne peut pas être minimisée.

Evidemment, la perspective œcuménique a percé. Le cardinal Bea a fortement demandé que, face aux exigences de nos frères séparés, le mystère de l'Église soit davantage traité dans un contexte scripturaire.

Informations religieuses

Nomination chez les Montfortains. Le Révérend Père Gérard-Marc Deschamps, monastère de Montfort, directeur des retraites fermées à la Maison St-Louis-Marie, du Centre Marial Montfortain.

Intervention de Mgr Josef Slipyj

CITE DU VATICAN — Le primat catholique de l'Ukraine, Mgr Josef Slipyj, libéré par les Soviétiques après 18 ans de détention, a pris la parole vendredi pour la première fois devant le concile œcuménique.

Avis de décès

BOISVERT — A Montréal, le 11 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Florida Beau-champ, épouse de Louis-Philippe Boisvert.

Retraite fermée pour jeunes filles

Au couvent Sainte-Angele, 2450 rue Saint-Antoine, aura lieu une retraite fermée pour jeunes filles, du 25 au 27 octobre.

Congrès de Hull

Des délégués de quinze diocèses ont déjà retenu leur place pour le 4e Congrès national des responsables masculins de la Croisade eucharistique.

Petites annonces du "Devoir"

- A VENDRE: FOURNAISE à l'huile "Dun-therm". OFFRE raisonnable acceptée.
AUTO A VENDRE: BUICK 35, "hard-top", 2 portes, automatique et radio.
BUREAUX A LOUER: Est de Montréal, bureaux pour professionnels, hommes d'affaires, etc.
CHAMBRE A LOUER: Pour deux personnes, chambre confortable, eau courante, construction neuve.

RADIO - SACRE - COEUR
AUJOURD'HUI, samedi "Grandir pour servir" par P. Blondin Dubé, S.J. et Mlle J. Sénécal (CKAC: 12.45 p.m.).
LUNDI, Le Comité des Fondateurs nous parle de "Mère d'Youville".

WOLFE STREET FOOT CLINIC INC.
1410, rue Wolfe, angle Sainte-Catherine — LA. 1-0580
SERVICE COMPLET DE PEDICURE.
Souffrez moins pour religieuses et religieuses. Assortiment complet de bas élastiques.